

Constellium SE
Rapport de gestion 2024



TABLE DES MATIERES

<u>Section 1 - Comptes consolidés et informations y afférentes</u>	<u>3</u>
<u>1.1 Activités du Groupe au cours de l'exercice 2024</u>	<u>3</u>
<u>1.2 Activités en matière de recherche et développement</u>	<u>4</u>
<u>1.3 Evénements postérieurs à la clôture</u>	<u>5</u>
<u>1.4 Evolution prévisible</u>	<u>5</u>
<u>1.5 Principaux risques et incertitudes du Groupe</u>	<u>5</u>
<u>1.6 Présentation des comptes consolidés du Groupe</u>	<u>7</u>
<u>1.7 Déclaration consolidée de performance extra-financière</u>	<u>18</u>
<u>Section 2 - Comptes annuels et informations y afférentes</u>	<u>19</u>
<u>2.1 Activités de la Société au cours de l'exercice 2024</u>	<u>19</u>
<u>2.2 Activités en matière de recherche et développement</u>	<u>19</u>
<u>2.3 Evénements postérieurs à la clôture</u>	<u>19</u>
<u>2.4 Evolution prévisible</u>	<u>19</u>
<u>2.5 Principaux risques et incertitudes de la Société</u>	<u>19</u>
<u>2.6 Présentation des comptes annuels de la Société</u>	<u>20</u>
<u>2.7 Prises de participation significative ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français</u>	<u>21</u>
<u>2.8 Charges non déductibles fiscalement</u>	<u>21</u>
<u>2.9 Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société</u>	<u>21</u>
<u>2.10 Information sur les dividendes et revenus distribués</u>	<u>21</u>
<u>2.11 Actionnariat salarié</u>	<u>22</u>
<u>2.12 Rachat par la Société de ses propres actions</u>	<u>23</u>
<u>2.13 Plan de vigilance</u>	<u>24</u>
<u>Section 3 - Rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société</u>	<u>33</u>
<u>3.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés</u>	<u>34</u>
<u>3.2 Conventions entre une filiale et une partie liée</u>	<u>38</u>
<u>3.3 Délégations en matière d'augmentations de capital et autres autorisations données au Conseil d'administration</u>	<u>38</u>
<u>ANNEXES</u>	
<u>ANNEXE 1 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société</u>	<u>39</u>
<u>ANNEXE 2 - Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société</u>	<u>40</u>
<u>ANNEXE 3 - Tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentations de capital et des autres autorisations données au Conseil d'administration et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2024</u>	<u>41</u>
<u>ANNEXE 4 - Déclaration consolidée de performance extra-financière</u>	<u>43</u>

CONSTELLIUM SE - RAPPORT DE GESTION 2024

Le présent rapport de gestion a été établi le 27 février 2025 par le Conseil d'administration de Constellium SE, société européenne au capital de 2 936 397,68 euros, dont le siège social est situé Washington Plaza, 40-44 rue Washington, 75008 Paris, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 831 763 743 (la "Société" ou "Constellium SE"), conformément à l'article L.225-100, I, alinéa 2 du Code de commerce (applicable sur renvoi de l'article L.229-1, alinéa 2 du Code de commerce). Constellium SE est une société-mère du Groupe (tel que ce terme est défini ci-dessous). Ce rapport de gestion présente les comptes sociaux de la Société et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice qui a commencé le 1er janvier 2024 et s'est achevé le 31 décembre 2024.

Conformément à l'article L. 225-37, alinéa 6 du Code de commerce, ce rapport de gestion inclut, dans sa section 3, le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société.

1. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE ET INFORMATIONS Y AFFERENTES

Les comptes consolidés de Constellium SE et de ses filiales (le "Groupe") pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels que présentés dans la section 1 du présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière ("IFRS") adoptées par l'Union Européenne.

Le Groupe présentait auparavant ses comptes consolidés en euro. À compter des comptes consolidés de l'exercice 2024, le Groupe a choisi d'utiliser le dollar américain pour présenter ses comptes consolidés afin de faciliter la comparabilité avec ses pairs. Les montants présentés dans les comptes consolidés sont exprimés en millions de dollars américains, sauf indication contraire. Les volumes sont exprimés en milliers de tonnes métriques. Les montants peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison des arrondis.

A moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes "nous", "notre", "nos" ou "Constellium" utilisés dans le présent rapport renvoient au Groupe.

1.1 Activités du Groupe au cours de l'exercice 2024

1.1.1 Présentation générale

Constellium est un leader mondial en matière de conception et de fabrication d'une vaste gamme de produits innovants en aluminium laminés et extrudés spécialisés, au service d'une large gamme de clients de premier ordre, destinés principalement aux marchés de l'aéronautique, de l'emballage, de l'automobile, du transport commercial et de l'industrie et de la défense. Au 31 décembre 2024, le Groupe exploite 25 usines, dispose de 3 centres de Recherche et Développement ("R&D") et 3 centres administratifs. Le Groupe compte environ 12 000 employés.

Conformément à l'article L. 232-1, II, 3° du Code de commerce (applicable sur renvoi de l'article L. 233-26 du Code de commerce), nous indiquons dans ce rapport que l'une des filiales françaises du Groupe, Constellium France Holdco, a une succursale en Corée du Sud.

1.1.2 Nos secteurs d'activité

Notre activité est organisée en trois secteurs opérationnels :

Secteur Aéronautique et Transport (A&T)

Notre secteur Aéronautique et Transport (*Aerospace and Transportation* - A&T) propose une large gamme de produits en aluminium techniquement avancés, notamment des plaques, des feuilles et des extrusions, à des clients de premier ordre dans les secteurs mondiaux de l'aérospatiale, de l'espace, du transport commercial, de l'industrie générale et de la défense. Bon nombre de ces produits sont essentiels à la mission de l'entreprise, et bénéficient de nos capacités de R&D et de fabrication de classe mondiale et de nos solutions uniques.

Secteur des Produits Laminés - Emballage et Automobile (P&ARP)

Notre secteur des Produits Laminés - Emballage et Automobile (*Packaging and Automotive Rolled Products* - P&ARP) comprend la production et le développement de produits en tôle d'aluminium laminés personnalisés. Nous fournissons au marché de l'emballage des canettes et des capsules pour l'industrie des boissons et des aliments, ainsi que des feuilles pour le marché de l'emballage flexible. En outre, nous fournissons au marché automobile des produits techniquement avancés tels que les tôles pour carrosserie automobile (« ABS »), les matériaux pour échangeurs thermiques et les feuilles pour batteries.

Secteur Structures Automobiles et Industrie (AS&I)

Notre secteur Structures Automobiles et Industrie (*Automotive Structures and Industry* - AS&I) produit (i) des structures à la pointe de la technologie pour l'industrie automobile (notamment des systèmes d'absorption d'énergie, des structures de carrosserie, des poutrelles antichocs latérales, des boîtiers de batterie), (ii) des extrusions en alliages mous ou durs pour l'automobile, le transport et les applications industrielles générales, et (iii) des profilés de grande taille pour des applications dans les secteurs du transport ferroviaire et du secteur industriel. Nous complétons nos produits par une offre complète de technologies et de services en aval, qui comprennent le pré-usinage, le traitement de surface, la R&D et les services d'assistance technique.

Au 31 décembre 2024, nos secteurs représentaient les pourcentages suivants de notre chiffre d'affaires et de notre EBITDA Ajusté :

<i>(en % du total)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2024	
	Chiffre d'affaires	EBITDA Ajusté sectoriel
A&T	25 %	48 %
P&ARP	57 %	43 %
AS&I	20 %	15 %
Holdings et Fonctions Centrales (H&C)	— %	(6) %
Total	100 %	100 %

1.2 Activités en matière de recherche et développement

1.2.1 Recherche et développement

Nous disposons de trois centres de R&D situés à Voreppe, en France, à Plymouth, dans le Michigan et à l'Université Brunel, à Londres, au Royaume-Uni. Nous menons des activités de R&D pour développer de nouveaux produits, améliorer nos processus et soutenir les objectifs de nos clients.

C-TEC, notre centre de R&D de classe mondiale situé à Voreppe, dessert principalement nos segments d'exploitation A&T et P&ARP et se spécialise dans le développement de produits et de processus, les tests de produits et l'assistance technique à nos usines et à nos clients. Nos centres de R&D de pointe à Plymouth et à Brunel fournissent un soutien à nos clients automobiles nord-américains et européens dans les segments d'exploitation AS&I et P&ARP en répondant aux exigences spécifiques du marché liées à nos solutions d'allègement automobile à base d'aluminium.

Nous examinons activement la propriété intellectuelle issue de nos opérations et de nos activités de recherche et développement et, le cas échéant, déposons des demandes de brevets dans les juridictions appropriées. Nous détenons actuellement plus de 250 familles de brevets actives et déposons régulièrement de nouvelles demandes de brevets. Bien que ces brevets et demandes de brevets soient importants pour l'entreprise dans leur ensemble, nous ne pensons pas qu'une seule famille de brevets ou demande de brevet soit essentielle pour l'entreprise. Dans le cadre de nos collaborations avec des universités et d'autres tiers, nous obtenons occasionnellement des licences assorties de redevances pour l'utilisation de technologies tierces dans le cours normal des affaires.

Nous avons investi en recherche et développement 54 millions de dollars américains et 57 millions de dollars américains au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, respectivement.

1.2.2 Principaux investissements en 2024

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses d'investissements, par secteur, au cours de l'exercice clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

(en millions de dollars américains)	EXERCICE CLOS LE 31 décembre
	2024
P&ARP	(221)
A&T	(99)
AS&I	(75)
Holdings and Corporate	(7)
Dépenses d'investissement nettes de subventions	(402)

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture significatif n'a été identifié.

1.4 Evolution prévisible

Toutes les informations prospectives contenues dans cette section 1.4 et dans le présent rapport de gestion comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent être significativement différents de ceux exprimés dans, ou induits de, ces informations prospectives en raison d'importants facteurs définis à la section 1.5 ci-dessous ou d'autres événements.

En ce qui concerne 2025, nous prévoyons que les conditions économiques mondiales resteront difficiles au début de l'année. En ce qui concerne nos marchés finaux, la demande aéronautique s'est stabilisée, même si les équipementiers de l'aéronautique commerciale continuent de faire face à des défis en matière de chaîne d'approvisionnement. La demande d'emballage reste saine en Amérique du Nord et en Europe. Les marchés de l'automobile et de l'industrie restent difficiles en Amérique du Nord et en Europe. Il est trop tôt pour déterminer l'impact exact des droits de douane récemment annoncés et de toute mesure douanière future aux États-Unis, mais nous nous attendons à ce que les produits en aluminium laminé fabriqués aux États-Unis deviennent plus compétitifs par rapport aux importations étrangères.

Le Groupe adopte le principe de la continuité d'exploitation pour préparer ses comptes consolidés (voir Note 2.4 des comptes consolidés).

1.5 Principaux risques et incertitudes du Groupe

Le Groupe a identifié, à la date du présent rapport, les principaux risques et incertitudes suivants dont nous estimons actuellement que la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe et, par conséquent, de causer la baisse du cours des actions ordinaires de la Société :

1.5.1 Risques commerciaux et opérationnels

- Nous pourrions ne pas réussir à être compétitifs dans les marchés très concurrentiels dans lesquels nous exerçons nos activités, et de nouveaux concurrents pourraient apparaître, ce qui pourrait réduire notre part de marché, nos volumes de ventes et nos prix de vente.
- L'aluminium pourrait devenir moins concurrentiel par rapport à d'autres matières, ce qui pourrait réduire nos volumes de ventes ou diminuer nos prix de vente.
- Des droits de douane importants et d'autres mesures commerciales, y compris les droits de douane américains récemment annoncés sur l'aluminium, pourraient avoir un impact négatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie.
- Une part importante de notre chiffre d'affaires provient de nos activités internationales, ce qui nous expose à certains risques inhérents aux activités à dimension internationale.
- La volatilité des prix des coûts de l'énergie pourrait affecter de façon défavorable notre rentabilité.

- Si nous ne sommes pas en mesure de répercuter de façon substantielle sur nos clients le coût des augmentations de prix de nos matières premières, qui sont susceptibles d'être sujets à la volatilité, notre rentabilité pourrait être affectée de façon défavorable.
- Le caractère cyclique et saisonnier du secteur des métaux, de nos marchés et des secteurs d'activité de nos clients pourrait nuire à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.
- Nous pourrions ne pas être capables d'effectuer et de réaliser nos investissements prévus au moment opportun, ou nous pourrions ne pas être capables de tirer les avantages prévus de ces investissements.
- Nous pourrions ne pas être en mesure de mettre en œuvre ou exécuter notre stratégie de développer et mettre en œuvre des projets en matière de nouvelles technologies et d'autres investissements stratégiques.
- Nous pouvons être affectés par le changement climatique au niveau mondial ou par les réponses des législateurs, des régulateurs ou du marché à ce changement, et nos efforts pour respecter les normes ou atteindre les objectifs dans le domaine environnemental, sociétal ou de gouvernance (ESG) ou pour améliorer la durabilité de nos activités peuvent ne pas répondre aux attentes de nos parties prenantes ou des régulateurs.
- Si nous échouons à répondre aux exigences de fabrication et de qualité, aux standards et à la demande des clients, ou aux conditions évolutives du marché, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, notre réputation et nos résultats financiers.
- Nous sommes dépendants d'un nombre limité de clients pour une partie importante de nos ventes et si nous échouons à renouveler ou renégocier avec succès nos contrats avec ces clients, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie pourraient être affectés de façon défavorable.
- Nous sommes dépendants d'un nombre limité de fournisseurs pour une partie importante de notre approvisionnement en aluminium et notre échec à renouveler ou renégocier avec succès nos contrats avec nos fournisseurs ou des ruptures d'approvisionnement pourraient avoir un effet défavorable sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie.
- La perte de certains membres de notre équipe de direction ou d'autres employés clés pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos résultats d'exploitation.
- Nous pourrions avoir à faire face à des conflits et arrêts de travail, ou ne pas être en mesure de renégocier des conventions collectives, ce qui pourrait entraîner l'interruption de nos activités et avoir une incidence négative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.
- Nous pourrions devoir effectuer des contributions imprévues à nos régimes de retraite à prestations définies à la suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des marchés financiers.

1.5.2 Risques financiers

- Notre niveau d'endettement pourrait limiter les flux de trésorerie disponibles pour nos activités et nos dépenses d'investissement et pourrait affecter de manière défavorable notre résultat net, notre capacité à effectuer des paiements au titre de notre dette ou à obtenir des financements supplémentaires ainsi que nos relations commerciales.
- Nos résultats d'exploitation, flux de trésorerie et liquidités pourraient être affectés de manière défavorable si nous ne sommes pas en mesure de mettre en œuvre notre politique de couverture, si les contreparties de nos instruments dérivés ne respectent pas leurs contrats ou si nous ne sommes pas en mesure de conclure certains instruments dérivés.
- Les changements des taux d'imposition ou les modifications apportées aux réglementations fiscales, des passifs d'impôt supplémentaires résultant de l'issue défavorable des contrôles fiscaux et les remises en cause de nos positions fiscales pourraient avoir un effet défavorable significatif sur nos résultats financiers.

1.5.3 Risques juridiques, risques liés à la gouvernance et à la conformité

- Des poursuites judiciaires et des enquêtes significatives, des revendications de propriété, des coûts liés à l'application de la réglementation et de mise en conformité, notamment en matière environnementale, pourraient augmenter nos coûts d'exploitation et avoir un effet défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.
- Nous sommes un émetteur privé étranger (foreign private issuer) au regard des lois américaines sur les valeurs mobilières et au sens du règlement de la bourse de New York (New York Stock Exchange, NYSE). Par conséquent, nous sommes éligibles aux exemptions de certaines exigences liées à la gouvernance et nous nous prévalons de ces exemptions, et sommes susceptibles de nous prévaloir d'autres exemptions qui pourraient être disponibles à l'avenir.
- Tout actionnaire qui acquiert 30% ou plus de nos droits de vote peut être obligé de déposer une offre publique obligatoire ou faire l'objet de demandes d'indemnisation.
- Les droits de nos actionnaires pourraient être différents de ceux des actionnaires des sociétés régies par les lois de juridictions américaines et les dispositions de nos documents organisationnels et de la loi applicable pourraient

empêcher ou décourager une prise de contrôle, ce qui pourrait priver nos investisseurs de la possibilité de recevoir une prime pour leurs actions ordinaires ou d'apporter des changements à la composition de notre conseil d'administration.

- Les règles de la responsabilité civile prévues par les lois des juridictions américaines pourraient ne pas être exécutoires à l'égard de la Société.
- Toute incapacité de la Société de continuer à bénéficier des dispositions françaises applicables aux intermédiaires inscrits pourrait avoir un effet défavorable sur les droits de nos actionnaires.
- Si des dividendes étaient versés par la Société, il n'est pas certain que nos actionnaires puissent effectivement obtenir l'élimination ou la réduction de la retenue à la source française sur les dividendes auxquelles ils seraient éligibles.
- Si des dividendes étaient versés par notre société, il n'est pas certain que nos actionnaires obtiendraient réellement l'élimination ou la réduction de la retenue à la source sur les dividendes nationaux néerlandais à laquelle ils seraient éligibles.
- Le rescrit fiscal français pourrait être révoqué si la description et l'analyse juridique de la structure de détention des actions de la Société à l'issue du transfert du siège social de la Société des Pays-Bas en France était inexacte.
- Des achats de nos actions ordinaires pourraient être soumis à la taxe française sur les transactions financières, si la bourse de New-York (New York Stock Exchange, NYSE) venait à être reconnue officiellement comme un marché réglementé étranger par l'Autorité des Marchés Financiers ou si les dispositions applicables du Code Général des Impôts venaient à être modifiées.

1.5.4 Risques d'ordre général

- Des pandémies de grande ampleur, telles que la COVID-19, ou toute perturbation majeure, y compris celles résultant d'événements catastrophiques géopolitiques et météorologiques, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.
- Les interruptions ou les défaillances de nos systèmes informatiques ou l'échec à protéger nos systèmes informatiques contre les cyber-attaques ou les violations de la sécurité informatique pourraient avoir un effet défavorable significatif sur nos activités et nos résultats financiers.
- Nous pouvons être exposés à la fraude, à la mauvaise conduite, à la corruption ou à d'autres activités illégales qui pourraient nuire à notre réputation et à nos résultats financiers.

1.6 Présentation des comptes consolidés du Groupe

Dans ce rapport, les références aux tonnes sont des références à des tonnes métriques et l'abréviation "kt" est une référence aux milliers de tonnes métriques.

Constellium a dû faire face à des défis importants en 2024, notamment une faiblesse de la demande sur la plupart de nos marchés finaux, une réduction de la décote sur chutes d'aluminium en Amérique du Nord et les impacts du froid extrême et de la neige à Muscle Shoals en janvier et des graves inondations survenues fin juin dans nos installations de la région du Valais en Suisse. Les volumes ont diminué de 4 % pour atteindre 1,4 million de tonnes métriques. Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de dollars et un bénéfice net de 60 millions de dollars. Notre EBITDA Ajusté s'élève à 623 millions de dollars et comprend un impact positif hors trésorerie de l'écart sur prix du métal de 55 millions de dollars.

L'EBITDA Ajusté n'est pas un indicateur défini par les IFRS (cf paragraphe 1.6.2 pour une définition de l'EBITDA Ajusté).

1.6.1 Résultats du Groupe

Le tableau ci-dessous présente nos résultats pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

(en millions de dollars et en % du chiffre d'affaires)	Exercice clos le 31 décembre			
	2024		2023	
		%		%
Chiffre d'affaires	7 335	100 %	7 826	100 %
Coût des ventes	(6 659)	91 %	(7 028)	90 %
Marge brute	676	9 %	798	10 %
Frais de vente et d'administration	(325)	4 %	(326)	4 %
Frais de recherche et de développement	(54)	1 %	(57)	1 %
Autres produits et charges opérationnels nets	(4)	— %	(34)	— %
Résultat d'exploitation	293	4 %	381	5 %
Charges financières nettes	(149)	2 %	(152)	2 %
Résultat avant impôt	144	2 %	229	3 %
Produit / (charge) d'impôt	(70)	1 %	(74)	1 %
Résultat net	74	1 %	155	2 %
Volumes (kt)	1 438	n/a	1 492	n/a

Chiffre d'affaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires a diminué de 6 % pour atteindre 7 335 millions de dollars, contre 7 826 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette diminution reflète une baisse des volumes et une baisse du chiffre d'affaires par tonne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les volumes de ventes ont diminué de 4 % à 1 438 kt contre 1 492 kt pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette baisse reflète une diminution de 4 % des volumes pour A&T, des volumes stables pour P&ARP et une diminution de 17 % des volumes pour AS&I.

Le tableau suivant présente les principaux facteurs de variation du chiffre d'affaires :

<i>(en millions de dollars américains)</i>	Total
Chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	7 826
Volume	(382)
Prix et mix produits	(152)
Coûts	132
Effet des variations de taux de change et autres	(89)
Chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	7 335

Coût des ventes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le coût des ventes a diminué de 5 % pour atteindre 6 659 millions de dollars, contre 7 028 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette diminution du coût des ventes est principalement attribuable à une diminution de 7 % des matières premières et des consommables utilisés en raison de la baisse des volumes, partiellement compensée par la hausse du prix du métal.

Frais de vente et d'administration

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les frais de vente et d'administration sont restés stables à 325 millions de dollars contre 326 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette stabilité se traduit principalement par une diminution des coûts de main-d'œuvre, compensée par une augmentation des coûts de transformation d'entreprise.

Frais de recherche et de développement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les dépenses de recherche et développement ont diminué de 5 % pour atteindre 54 millions de dollars, contre 57 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette diminution reflète principalement une diminution des autres dépenses d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels nets

<i>(en millions de dollars américains)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2024	2023
Gains / (pertes) réalisés sur les dérivés	12	(50)
Pertes latentes sur les dérivés par le biais du résultat net, montant net	(1)	(3)
Gains / (pertes) latents de change découlant de la réévaluation des actifs et passifs monétaires, montant net	1	(3)
Pertes de valeur d'actifs	(15)	(22)
Coûts de restructuration	(11)	—
Gains sur les modifications des régimes de retraite	2	—
(Pertes) / gains sur cession	(4)	41
Résultat des inondations en Valais	2	—
Divers	10	3
Total des autres produits et (charges) opérationnels - nets	(4)	(34)

Le tableau suivant présente une analyse des gains et pertes réalisés et latents par nature d'exposition :

<i>(en millions de dollars américains)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2024	2023
Gains réalisés sur les dérivés de change	(10)	18
(Pertes) / gains réalisés sur les dérivés de commodités	22	(68)
(Pertes) / gains réalisés sur les dérivés	12	(50)
Gains latents sur les dérivés de change	(20)	(14)
(Pertes) / gains latents sur les dérivés de commodités	19	11
(Pertes) / gains latents sur les dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	(1)	(3)

Les gains ou pertes réalisés concernent les dérivés financiers utilisés par le groupe pour couvrir les transactions commerciales et de commodités sous-jacentes. Les gains et pertes réalisés sur ces produits dérivés sont comptabilisés en autres produits et charges opérationnels nets, et sont compensés par les transactions commerciales et de commodités comptabilisées dans le chiffre d'affaires et dans le coût des ventes.

Les gains ou pertes latents concernent les dérivés financiers utilisés par le groupe pour couvrir des transactions commerciales et de commodités prévues auxquelles la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Les gains ou pertes non réalisés sur ces dérivés sont comptabilisés en autres produits et charges opérationnels nets, et visent à compenser la variation de la valeur des transactions prévues qui ne sont pas encore comptabilisées.

Les variations des gains ou pertes réalisés sur les dérivés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2023 reflètent principalement la fluctuation du prix du métal. Les variations des gains et pertes latents sur les dérivés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2023 reflètent la fluctuation des taux de change et des prix du métal.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, les pertes de valeurs d'actifs concernent principalement des actifs corporels de notre implantation au Valais.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les coûts de restructuration sont liés aux programmes d'amélioration des coûts aux États-Unis et en Europe et s'élèvent à 11 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les plus ou moins values de cession nettes des coûts de transaction incluent une perte de 3 millions de dollars liée à la vente de Constellium Ussel qui a été finalisée le 2 février 2023 et un gain de 47 millions de dollars lié à la vente de Constellium Extrusions Deutschland GmbH ("CED") qui a été finalisée le 29 septembre 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les pertes de 2 millions de dollars résultant des inondations en Valais comprennent 43 millions de dollars de frais de nettoyage et de dépréciation des stocks qui ont été compensés par 45 millions de dollars de produits d'assurance.

Charges financières nettes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les charges financières nettes ont diminué de 2 % pour atteindre 149 millions de dollars, contre 152 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette diminution reflète principalement la baisse des emprunts sur la Facilité de crédit garantie par des sûretés sur des actifs aux États-Unis en 2024 par rapport à 2023 et le remboursement partiel de 50 millions d'euros sur les emprunts obligataires seniors au taux de 5,875 % et à maturité 2026 en juillet 2023, partiellement compensés par la comptabilisation en charges des frais d'émission non amortis liés au remboursement de nos emprunts obligataires à maturité 2026 en août 2024.

Produit (charge) d'impôt

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, la charge d'impôt sur le revenu s'est élevée à 70 millions de dollars et à 74 millions de dollars, respectivement.

Notre taux d'imposition effectif était de 49 % et de 32 % de notre résultat avant impôt pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, respectivement. La différence entre notre taux d'imposition effectif et le taux d'imposition légal de 25,8 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 était principalement due à l'effet des actifs d'impôt différé non reconnus provenant de pertes en Allemagne où la direction a déterminé qu'il n'était pas probable que ces actifs d'impôt différé ne soient pas utilisés dans un avenir prévisible. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la différence entre notre taux d'imposition effectif et le taux d'imposition légal était principalement due à la répartition géographique de nos résultats avant impôts et à l'impact des transactions non récurrentes.

Résultat net

En raison des facteurs susmentionnés, notre bénéfice net s'élève à 74 millions de dollars et un bénéfice net de 155 millions de dollars pour les exercices clos le 31 décembre 2024 et 2023, respectivement.

1.6.2 Résultats sectoriels

Chiffre d'affaires par secteur

Le tableau ci-dessous détaille le chiffre d'affaires de chacun de nos secteurs pour les périodes présentées :

<i>(en millions de dollars et en % du chiffre d'affaires)</i>	Exercice clos le 31 décembre			
	2024		2023	
A&T	1 816	25 %	1 868	24 %
P&ARP	4 196	57 %	4 214	54 %
AS&I	1 432	20 %	1 762	23 %
Holdings et Fonctions Centrales (H&C)	6	— %	21	— %
Eliminations intersectorielles	(115)	n.p.	(39)	n.p.
Total	7 335	100 %	7 826	100 %

n.p. non pertinent

Le tableau suivant présente les volumes de ventes par secteurs opérationnels pour les périodes présentées :

<i>(en milliers de tonnes et en % des volumes)</i>	Exercice clos le 31 décembre			
	2024		2023	
A&T	209	15 %	219	15 %
P&ARP	1 027	71 %	1 030	69 %
AS&I	201	14 %	243	16 %
Total	1 438	100 %	1 492	100 %

A&T

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires de notre secteur A&T a diminué de 3 % pour atteindre 1 816 millions de dollars, contre 1 868 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ce qui reflète une baisse des volumes, partiellement compensée par une hausse du chiffre d'affaires par tonne. Les volumes du secteur A&T ont diminué de 4 %, soit 9 kt, en raison de la baisse des expéditions de produits laminés pour le transport, l'industrie et la défense, partiellement compensée par une hausse des expéditions de produits laminés pour l'aéronautique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires par tonne a augmenté de 2 %, pour atteindre 8 677 dollars par tonne, contre 8 545 dollars par tonne pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ce qui reflète principalement la hausse des prix du métal.

P&ARP

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires de notre secteur P&ARP est resté stable à 4 196 millions de dollars, contre 4 214 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ce qui reflète la stabilité des volumes et du chiffre d'affaires par tonne. Les volumes du secteur P&ARP sont restés stables, avec des expéditions de produits laminés d'emballage plus élevées, compensées par des expéditions de produits laminés automobiles et spécialisés plus faibles. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires par tonne est resté stable, reflétant principalement un prix du métal plus élevé compensé par un mix moins favorable.

AS&I

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires de notre secteur AS&I a diminué de 19 % pour s'établir à 1 432 millions de dollars, contre 1 762 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ce qui reflète une baisse des volumes et un chiffre d'affaires par tonne. Les expéditions AS&I ont diminué de 17 %, soit 42 kt, en raison d'une baisse des expéditions d'autres produits extrudés, comprenant les impacts résultant des inondations en Valais en juin 2024 et de la vente de CED en septembre 2023, et d'une baisse des expéditions de produits extrudés pour l'automobile. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires par tonne a diminué de 2 %, pour s'établir à 7 110 dollars par tonne, contre 7 251 dollars par tonne pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ce qui reflète principalement un mix moins favorable, partiellement compensé par un prix du métal plus élevé.

Holdings et Fonctions Centrales

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires de notre secteur Holdings et Fonctions Centrales comprenaient les ventes de métal à des tiers.

EBITDA Ajusté sectoriel

L'EBITDA Ajusté sectoriel n'est pas un indicateur défini par les IFRS. Nous considérons que l'indicateur IFRS le plus proche de l'EBITDA Ajusté est notre résultat net de la période concernée.

Pour examiner la performance de l'activité, nous analysons, en premier lieu, l'EBITDA Ajusté sectoriel comme indicateur financier pour chacun de nos secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel de Constellium, tel que défini par la norme *IFRS 8 - Information sectorielle*, mesure la rentabilité et la performance financière des secteurs opérationnels en fonction du bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissements, « EBITDA Ajusté sectoriel ».

L'EBITDA Ajusté sectoriel est défini comme le résultat net découlant des activités poursuivies avant impôts, résultats des sociétés mises en équivalence, charges financières nettes, autres charges et amortissements ajustés pour exclure les frais de restructuration, les pertes de valeur, les gains ou pertes non réalisés sur les dérivés et sur l'écart de change lors de transactions qui ne remplissent pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture, le décalage du prix du métal (tel que défini ci-après), la charge de rémunération fondée sur des actions, les effets de certains ajustements comptables liés aux acquisitions, les coûts des activités de démarrage et de développement, les coûts d'acquisition, d'intégration et de séparation, certains coûts marginaux et autres éléments exceptionnels, inhabituels ou généralement non récurrents.

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre nos secteurs de l'EBITDA Ajusté consolidé :

(en millions de dollars et en %)	Exercice clos le 31 décembre			
	2024		2023	
		% du chiffre d'affaires		% du chiffre d'affaires
A&T	284	16 %	350	19 %
P&ARP	250	6 %	313	7 %
AS&I	89	6 %	143	8 %
Holdings et Fonctions Centrales	(36)	n.p	(28)	n.p

n.p. non pertinent

Le tableau suivant présente la réconciliation entre notre résultat net et notre EBITDA Ajusté sectoriel :

(en millions de dollars américains)	Exercice clos le 31 décembre	
	2024	2023
Résultat net	74	155
Charge d'impôt	70	74
Charges financières nettes	149	152
Dépréciations et amortissements	299	295
Pertes de valeur d'actifs (A)	15	22
Coûts de restructuration (B)	11	—
Pertes latentes sur les dérivés	1	3
(Gains) / pertes latents de change découlant de la réévaluation des actifs et passifs monétaires, montant net	(1)	3
Gains sur modifications des régimes de retraite	(2)	—
Coûts liés à la rémunération fondée sur des actions	25	22
Pertes / (gains) sur cession (C)	4	(41)
Divers (D)	(3)	1
EBITDA ajusté avant écart sur les prix de métal	642	686
Écart sur les prix du métal (E)	(55)	92
EBITDA Ajusté sectoriel	587	778

- (A) Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, les dépréciations concernent les actifs corporels dans notre implantation au Valais.
- (B) Au cours de l'exercice clos 31 décembre 2024, les coûts de restructuration sont liés aux programmes de réduction des coûts aux États-Unis et en Europe.
- (C) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les gains et pertes sur cessions nets des frais de transaction incluent une perte de 3 millions de dollars liée à la cession de Constellium Ussel S.A.S. finalisée le 2 février 2023 et un gain de 47 millions de dollars lié à la cession de Constellium Extrusions Deutschland GmbH finalisée le 29 septembre 2023.
- (D) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les éléments divers étaient liés à 45 millions de dollars de produits d'assurance nets et à 43 millions de dollars de pertes résultant des inondations dans les installations de Valais à la fin de juin 2024, 4 millions de dollars de produits d'assurance liés aux actifs endommagés en 2021 et 3 millions de dollars de gains reconnus lors de la réévaluation des participations ne donnant pas le contrôle antérieures de Railtech, ainsi que 6 millions de dollars de coûts associés à des projets de transformation d'entreprise non récurrents.
- (E) L'écart sur les prix du métal correspond à l'incidence financière de la différence temporaire, soit entre le moment où les prix de l'aluminium compris dans le chiffre d'affaires de Constellium sont déterminés, et le moment où les prix d'achat de l'aluminium compris dans le coût des ventes sont établis. Le Groupe comptabilise les stocks selon un prix moyen pondéré et cet ajustement vise à éliminer l'incidence de la volatilité des prix au LME. L'ajustement au titre de l'écart sur les prix du métal du Groupe est calculé selon une méthode normalisée appliquée à chaque usine de Constellium. Le calcul tient compte de la valeur moyenne d'un produit comptabilisé dans les stocks, qui se rapproche du prix au comptant sur le marché, moins la valeur moyenne de sortie des stocks, qui correspond à la moyenne pondérée du composant métal compris dans le coût des ventes, selon la quantité vendue au cours de l'exercice.

Le tableau ci-dessous détaille les principaux facteurs d'évolution de l'EBITDA Ajusté pour chacun de nos trois secteurs :

<i>(en millions de dollars américains)</i>	A&T	P&ARP	AS&I
EBITDA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	350	313	143
Volume	(19)	—	(22)
Prix et mix produits	(48)	(18)	(25)
Coûts	11	(46)	21
Effet des variations de taux de change et autres	3	1	(8)
Impact des inondations	(13)	—	(20)
EBITDA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	284	250	89

A&T

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'EBITDA Ajusté de notre secteur A&T a diminué de 19 % pour atteindre 284 millions de dollars, contre 350 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, principalement en raison d'un mix défavorable, de la baisse des volumes et d'un impact de 13 millions de dollars lié aux inondations en Valais, partiellement compensés par une baisse des coûts. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'EBITDA ajusté par tonne a diminué de 15 % pour atteindre 1 357 dollars, contre 1 601 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

P&ARP

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'EBITDA ajusté de notre segment P&ARP a diminué de 21 % pour atteindre 242 millions de dollars, contre 305 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, principalement en raison de coûts défavorables du métal en raison de la réduction de la décote sur chutes d'aluminium en Amérique du Nord, des impacts liés aux conditions météorologiques au premier trimestre 2024 à notre usine de Muscle Shoals, d'un prix et d'un mix défavorables, partiellement compensés par des coûts d'exploitation inférieurs. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'EBITDA ajusté par tonne métrique a diminué de 20 % pour atteindre 236 dollars, contre 296 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

AS&I

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'EBITDA ajusté de notre segment AS&I a diminué de 38 % pour atteindre 89 millions de dollars, contre 143 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, principalement en raison d'un mix défavorable, d'une baisse des volumes et d'un impact de 20 millions de dollars dû aux inondations en Valais, partiellement compensés par une baisse des coûts. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'EBITDA ajusté par tonne a diminué de 25 % pour atteindre 442 dollars, contre 588 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Holdings et Fonctions Centrales.

Notre secteur Holdings et Fonctions Centrales affichait un EBITDA Ajusté en pertes de 36 millions de dollars et de 29 millions d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, respectivement.

1.6.3 Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous détaille les flux de trésorerie générés par nos activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour les exercices clos au 31 décembre 2024 et 2023 :

(en millions de dollars américains)	Exercice clos le 31 décembre		
	2024	2023	2022
Flux de trésorerie net provenant de / (affectés aux) :			
Activités d'exploitation	406	548	475
Activité d'investissement	(399)	(312)	(284)
Activités de financement	(80)	(197)	(172)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, hors incidence des fluctuations des taux de change	(73)	39	19

Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 406 millions de dollars, soit une diminution de 142 millions de dollars par rapport aux 548 millions de dollars de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette variation reflète principalement une diminution de 67 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant fonds de roulement et une diminution de 75 millions de dollars provenant des variations du fonds de roulement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les variations du fonds de roulement étaient attribuables à (i) une augmentation des stocks de 24 millions de dollars, principalement attribuable à la hausse du prix du métal à la fin de l'exercice; (ii) une diminution des créances clients de 35 millions de dollars, principalement attribuable à la hausse du prix du métal à la fin de l'exercice, partiellement compensée par une baisse des volumes; (iii) une diminution des dettes fournisseurs de 39 millions de dollars, principalement attribuable à la baisse des achats de métal, partiellement compensée par la hausse du prix du métal à la fin de l'exercice.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les variations du fonds de roulement étaient attribuables à (i) une diminution des stocks de 202 millions de dollars, principalement attribuable à la baisse des niveaux de stocks et à la baisse du prix du métal à la fin de l'exercice ; (ii) une diminution des créances clients de 59 millions de dollars, principalement attribuable à la baisse des volumes et à la baisse des prix du métal à fin de l'exercice ; (iii) une diminution des dettes fournisseurs de 205 millions de dollars, principalement attribuable à la baisse des achats de métal et à la baisse du prix du métal à la fin de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les créances cédées dans le cadre de nos contrats d'affacturage sans recours ont diminué de 21 millions de dollars, contre une augmentation de 0 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, les flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement se sont élevés respectivement à 399 millions de dollars et 312 millions de dollars. Les dépenses d'investissement se sont élevées respectivement à 402 millions de dollars et 364 millions de dollars et sont principalement liées aux opérations de maintenance et investissements liés à l'environnement, la santé et la sécurité dans nos usines et des projets de rendement à travers les investissements dans nos capacités de recyclage et de fonderie en France en 2024 et 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le produit des cessions, net de trésorerie, comprenait principalement 51 millions de dollars de produit de la vente de Constellium Extrusion Deutschland GmbH en septembre 2023.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement se sont élevés à 80 millions de dollars, reflétant principalement les rachats d'actions, l'impact du refinancement d'août 2024 et les remboursements de dettes locatives. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Constellium a racheté 4,6 millions d'actions de la Société pour 79 millions de dollars. En août 2024, Constellium a émis 350 millions de dollars d'Emprunt Obligataire Senior portant intérêt au taux de 6,375 % par an et arrivant à échéance en 2032 et 300 millions d'euros d'Emprunt Obligataire Senior portant intérêt au taux de 5,375 % par an et arrivant à échéance en 2032, en utilisant les fonds provenant de

l'émission des ces Emprunts et la trésorerie disponible pour rembourser le solde de l'Emprunt Obligataire Senior de 250 millions de dollars portant intérêt au taux de 5,875 % par an et arrivant à échéance en 2026 et l'Emprunt Obligataire Senior de 400 millions d'euros portant intérêt au taux de 4,250 % et arrivant à échéance en 2026.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement s'élevaient à 197 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2023, Constellium a utilisé les fonds provenant de la trésorerie disponible pour rembourser, en juillet 2023, 50 millions de dollars sur l'Emprunt Obligataire Senior émis le 9 novembre 2017, portant intérêt au taux de 5,875% par an et arrivant à échéance le 15 février 2026, la diminution des tirages du Pan-U.S. ABL, et certaines dettes locatives.

1.6.4 Liquidité et ressources en capital

Nos principales sources de trésorerie consistent historiquement en flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de financement ou d'emprunts auprès de tiers.

Sur la base de nos niveaux de production actuels et projetés, et des conditions de marché et d'industrie, nous pensons que nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de notre trésorerie, de l'émission de nouveaux emprunts ou du refinancement de nos emprunts en cours, et les fonds disponibles au titre de nos contrats d'affacturage et nos lignes de crédit nous permettront de faire face aux besoins en fonds de roulement, aux dépenses d'investissement, aux paiements au titre de notre dette et aux autres besoins de financement à court et long terme.

La politique du Groupe consiste à couvrir les transactions prévues d'exploitation en devises, confirmées et hautement probables. Une portion significative de nos créances vis-à-vis de tiers est libellée en dollars américains dans nos entités ayant pour monnaie fonctionnelle l'euro, nous utilisons généralement des combinaisons de contrats de change à terme de devises souscrits auprès d'institutions financières, pour vendre des dollars américains à terme contre des euros. Lorsque nous ne sommes pas en mesure de faire correspondre le prix et la quantité de nos achats d'aluminium physique avec ceux de nos ventes d'aluminium physique, nous avons recours à des instruments dérivés pour transférer l'exposition aux fluctuations du prix du métal aux institutions financières.

Lorsque le dollar s'apprécie par rapport à l'euro, ou que le cours de l'aluminium sur le LME baisse, les contrats dérivés de couverture sur transaction commerciale souscrits auprès des institutions financières seront réévalués à une valeur de marché négative.

De plus, nous empruntons à la fois en dollars américains et en euros. Lorsque la répartition des devises de notre dette externe ne correspond pas exactement à la répartition de nos actifs, nous utilisons des dérivés de change pour réduire le risque.

Les contreparties financières du Groupe pourraient exiger des appels de marge si l'évaluation à la valeur du marché négative dépassait une limite contractuelle convenue. Afin de se protéger contre des appels de marge potentiels en cas de fluctuations importantes du marché, le Groupe conserve de la trésorerie ou de la liquidité disponible à travers nos diverses lignes de crédit, conclut des dérivés avec de nombreuses contreparties financières et surveille quotidiennement les exigences liées aux marges afin de repérer les fluctuations défavorables entre le dollar et l'euro et les fluctuations du prix de l'aluminium. Il n'y a eu aucun appel de marge au 31 décembre 2024 et 2023.

Au 31 décembre 2024, la liquidité s'élevait à 727 millions de dollars, dont 141 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 467 millions de dollars inutilisés au titre du Pan-U.S. ABL, 104 millions de dollars inutilisés au titre de notre Facilité française assortie de sûretés sur stocks et de 15 millions de dollars de disponibilité au titre de nos accords d'affacturage. Au 31 décembre 2023, la liquidité s'élevait à 737 millions d'euros, dont 202 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 424 millions d'euros inutilisés au titre du Pan-U.S. ABL, 100 millions d'euros inutilisés au titre de notre Facilité française assortie de sûretés sur stocks et 11 millions d'euros de disponibilité au titre de nos accords d'affacturage.

Les créances cédées dans le cadre de contrats d'affacturage sans recours s'élevaient respectivement à 374 millions de dollars et à 394 millions de dollars au 31 décembre 2024 et 2023.

Au 31 décembre 2024, nos emprunts s'élevaient à 2 041 millions de dollars et étaient principalement constitués de 1 802 millions de dollars d'Emprunts Obligataires Senior de 153 millions de dollars de dettes locatives et de 56 millions de dollars au titre du Pan-U.S. ABL.

Au 31 décembre 2023, nos emprunts s'élèvent à 2 065 millions de dollars et comprennent principalement 1 854 millions de dollars d'Emprunts Obligataires Senior et de 170 millions d'euros de dettes locatives.

Le Groupe était en conformité avec toutes les clauses restrictives applicables liées à la dette à la date de clôture et au cours des exercices clos le 31 décembre 2023 et 2022.

Emprunts Obligataires Senior émis par Constellium SE

Les titres de dette suivants émis par la Société (les « Emprunts Obligataires Senior » ou les « Emprunts Obligataires ») - dont les principales caractéristiques sont résumées ci-dessous et en Note 20 des comptes consolidés - restaient dus au 31 décembre 2024 :

- Emprunt Obligataire Senior émis le 30 juin 2020, d'un montant total de 325 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 5.625% par an et arrivant à échéance le 15 juin 2028 ;
 - Emprunt Obligataire Senior lié au développement durable émis le 24 février 2021, d'un montant total de 500 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 3.750% par an et arrivant à échéance le 15 avril 2029. Constellium a établi deux objectifs de performance en matière de développement durable (intensité des émissions de gaz à effet de serre et apport de métaux recyclés). Si Constellium n'atteint pas le premier objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125% à compter du 15 avril 2026. Si Constellium n'atteint pas le deuxième objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2026, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125% à compter du 15 avril 2027 (en complément de toute majoration découlant du non-respect du premier objectif) ;
 - Emprunt Obligataire Senior lié au développement durable émis le 2 juin 2021, d'un montant total de 300 millions d'euros portant intérêt au taux de 3.125% par an et arrivant à échéance le 15 juillet 2029. Constellium a établi deux objectifs de performance en matière de développement durable (intensité des émissions de gaz à effet de serre et apport de métaux recyclés). Si Constellium n'atteint pas le premier objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125 % à compter du 15 juillet 2026. Si Constellium n'atteint pas le deuxième objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2026, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125% à compter du 15 juillet 2027 (en plus de toute majoration découlant du non-respect du premier objectif).
 - Emprunt Obligataire Senior émis le 8 août 2024, d'un montant total de 350 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 6.375% par an et arrivant à échéance le 15 août 2032 ;
 - Emprunt Obligataire Senior émis le 8 août 2024, d'un montant total de 300 millions d'euros portant intérêt au taux de 5.375% par an et arrivant à échéance le 15 août 2032.

Chacun de ces Emprunts Obligataires Senior est non assorti de sûretés et est garanti, d'une manière non assortie de sûretés, par certaines filiales de la Société.

Les actes constitutifs régissant les Emprunts Obligataires Senior contiennent des termes et conditions usuels en la matière, notamment, entre autres, des limites quant à la possibilité de contracter ou de garantir des dettes supplémentaires, de verser des dividendes, de faire d'autres paiements soumis à restrictions, de créer une restriction sur les dividendes et d'autres paiements qui seraient versés à la Société par certaines de ses filiales, de consentir certaines sûretés, de vendre des actifs et des actions des filiales et de participer aux fusions.

Facilité de crédit garantie par des sûretés sur des actifs aux États-Unis (Pan-U.S. ABL)

Trois de nos filiales américaines (Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC, Constellium Muscle Shoals LLC et Constellium Bowling Green LLC) sont des emprunteurs dans le cadre d'une facilité de crédit garantie par des sûretés sur des actifs («Pan-U.S. ABL»). La capacité d'emprunts disponible au titre de cette facilité s'élève à 550 millions de dollars américains comprenant une clause accordéon qui, si elle était exercée en totalité, permettrait aux emprunteurs d'augmenter leur capacité d'emprunt de 100 millions de dollars sous réserve d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs.

Le Pan-U.S. ABL est une facilité de crédit à taux variable et à échéance au 22 août 2029.

Cette facilité comporte des clauses régissant le ratio de couverture des charges fixes ainsi que des engagements usuels de faire et de ne pas faire. L'évaluation du respect des clauses de maintien des ratios financiers n'est nécessaire que si les fonds excédentaires disponibles se retrouvent en deçà de 10% de l'engagement total au titre de l'emprunt renouvelable.

Les obligations au titre de cette facilité de crédit sont, sous réserve de certains privilèges autorisés, garanties par des sûretés consenties sur la quasi-totalité des actifs des emprunteurs.

Facilité française assortie de sûretés sur stocks

Deux de nos filiales françaises (Constellium Isoire et Constellium Neuf-Brisach) ont obtenu une facilité de crédit assortie de sûretés sur les stocks (la "Facilité française assortie de sûretés sur stocks") pour 100 millions d'euros après de certains prêteurs, avec FactoFrance en qualité d'agent. La Facilité française assortie de sûretés sur stocks expire le 21 avril 2025. Les obligations des emprunteurs au titre de cette facilité de crédit sont garanties par des nantissements, avec et sans dépossession, sur leurs stocks éligibles. Au 31 décembre 2024, cette facilité n'était pas utilisée.

1.7 Déclaration consolidée de performance extra-financière

Ce rapport de gestion comprend, en Annexe 4, notre déclaration consolidée de performance extra-financière incluse dans un rapport de développement durable 2024 (le "Rapport de Développement Durable"). La déclaration consolidée de performance extra-financière a été établie conformément à l'ancien article L.225-102-1 II du Code de commerce (qui demeure applicable au Groupe à titre transitoire), afin de rendre compte de la manière dont le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités.

Le modèle d'affaires du Groupe et la façon dont les ressources incorporelles (telles que les ressources intellectuelles, les ressources humaines, les relations avec les clients) contribuent à la réalisation de celui-ci et à la création de valeur pour le Groupe sont expliqués dans la déclaration consolidée de performance extra-financière.

2. COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ ET INFORMATIONS Y AFFÉRENTES

Les comptes annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels que présentés dans la section 2 du présent rapport, ont été établis conformément aux principes comptables français et sont présentés en euro.

2.1 Activités de la Société au cours de l'exercice 2024

Constellium SE est la société-mère ultime du Groupe. Les actions ordinaires de Constellium SE sont cotées à la bourse de New York (*New York Stock Exchange*, NYSE) sous le sigle CSTM.

Le 21 février 2024, la Société a annoncé que son Conseil d'administration a autorisé un programme de rachat d'actions d'une durée de trois ans pour un montant maximum de 300 millions de dollars américains expirant le 31 décembre 2026. Un résumé des opérations liées au rachat d'actions de l'exercice 2024 figure dans la section 2.12 du présent rapport.

Le 8 août 2024, la Société a émis un Emprunt Obligataire Senior d'un montant nominal de 350 millions de dollars américains portant intérêt à un taux annuel fixe de 6,375% et arrivant à échéance en 2032 ainsi qu'un Emprunt Obligataire Senior d'un montant nominal de 300 millions d'euros portant intérêt à un taux annuel fixe de 5,375% et arrivant à échéance en 2032. La Société a utilisé le produit net de cette émission ainsi qu'une partie de ses liquidités disponibles pour rembourser son Emprunt Obligataire Senior portant intérêt au taux de 4,250% à échéance en 2026 pour un montant total en principal de 400 millions d'euros ainsi que son Emprunt Obligataire Senior portant intérêt au taux de 5,875% à échéance en 2026 pour un montant total en principal de 250 millions de dollars américains. Dans le cadre de cette émission, la dette intragroupe de certaines filiales de la Société a été restructurée via l'octroi d'un certain nombre de nouveaux prêts intragroupe et le remboursement d'un certain nombre de prêts intragroupe existants.

En juin 2024, la Société a perçu un dividende de 5 millions d'euros distribué par sa filiale Constellium International.

2.2 Activités en matière de recherche et développement

La Société est une holding, elle n'a pas d'activité de recherche et développement.

2.3 Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2024.

2.4 Évolution prévisible

La Société envisage de continuer d'exercer ses activités de holding en sa qualité de société-mère du Groupe et continue d'appliquer le principe de continuité d'exploitation à la préparation de ses comptes annuels (voir Note 1 des comptes annuels).

2.5 Principaux risques et incertitudes de la Société

La Société est exposée aux mêmes principaux risques et incertitudes que ceux identifiés au niveau du Groupe, tels qu'ils sont définis dans la section 1.5 du présent rapport de gestion. En tant que société holding, la Société est plus particulièrement exposée à des risques financiers (définis dans la section 1.5.2 ci-avant), étant toutefois précisé que la sensibilité de la Société aux risques de taux et de change est atténuée par les facteurs suivants :

- les emprunts auprès de tiers de la Société libellés en dollars américains sont naturellement couverts par les prêts intra-groupe consentis par la Société à ses filiales libellés dans la même devise ;
- les prêts intra-groupe consentis par la Société et ses emprunts auprès de tiers, représentant respectivement 81 % du total de l'actif et 73 % du total du passif de la Société au 31 décembre 2024, sont des instruments à taux fixe.

2.6 Présentation des comptes annuels de la Société

2.6.1 Compte de résultat

Au titre de l'exercice 2024, la Société a généré des produits d'exploitation de 80 millions d'euros, comparé à 66 millions d'euros au titre de l'exercice 2023. Les charges d'exploitation se sont élevées à 110 millions d'euros au titre de l'exercice 2024, comparé à 89 millions d'euros au titre de l'exercice 2023. La perte d'exploitation s'est élevée à 30 millions d'euros au titre de l'exercice 2024, contre une perte d'exploitation de 23 millions d'euros au titre de l'exercice précédent. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Société centralise l'ensemble des flux de refacturation liés aux services de management et d'IT pour le Groupe.

Le résultat financier est un produit net de 6 millions d'euros au titre de l'exercice 2024, comparé à un produit net de 27 millions d'euros au titre de l'exercice 2023. La diminution du résultat financier de 21 millions d'euros entre 2024 et 2023 s'explique principalement par les éléments suivants : (i) la dépréciation des actions auto-détenues (11 millions d'euros en 2024, contre 0 au titre de l'exercice 2023), (ii) la diminution du montant du dividende versé par Constellium International (5 millions d'euros en 2024, contre 10 millions d'euros en 2023), (iii) la diminution du produit des intérêts financiers net (9 millions d'euros en 2024 contre 10 millions d'euros au titre de l'exercice 2023) et (iv) des dépréciations accélérées des frais d'émission d'emprunt capitalisés de 3 millions d'euros au titre de l'exercice 2024, à la suite du refinancement des Emprunts Obligataires Senior d'août 2024 (0,3 million d'euros au titre de l'exercice 2023).

Le résultat exceptionnel s'établit à 35 millions d'euros de charges nettes au titre de l'exercice 2024 (comparé à un produit exceptionnel net de 880 millions d'euros au titre de l'exercice 2023, étant précisé que ce dernier correspondait à la plus-value sur la vente en 2023 par la Société des titres de Constellium Extrusions Deutschland GmbH). Le résultat exceptionnel 2024 comprend : (i) une charge exceptionnelle sur opérations en capital de 25 millions d'euros, relative aux actions Constellium SE rachetées en 2024 et livrées en 2024 aux salariés du Groupe autres que les salariés de la Société à la suite de l'acquisition définitive de leurs droits au titre d'un plan d'attribution gratuite d'actions, (ii) un produit exceptionnel de 11 millions d'euros correspondant au montant des rachats d'actions refacturés par la Société à certaines de ses filiales, et (iii) une provision de 21 millions d'euros constituée sur la base de l'estimation par la Société de la probabilité que les plans d'attribution gratuite d'actions en cours au 31 décembre 2024 seront servis, à leur échéance, avec les actions rachetées.

L'impôt sur les sociétés est un produit de 19 millions d'euros au titre de l'exercice 2024, comparé à un produit de 15 millions d'euros au titre de l'exercice 2023; à noter que le produit provient principalement du profit de l'intégration fiscale française qui permet une compensation entre les produits et les pertes d'impôts sur les sociétés générés par les filiales françaises au cours de la même année.

Le résultat net au titre de l'exercice 2024 est une perte de 40 millions d'euros, comparé à un produit de 19 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

2.6.2 Bilan

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élève à 2 400 millions d'euros, comparé à 2 302 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Les titres de participation s'élèvent à un montant de 104 millions d'euros au 31 décembre 2024 et 2023. Le montant des prêts intra-groupe s'élève à 1 938 millions d'euros au 31 décembre 2024, comparé à 1 827 millions d'euros au 31 décembre 2023. La variation nette constatée entre l'ouverture et la clôture de l'exercice s'explique principalement par le refinancement de la dette intragroupe du 8 août 2024, avec (i) un nouveau prêt de 300 millions d'euros consenti par la Société à Constellium France Holdco ainsi qu'un remboursement anticipé par Constellium France Holdco à la Société du prêt de 200 millions d'euros consenti en novembre 2017, (ii) un nouveau prêt de 350 millions de dollars américains consenti par la Société à Constellium Finance¹ ainsi qu'un remboursement anticipé par Constellium Finance à la Société d'un montant en principal restant dû de 250 millions de dollars américains au titre du prêt de novembre 2017, (iii) un remboursement anticipé du prêt de 150 millions d'euros consenti par la Société à sa filiale Constellium International en décembre 2014, ainsi que (iv) la revalorisation des prêts en devises ayant généré une augmentation de 67 millions d'euros au titre de l'exercice 2024. L'actif immobilisé comprend également au 31 décembre 2024 13 millions d'euros d'actions auto-détenues (après prise en compte d'une dépréciation de 11 millions d'euros).

¹ Constellium Finance est une filiale indirectement détenue par la Société qui est une entité centralisatrice des excédents de trésorerie pour le Groupe en charge de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe par le biais d'accord de "cash pooling" et d'autres accords de trésorerie avec les autres entités du Groupe.

L'actif circulant s'élève à 215 millions d'euros au 31 décembre 2024 (comparé à 292 millions d'euros au 31 décembre 2023), et correspond principalement à une créance détenue par la Société sur Constellium Finance dans le cadre de la centralisation de trésorerie du Groupe (171 millions d'euros au 31 décembre 2024, contre 280 millions d'euros au 31 décembre 2023), aux actions auto-détenues (23 millions d'euros au 31 décembre 2024, contre 0 au 31 décembre 2023), à des créances d'impôts (16 millions d'euros au 31 décembre 2024, contre 8 millions d'euros au 31 décembre 2023) et aux comptes courants de l'intégration fiscale française qui représentent le net entre l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés membres de l'intégration fiscale française et les acomptes d'impôts qu'elles ont versés à la Société pendant l'exercice (24 millions d'euros au 31 décembre 2024, contre 1 million d'euros au 31 décembre 2023).

Les frais d'émission d'emprunts à étaler s'élèvent à 20 millions d'euros au 31 décembre 2024 (comparé à 16 millions d'euros au 31 décembre 2023). L'écart de conversion actif sur les emprunts s'élève à 109 millions d'euros au 31 décembre 2024 (comparé à 63 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Les capitaux propres s'élèvent à 467 millions d'euros au 31 décembre 2024, comparé à 507 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette variation est principalement due à une perte nette de 40 millions d'euros au titre de l'exercice 2024.

Les dettes financières s'élèvent à 1 755 millions d'euros au 31 décembre 2024 (comparé à 1 693 millions d'euros au 31 décembre 2023) et sont principalement constituées par des Emprunts Obligataires Senior (tels que décrits dans la section 1.6.4). L'augmentation du montant des emprunts entre l'ouverture et la clôture de l'exercice est principalement due (i) à l'émission par la Société en août 2024 de deux nouveaux Emprunts Obligataires Senior à échéance en 2032 d'un montant de, respectivement, 300 millions d'euros et 350 millions de dollars américains et au remboursement par la Société, à la même date, des Emprunts Obligataires Senior à échéance 2026 pour 400 millions d'euros et 250 millions de dollars américains (équivalents à 229 millions d'euros), en principal, ainsi que des intérêts courus et impayés, et (ii) à la revalorisation des emprunts en devises ayant généré une hausse de 67 millions d'euros au cours de l'exercice 2024.

Les autres dettes s'élèvent à 49 millions d'euros au 31 décembre 2024 (contre 40 millions au 31 décembre 2023, et comprennent principalement des dettes d'impôt vis-à-vis des filiales membres du groupe français d'intégration fiscale. L'écart de conversion passif relatif aux prêts s'élève à 109 millions d'euros au 31 décembre 2024, comparé à 63 millions d'euros au 31 décembre 2023.

2.6.3 Résultats des cinq derniers exercices

Conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société figure en Annexe 1 du présent rapport de gestion.

2.7 Prises de participation significative ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français

Conformément à l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2024 la Société a pris le contrôle d'une société française Railtech-Alu-Singen à la suite de l'acquisition, le 29 août 2024, par l'une des filiales de la Société de 51 % du capital et des droits de vote de Railtech-Alu-Singen (49 % du capital et des droits de vote de celle-ci appartenaient déjà à une autre filiale de la Société).

2.8 Charges non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucune dépense et charge non déductible du résultat fiscal, telle que définie aux 4 et 5 de l'article 39 dudit Code, n'a été comptabilisée dans les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2024.

2.9 Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société

L'information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société au 31 décembre 2024 figure en Annexe 2, conformément aux articles L.441-14 et D.441-6, I du Code de commerce.

2.10 Information sur les dividendes et revenus distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons que la Société n'a pas distribué de dividende au titre des exercices 2024, 2023 et 2022.

2.11 Actionnariat salarié

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2024, les salariés du Groupe ne détenaient pas d'action de la Société au sens de l'article L.225-102 du Code de commerce.

L'information sur les instruments d'intéressement en actions de la Société est incluse dans la Note 5.6 des comptes annuels de la Société.

2.12 Rachat par la Société de ses propres actions

La mise en œuvre du programme de rachat d'actions annoncé par la Société en février 2024 passe par les rachats de ses propres actions par la Société effectués :

- d'une part, dans le cadre de l'autorisation donnée pour une durée de douze mois par la huitième résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 2 mai 2024 conformément à l'article L. 225-209-2 du Code de commerce (les actions ainsi rachetées peuvent être attribuées soit, dans les deux ans de leur rachat, en paiement ou en échange d'actifs acquis par la Société dans le cadre d'une opération de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ; soit, dans l'année de leur rachat, aux bénéficiaires des programmes d'attributions gratuites d'actions, d'options d'achat d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées; soit, dans le délai légal applicable, à toute autre finalité autorisée par la loi française à la date à laquelle le Conseil d'administration utilise l'autorisation) ; et
- d'autre part, sans autorisation des actionnaires, conformément à l'article L. 225-208 du Code de commerce (les actions ainsi rachetées doivent être attribuées, dans un délai d'un an à compter de leur rachat, aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans le cadre de plans d'attributions gratuites d'actions, d'options d'achat d'actions ou d'autres allocations d'actions).

Le nombre d'actions rachetées en vertu de l'autorisation des actionnaires ne peut pas excéder 10% du capital et, lorsque ces actions sont rachetées pour les besoins de leur utilisation future en tant que contrepartie d'une opération potentielle de croissance externe, de fusion de scission ou d'apport, leur nombre ne peut pas excéder 5% du capital. En tout état de cause, la Société ne peut posséder, à tout moment, plus de 10 % du total de ses propres actions. Les actions autodétenues ne donnent pas droit aux dividendes et sont privées de droits de vote.

L'information ci-après est indiquée dans le présent rapport conformément à l'article L. 225-211, alinéa 2 du Code de commerce² :

Au 31 décembre 2024, la Société détenait, au total, 3 296 576 de ses propres actions représentant 2,25% du capital de la Société.

2.12.1. Actions rachetées en application de l'article L. 225-208 du Code de commerce

Au cours de l'exercice 2024, la Société a racheté, en application de l'article L. 225-208 du Code de commerce, 3 171 878 actions de la Société (soit 2,16 % du capital au 31 décembre 2024), au prix moyen unitaire de 16,46 dollars américains (soit 15,84 euros). Le montant des frais de négociation correspondants était de 58 638 dollars américains (soit 56 442 euros).

Au cours de l'exercice 2024, 1 338 744 actions de la Société (soit 0,91 % du capital au 31 décembre 2024) rachetées en application de l'article L. 225-208 du Code de commerce ont été remises aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées à la suite de l'attribution définitive d'actions dans le cadre d'un des plans d'attribution gratuite d'actions de la Société.

Au 31 décembre 2024, la détention par la Société de ses propres actions rachetées en application de l'article L. 225-208 du Code de commerce était comme suit :

Nombre d'actions *	1 833 134
Valeur nominale (en euros)	36 662,68
Valeur comptable (en euros)	22 620 662,16
% du capital	1,25 %

* Toutes les actions sont attribuées aux plans d'attributions gratuites d'actions bénéficiant aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

² Les montants indiqués en dollars américains dans cette section 2.12 ont été convertis en euros en appliquant le taux de change du 31 décembre 2024.

2.12.2. Actions rachetées en application de l'article L. 225-209-2 du Code de commerce

Au cours de l'exercice 2024, la Société a racheté, en application de l'article L. 225-209-2 du Code de commerce, 1 463 442 actions de la Société (soit 1% du capital au 31 décembre 2024), au prix moyen unitaire de 18,16 dollars américains (soit 17,48 euros). Le montant des frais de négociation correspondants était de 29 269 dollars américains (soit 28 173 euros).

Au 31 décembre 2024, la détention par la Société de ses propres actions rachetées en application de l'article L. 225-209-2 du Code de commerce était comme suit :

Nombre d'actions *	1 463 442
Valeur nominale (en euros)	29 268,84
Valeur comptable (en euros)	13 327 550,83
% du capital	1,00 %

* Toutes les actions sont destinées à être utilisées en paiement ou en échange d'actifs que la Société pourrait acquérir dans le cadre de potentielles opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport.

2.13 Plan de vigilance

2.13.1 Introduction

Contexte juridique

Conformément à l'article L.225-102-1 du Code de commerce, le plan de vigilance de Constellium SE vise à présenter les mesures de vigilance raisonnables mises en place pour identifier les risques, et prévenir la survenance, d'atteintes graves aux droits humains et libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité et à l'environnement qui pourraient résulter des activités de la Société et des sociétés qu'elle contrôle, directement ou indirectement, au sens du II de l'article L. 233-16 du Code de commerce, ainsi que des activités de ceux de leurs sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels elles ont une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont liées à cette relation.

Le Groupe Constellium

Le Groupe Constellium est un leader mondial dans le développement, la fabrication et la commercialisation d'une large gamme de produits en aluminium laminés et extrudés de haute technicité et à forte valeur ajoutée destinés aux marchés de l'emballage, de l'aéronautique, de l'automobile, des autres transports et de l'industrie. Au 31 décembre 2024, le Groupe comptait environ 12 000 salariés et exploitait 25 sites de production dans 10 pays (quatre en France, quatre en Allemagne, cinq aux États-Unis, quatre en Suisse, deux en Chine (dont une en coentreprise), deux en Slovaquie, une en République tchèque, une en Espagne, une au Mexique et une au Canada (en coentreprise)). Il dispose également de trois centres de R&D et de trois centres administratifs.

La portée

Le périmètre du plan de vigilance comprend les activités de la Société et des sociétés qu'elle contrôle, c'est-à-dire les activités de Constellium SE et de l'ensemble des filiales consolidées telles que listées dans la Note 32 des comptes consolidés 2024, à l'exception des coentreprises Astrex Inc. (Canada), Constellium Engley (Changchun), Automotive Structures Co Ltd. (Chine) et AluInfra Services SA (Suisse) (pour les besoins du plan de vigilance, le "Groupe" ou "Constellium"). Les coentreprises susmentionnées ont été exclues du périmètre du plan car leur taille n'est pas significative en termes de chiffre d'affaires et d'effectifs individuellement et au niveau du Groupe.

Le plan de vigilance couvre également les activités de ceux sous-traitants ou fournisseurs du Groupe avec lesquels il entretient une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont liées à cette relation (ci-après les « Fournisseurs »).

L'obligation légale de mettre en œuvre efficacement un Plan de Vigilance repose sur cinq éléments clés obligatoires :

- Une cartographie des risques (identification, analyse et priorisation des risques).
- Procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, sous-traitants ou fournisseurs.
- Mesures visant à atténuer les risques et à prévenir les dommages graves.
- Un mécanisme d'alerte et des rapports de collecte respectifs.

- Un système de suivi pour suivre et évaluer l'efficacité des actions menées.

2.13.2 Valeurs et gouvernance

Le Groupe dispose de valeurs très solides, bien établies et profondément ancrées :

- La sécurité est la responsabilité de chacun, quel que soit son rôle. Nous améliorons constamment nos pratiques de sécurité et formons nos employés à toujours suivre les consignes et les règles de sécurité, et à signaler tout comportement dangereux dont ils sont témoins ;
- Le respect est le fondement de toute relation. Nous respectons et valorisons la diversité des personnes qui composent notre entreprise et nous traitons tout le monde de manière équitable.
- La confiance est la base de notre approche des affaires. Cela signifie créer un environnement où chacun peut échanger ses points de vue et collaborer efficacement ;
- Transparence : Nous nous assurons que tous nos employés disposent des informations dont ils ont besoin pour faire leur travail, et nous communiquons ouvertement et clairement avec nos clients et autres parties prenantes ;
- Collaboration : Nous travaillons ensemble, et avec nos clients et nos parties prenantes, pour identifier et résoudre les problèmes et pour apporter de nouvelles idées et perspectives ;
- Autonomisation : Nous faisons confiance aux employés, à tous les niveaux, et leur donnons les moyens de prendre des décisions et d'en être responsables.

Ces valeurs constituent la base du Code de conduite mondial de Constellium (« Code de conduite ») auquel chaque salarié du Groupe est tenu de se conformer. Il comprend des dispositions relatives à la santé et à la sécurité, à l'environnement et aux droits de l'homme. Il définit les mesures requises et les procédures de signalement des irrégularités. Une violation du Code de conduite peut entraîner des mesures disciplinaires. Le Code de conduite est présenté à tous les nouveaux salariés dans le cadre du processus d'intégration. Une plateforme d'apprentissage en ligne proposant une formation au Code de conduite (y compris un module de formation en ligne sur le développement durable, que nous avons lancé en 2019) est accessible à plus de 6 000 salariés ayant accès à un ordinateur et à une adresse e-mail. Tous les salariés du Groupe ayant un grade de poste 28 ou supérieur (soit environ 1 700 personnes) font évaluer chaque année leur connaissance du Code de conduite via la plateforme d'apprentissage en ligne. En 2023, nous avons lancé deux nouveaux modules en ligne -accessibles à tous les salariés - sur la neutralité carbone et l'économie circulaire.

Constellium attend de ses fournisseurs qu'ils appliquent des normes similaires dans leur mode de fonctionnement et a élaboré le Code de conduite des fournisseurs de Constellium, disponible sur son site Web et auquel les fournisseurs sont tenus de se conformer.

En complément du Code de conduite, un ensemble de politiques et de directives définissent le cadre environnemental et social global dans lequel opère le Groupe :

- **Politique des droits de l'homme et pratiques de travail** Notre politique des droits de l'homme est conforme aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et à la norme de performance de l'Aluminium Stewardship Initiative. Elle s'applique à l'entreprise, à nos partenaires et à nos fournisseurs.
- **Politique Environnement, Santé et Sécurité (Politique EHS First)** Notre politique est définie par EHS FIRST, le système de gestion EHS de Constellium. Notre système est décrit et documenté dans la politique et le manuel EHS FIRST, ainsi que dans les directives et lignes directrices EHS de Constellium.
- **Politique d'approvisionnement durable et Code de conduite des fournisseurs** Notre politique d'approvisionnement durable et notre Code de conduite des fournisseurs sont conformes aux principes du Pacte mondial des Nations Unies et s'appliquent à tous nos fournisseurs, consultants, sous-traitants et agents. Nous demandons à tous nos fournisseurs de signer notre Code de conduite des fournisseurs.
- **Politique de signalement des actes répréhensibles (politique de dénonciation)** Cette politique encourage les employés à s'exprimer sans crainte de représailles en établissant des procédures de signalement d'actes répréhensibles, de soupçons d'actes répréhensibles, de fraudes, d'irrégularités (financières, comptables, d'audit, bancaires) ou de toute violation de nos politiques, procédures ou de notre Code de conduite. Pour faciliter le signalement, nous avons mis en place une ligne d'assistance téléphonique pour l'intégrité, gérée par un tiers externe, dans tous les pays où nous avons des opérations et dans différentes langues.

- **Due diligence environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) pour les processus de fusions et acquisitions (M&A), de fermeture, de démantèlement et de cession** Cette politique décrit la due diligence requise pour les fusions et acquisitions (M&A), ainsi que pour les processus de fermeture, de démantèlement et de cession.
- **Déclaration relative à l'esclavage moderne** Cette déclaration décrit notre engagement en faveur de la prévention de toutes les formes d'esclavage, de travail forcé ou de servitude, de travail des enfants et de traite des êtres humains, tant dans notre entreprise que dans notre chaîne d'approvisionnement.

La structure de gouvernance du développement durable, approuvée par le Conseil d'administration en 2021, a été progressivement déployée et mise en œuvre par l'intermédiaire des comités suivants :

- Au niveau du conseil d'administration, **le comité de sécurité et de développement durable** supervise les progrès de notre performance en matière de sécurité, la réalisation des objectifs de développement durable et surveille les réglementations et les tendances en matière de développement durable.
- Le **comité exécutif** examine au moins deux fois par an les progrès et la stratégie de la feuille de route de développement durable à l'horizon 2030 et organise des réunions ad hoc pour discuter de sujets spécifiques, le cas échéant.
- Le mandat du **comité de divulgation** comprend l'examen de la déclaration consolidée de performance extra-financière et du plan de vigilance de Constellium en plus de l'examen des rapports financiers.
- Le **comité industriel** couvre le changement climatique (émissions de GES) et d'autres sujets environnementaux tels que les émissions atmosphériques, les effluents et les déchets, l'eau et la biodiversité, en plus des sujets de santé et de sécurité.
- Le **comité de gestion des risques d'entreprise** intègre les risques environnementaux et sociaux dans ses évaluations.
- Le **comité de conformité** supervise chaque trimestre la formation et la communication du Code de Conduite ainsi que sa conformité, sa mise à jour et son application, et examine les dossiers reçus via la hotline d'intégrité ou d'autres canaux, clôturant officiellement chaque dossier lorsqu'aucune mesure supplémentaire n'est à prendre. Ce comité rend compte chaque trimestre au comité d'audit de toute question importante concernant, entre autres, le Code de conduite, la politique d'approvisionnement durable et la politique des droits de l'homme et des pratiques de travail.

Initiatives en faveur du Devoir de Vigilance

Constellium est un membre fondateur de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI), une organisation mondiale non lucratif, de définition de standard et de certification adoptant une approche intégrale de la chaîne de valeur. En 2023, notre vice-présidente du développement durable et des affaires publiques pour l'Europe a été élue au conseil d'administration de l'ASI.

Les efforts de Constellium en matière de responsabilité sociétale ont été reconnus en 2024 par l'Aluminium Stewardship Initiative, qui a certifié l'ensemble de nos opérations ainsi que notre siège social à Paris, en France, selon la dernière version de la Norme de Performance.

En 2024, Constellium a participé à la Semaine du climat de New York, soulignant l'importance de l'industrie de l'aluminium dans l'atténuation du changement climatique. Nous avons pris part à une table ronde intitulée « Il est temps d'amener les canettes en aluminium à une circularité totale » et rappelé à tous notre responsabilité collective et individuelle.

Cette année également, et dans le cadre du programme Energy Star de l'Agence américaine de protection de l'environnement, Constellium a eu l'opportunité de présenter la Stratégie de Décarbonation de l'entreprise ainsi que ses projets énergétiques liés au métal en fusion à d'autres entreprises manufacturières lors de la rencontre annuelle des partenaires industriels EPA Energy Star à Nashville..

Les initiatives des années passées démontrent notre engagement envers notre devoir de vigilance :

- En 2023, Constellium a également participé à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, ou COP28, aux Émirats arabes unis, soulignant l'importance de l'industrie de l'aluminium dans

l'atténuation du changement climatique et a rejoint le programme Energy Star de l'Agence américaine de protection de l'environnement pour mieux suivre les performances énergétiques.

- Constellium a rejoint en 2022, dans le cadre de sa stratégie de lutte contre le changement climatique, la First Movers Coalition. Cette initiative mondiale, menée par le Forum économique mondial et le gouvernement américain, vise à accélérer l'adoption de technologies zéro carbone par les fournisseurs et à réduire les émissions de carbone grâce au pouvoir d'achat combiné des entreprises. En adhérant à cette initiative, nous nous engageons à ce que d'ici 2030, 10 % de nos achats d'aluminium primaire soient à émissions proches de zéro et qu'au moins 50 % de tout l'aluminium que nous utilisons provienne de sources recyclées.

- En 2021, Constellium a également contribué au lancement d'Alumobility, une association à but non lucratif créée pour promouvoir l'utilisation de l'aluminium dans l'industrie automobile, où des études techniques aident les constructeurs automobiles à récolter les avantages durables de l'aluminium dans un écosystème de producteurs d'aluminium et de partenaires technologiques en aval.

Constellium travaille également avec d'autres organisations pour lutter contre les risques inhérents à ses activités, telles que Metal Packaging Europe (qui encourage l'utilisation d'indicateurs significatifs pour soutenir le recyclage), Every Can Counts (qui promeut le recyclage des canettes en Europe) et le groupe commercial américain Can Manufacturers Institute (CMI) (qui promeut le recyclage des canettes aux États-Unis).

Enfin, Constellium est membre du comité français du Global Compact et du Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) qui sont des forums offrant l'opportunité à Constellium d'interagir avec d'autres entreprises et de développer des pratiques durables.

2.13.3 Cartographie des risques

Constellium a mené des évaluations de risques afin d'identifier les principaux risques de durabilité associés à ses activités. Des évaluations de matérialité initiales réalisées avec des parties prenantes internes et externes nous ont aidés à comprendre les sujets les plus préoccupants, ce qui a ensuite éclairé notre processus d'évaluation des risques. Des évaluations plus détaillées, appuyées par des fonctions clés, nous ont permis d'évaluer l'impact des risques de durabilité sur Constellium d'un point de vue financier, ainsi que l'impact de nos activités sur les personnes et la planète (matérialité environnementale et sociale).

Notre univers de risque comprend donc un ensemble de catégories de risques dérivées d'évaluations de matérialité passées, des évaluations actuelles de sujets spécifiques de durabilité et de sources externes telles que l'Aluminium Stewardship Initiative.

Parmi ces risques, ceux identifiés comme les plus significatifs d'un point de vue financier ont été intégrés à la revue annuelle menée par le Comité de gestion des risques d'entreprise du Groupe. Ce groupe est chargé d'évaluer et de formuler des stratégies pour traiter tous les facteurs affectant matériellement le profil de risque du Groupe, y compris les risques environnementaux et sociaux.

En outre, Constellium travaille avec ses Fournisseurs pour promouvoir davantage le développement durable dans notre secteur, d'autant plus que les impacts sociaux et environnementaux de nos chaînes d'approvisionnement sont plus importants que ceux de nos propres opérations. Dans le contexte actuel en rapide évolution, nos parties prenantes externes, notamment nos clients et nos consommateurs, s'intéressent de plus en plus à la manière dont nous abordons les impacts négatifs de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Catégories de risques

Un ensemble de catégories de risques a été sélectionné, en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact. Une priorisation et des objectifs, ainsi que des indicateurs clés de performance, liés aux politiques, ont été définis pour permettre la supervision.

- **Risques environnementaux :**
 - Changement climatique : impact de l'activité du Groupe sur le changement climatique (émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1), consommation d'électricité (Scope 2) et intensité carbone des produits (Scopes 1, 2 & 3)).
 - Économie circulaire : part insuffisante d'aluminium recyclé dans notre consommation de métal, entraînant un épuisement plus important des ressources en aluminium primaire.

- Émissions atmosphériques, effluents et déchets : le risque de pollution des sols, de l'air ou de l'eau environnants en raison des émissions, des effluents et des déchets de notre production
- Gestion de l'eau

- **Risques sociaux (droits de l'homme et libertés fondamentales) :**

- Santé et sécurité : les risques pour la santé et la sécurité de nos salariés (accidents du travail et maladies professionnelles).
- Diversité des genres : le risque comprend l'équilibre ou la représentation équitable des personnes de sexes différents, l'équité dans la répartition des avantages et des responsabilités et l'inclusion (tous les services, opportunités et établissements ouverts à tous).
- Attraction et rétention des talents: le risque de manquer de talents hautement qualifiés et techniques au sein de l'organisation et de maintenir des pratiques d'emploi compétitives.

- **Risques liés à la Supply Chain (Fournisseurs et sous-traitants) :**

Constellium travaille avec ses fournisseurs pour promouvoir davantage le développement durable dans son secteur, d'autant plus que les impacts sociaux et environnementaux de ses chaînes d'approvisionnement sont plus importants que ceux de ses propres opérations. Dans un environnement en constante évolution, le nombre de réglementations liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est en augmentation. En outre, nos parties prenantes externes, notamment nos clients et nos consommateurs, s'intéressent de plus en plus à la manière dont nous abordons les impacts négatifs de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Notre Code de conduite des fournisseurs et notre Politique d'approvisionnement durable sont conformes au Pacte mondial des Nations Unies et s'appliquent à nos Fournisseurs. Nous nous efforçons de garantir que nos politiques et procédures sont conformes aux réglementations récentes et d'être aussi préparés que possible aux réglementations anticipées.

Notre politique d'approvisionnement durable définit ce que signifie pour Constellium le développement durable dans le domaine des achats. L'objectif est de créer de la valeur partagée pour la société et de se conformer aux exigences réglementaires tout en gérant les risques liés à la chaîne d'approvisionnement qui ont un impact sur la réputation de l'entreprise et la continuité de ses approvisionnements. Cette politique contient des dispositions relatives à la chaîne d'approvisionnement, exigeant notamment que les fournisseurs se conforment à certaines lois applicables, notamment le Modern Slavery Act (Royaume-Uni) et la loi sur le devoir de vigilance (France).

La combinaison des éléments mentionnés ci-dessus détermine notre évaluation des niveaux de risque de nos Fournisseurs, sur la base des considérations suivantes :

- Risques environnementaux : pour nos fournisseurs de métaux et d'énergie, l'impact sur le changement climatique (émissions de gaz à effet de serre de la production d'énergie et d'aluminium) ; et le risque général de pollution (émissions atmosphériques, effluents et déchets)
- Risques sociaux, tels que la sécurité, les violations des droits de l'homme, le travail des enfants et le travail forcé:
 - les risques liés aux conditions de travail des salariés de nos Fournisseurs travaillant sur nos sites opérationnels (sous-traitants de projets et sous-traitants à long terme tels que les salariés de sécurité, de nettoyage et de restauration)
 - le risque de recours au travail des enfants par nos Fournisseurs notamment dans les activités de recyclage ; l'utilisation de minéraux de conflit.

Les catégories d'achats concernées sont les achats directs (métaux primaires et alliages, énergie et métaux recyclés) et les achats indirects (dont certains investissements, transports, pièces détachées, consommables industriels, services de maintenance, etc.). Les trois principaux types d'achats sont, par ordre d'importance, les métaux primaires et alliages, les métaux recyclés et l'énergie. En valeur, les achats directs (métaux) représentent environ 70 % des dépenses annuelles totales du Groupe, et les achats indirects (non-métaux et énergie) représentent environ 30 % des dépenses annuelles totales du Groupe.

2.13.4 Procédures d'évaluation régulières et atténuation des risques

Notations, certifications et engagement du groupe

Les risques environnementaux et sociaux liés aux activités du Groupe sont examinés chaque année, conformément à la méthodologie d'évaluation des risques du Groupe. Des audits externes axés sur les risques environnementaux sont également régulièrement menés à la demande de nos compagnies d'assurance et alimentent notre cartographie des risques.

Constellium est fier d'obtenir régulièrement des notes élevées et de collaborer avec des partenaires très bien notés. Notre médaille d'or EcoVadis avec un score de 78/100 nous place dans le top 2 % des 100 000 entreprises évaluées dans le monde en 2024. Constellium a obtenu la certification de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) pour l'ensemble de ses opérations ainsi que pour son siège social à Paris. Les opérations en Europe et en Amérique du Nord sont certifiées conformes aux 11 principes de la Norme. Nos opérations en Chine ont été certifiées conformes aux quatre premiers principes de la Norme, en tant que transformateurs de matériaux.

En 2024, Constellium a reçu le prix du fournisseur de l'année de Stellantis pour son engagement fort en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et ses exigences strictes en ce qui concerne son activité et sa chaîne d'approvisionnement.

Autres notes et certifications :

- ISS-oekom a attribué à notre performance en matière de développement durable le statut Prime et la note B, la meilleure note dans le secteur des métaux et de l'industrie minière.
- Sur une échelle de AAA à CCC, nous avons reçu une note AA dans l'évaluation MSCI ESG Ratings, nous positionnant au sommet de notre secteur (Métaux et mines – Métaux non précieux). En février 2025, nous avons obtenu une note C du Carbon Disclosure Project (CDP) pour le changement climatique. Nous enquêtons sur les raisons de ce résultat décevant.

Conformément à la réglementation sur les minéraux de conflit, nous avons mis en place des mesures de diligence raisonnable et communiquons les informations correspondantes sur notre site Internet. Les informations contenues sur notre site Internet ne sont pas incorporées par référence dans le présent document.

Au niveau opérationnel, nos fonctions d'entreprise, nos unités commerciales et nos sites sont responsables de la mise en œuvre et du reporting des actions visant à atteindre nos objectifs de développement durable. Les responsables de chaque fonction travaillent directement avec les sites et rendent compte aux comités de gouvernance interne concernés. Depuis 2022, nous avons commencé à intégrer les critères RSE dans le cadre de notre Employee Performance Award, aux côtés de la performance financière et individuelle. Nous mesurons les réalisations en matière de sécurité, inclusion et d'émissions de carbone, afin de garantir que tous les employés sont engagés et concentrés sur l'amélioration de nos performances en matière de développement durable.

En complément des politiques opérationnelles établies par le Groupe, des objectifs et priorités EHS spécifiques sont définis chaque année et leurs résultats sont étroitement suivis.

Procédures d'évaluation des Fournisseurs réguliers

La politique d'approvisionnement durable de Constellium repose sur cinq piliers, s'appuyant en grande partie sur les activités de due diligence des fournisseurs : Gouvernance, Identification et priorisation des risques, Évaluation et surveillance des risques, Atténuation et prévention des risques, et Communication et amélioration.

Cette politique décrit une approche en trois étapes de la diligence raisonnable des Fournisseurs, visant à identifier, évaluer et atténuer les risques et les impacts négatifs au sein de la chaîne d'approvisionnement, et pour susciter des changements positifs dans la mesure du possible :

- Étape 1 : Nous identifions les Fournisseurs potentiellement à risque dans notre base de fournisseurs grâce à une évaluation générale des risques inhérents qui couvre les sujets liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En outre, toutes les fonderies d'aluminium situées dans des zones de conflit et à haut risque (CAHRA) sont suivies et considérées comme présentant un risque inhérent élevé pour les droits de l'homme et du travail.

- Étape 2 : Nous évaluons les risques résiduels des Fournisseurs identifiés à l'étape 1 à l'aide d'une évaluation détaillée basée sur les risques [c.-à-d. la certification de l'Aluminum Stewardship Initiative (ASI), l'évaluation EcoVadis, les marques approuvées par la London Metal Exchange (LME)] pour déterminer quels sont les fournisseurs à risque. De plus, nous effectuons une surveillance continue des risques dans notre base de Fournisseurs.

- Étape 3 : Nous travaillons avec nos Fournisseurs à risque pour définir des actions d'amélioration et suivre leur mise en œuvre. Dans certains cas, un audit sur site (par exemple une évaluation des conditions de travail) peut être requis pour les fournisseurs présentant un risque élevé en matière de droits de l'homme et de droits du travail.

Nous attendons de tous nos fournisseurs sous contrat qu'ils signent notre Code de conduite des fournisseurs et qu'ils respectent et adhèrent à ses conditions concernant l'environnement, la société, l'éthique des affaires, les droits de l'homme et les pratiques de travail.

Conformément au Code, un fournisseur peut être audité par Constellium ou un tiers désigné par Constellium pour vérifier si le fournisseur respecte les dispositions du Code (par exemple, évaluation des conditions de travail).

Des clauses relatives au respect du Code de conduite des fournisseurs peuvent être incluses dans nos conditions générales d'achat ou nos contrats, selon le cas.

Actuellement, 74 % des dépenses du groupe Constellium sont couvertes par des Fournisseurs qui ont signé notre Code de conduite des fournisseurs (ou qui disposent d'un Code de conduite conforme au nôtre, qui couvre des exigences similaires dans une mesure comparable).

En outre, 80 % des dépenses annuelles du Groupe ont été effectuées auprès de Fournisseurs à risque ayant fait l'objet d'une évaluation de développement durable détaillée. Nous encourageons nos Fournisseurs de métaux, de bauxite et d'alumine à devenir membres de l'ASI et à obtenir la certification. Grâce à cette action, nous réduisons les risques liés à l'extraction de la bauxite, au raffinage de l'alumine ou à la fusion.

Gouvernance, communication et formation en matière d'approvisionnement durable

Dans le cadre du Cadre d'approvisionnement durable et pour garantir une gouvernance solide, nous avons mis en place un Conseil de pilotage durable. Ce conseil se réunit chaque année ou selon les besoins sur une base ad hoc. Il est chargé de guider notre stratégie d'approvisionnement durable, de garantir le respect de notre politique et de nous aligner sur la norme ASI pertinente.

Nous avons construit un réseau de champions de l'approvisionnement durable sur nos sites de fabrication qui coordonneront les efforts locaux.

Notre communauté achats a été la cible de formations internes concernant le déploiement du processus d'approvisionnement durable jusqu'en 2024. Notre outil de surveillance a également été mis en service au premier trimestre 2024 et fait partie de ces sessions de formation.

2.13.5 Mécanismes d'alerte

Mécanismes de signalement des actes répréhensibles

Nous avons mis en place une politique de signalement des actes répréhensibles, ou potentiellement répréhensibles, des fraudes ou des irrégularités), ainsi que toute violation de nos politiques, procédures ou Code de conduite. Tous les employés sont encouragés à faire un signalement dès que possible sans crainte de représailles.

Constellium a mis en place des canaux de signalement de problèmes ou de suspicions d'irrégularités, notamment des canaux de signalement internes (responsable hiérarchique, direction locale, Ressources Humaines et comités d'entreprise locaux ou représentants syndicaux, ainsi que les équipes juridiques et d'audit interne), le médiateur et la ligne d'assistance pour l'intégrité (Integrity Hotline) et le formulaire de soumission en ligne, qui sont gérés par un prestataire tiers externe. Les signalements peuvent être effectués dans la langue locale, à tout moment, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et notre processus est conçu pour garantir l'anonymat des personnes déclarantes et la confidentialité de leurs signalements.

Les signalements donnent lieu à une enquête et à la protection des salariés en cas de dénonciation. Les signalements, les enquêtes menées et les mesures prises sont examinés trimestriellement par le Comité de conformité (*Compliance Committee*).

Depuis 2022, la ligne d'assistance pour l'intégrité (Integrity Hotline) est également ouverte aux tiers. Ainsi, nos Fournisseurs ainsi que leurs employés ont la possibilité de signaler directement tout acte répréhensible ou potentiellement répréhensible. Les numéros d'assistance gratuits spécifiques à chaque pays et le lien vers notre Formulaire de soumission en ligne sont également divulgués dans notre Code de conduite des fournisseurs, qui est partagé et doit être signé par l'ensemble de nos Fournisseurs.

2.13.6 Surveillance

Évaluation des objectifs définis et des KPI

Vous trouverez ci-dessous un rapport d'avancement, mesuré par rapport à nos indicateurs de performance pour thématiques de notre plan de vigilance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Zone de risques	Catégories de risques	Objectifs et Cibles	Indicateurs clés de performance (descriptions)	Résultats 2024
Environnement	Changement climatique	Nous souhaitons contribuer à la lutte contre le changement climatique. Nous poursuivons nos efforts pour diminuer l'intensité des émissions de GES liées à nos activités (scope 1 et 2), en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique. Nous nous engageons également à réduire nos émissions liées à notre chaîne d'approvisionnement (scope 3), en augmentant notre apport de métal recyclé et en nous associant à nos fournisseurs pour promouvoir l'aluminium primaire à faibles émissions de carbone. Cibles : Réduire de 30 % l'intensité de nos émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 en 2030 vs 2021 Réduire de 30 % l'intensité de nos émissions de GES des scopes 1 et 2 en 2030 vs 2021	% de variation de l'intensité de nos émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 (résultat 2024 vs ligne de base)	+7 %
			% de variation de l'intensité de nos émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 (résultat 2024 vs 2023)	(9)%
			% de variation de l'intensité de nos émissions de GES des scopes 1 et 2 (résultat 2024 vs ligne de base)	(5)%
			% de variation de l'intensité de nos émissions de GES des scopes 1 et 2 (résultat 2024 vs 2023)	(13)%

Zone de risques	Catégories de risques	Objectifs et Cibles	Indicateurs clés de performance (descriptions)	Résultats 2024
Environnement	Émissions atmosphériques, effluents et déchets	Nous sommes déterminés à trouver des moyens efficaces pour réduire les déchets, la consommation d'eau et les émissions atmosphériques sur nos sites. Notre politique EHS FIRST et nos directives et lignes directrices EHS servent de modèles pour gérer les substances dangereuses, prévenir et contenir les déversements, réduire les déchets enfouis, limiter les émissions atmosphériques et assurer une gestion adéquate de l'eau et de la biodiversité sur nos propriétés.	Total des déchets en tonne (production et construction) envoyés en décharge par millier de tonnes de produits expédiés	16,6
			émissions COV en tonne par millier de tonnes de produits expédiés	0,51
			émissions SOx en tonne par millier de tonnes de produits expédiés	0,04
			émissions NOx en tonne par millier de tonnes de produits expédiés	0,44
			Matières particulaires en tonne par millier de tonnes de produits expédiés	0,35
	Économie circulaire	Le recyclage ne nécessite que 5 % de l'énergie utilisée pour produire du métal primaire, tout en évitant la production de déchets et l'épuisement des ressources, et en permettant jusqu'à 95 % d'économies de CO2. Nous disposons déjà d'une capacité importante et prévoyons d'augmenter considérablement notre capacité de recyclage dans les années à venir. Cibles: - Accroître notre utilisation d'aluminium recyclé à plus de 750 kt d'ici 2026 - Au moins 50 % de l'aluminium que nous utilisons proviendra de sources recyclées d'ici 2030	Quantité d'aluminium recyclé utilisé (mt)	635 851
			Pourcentage d'aluminium recyclé	42 %
	Gestion de l'eau	Nous mettons en œuvre des programmes visant à surveiller et à réduire nos prélèvements d'eau dans plusieurs de nos installations à travers le monde.	Prélèvement d'eau (mètres cubes par milliers de tonnes de produit expédié)	18,2

Zone de risques	Catégories de risques	Objectifs et Cibles	Indicateurs clés de performance (descriptions)	Résultats 2024
Social	Santé et sécurité des collaborateurs	Tout ce que nous faisons chez Constellium commence et se termine par la sécurité. Cible: Taux de fréquence d'accidents enregistrés de 1,5 cas par million d'heures travaillées en 2025	Taux de fréquence d'accidents enregistrés	2,02
	Attraction et rétention des talents	Nous avons conçu un programme mondial d'apprentissage et de développement, Constellium University, pour favoriser une culture d'apprentissage unifiée à tous les niveaux de l'organisation, des employés de l'atelier à la direction générale.	Nombre moyen d'heures de formation par an/employé	24,42
	Diversité des genres	Nous prenons des mesures actives pour rendre notre entreprise plus inclusive. Cible: Augmenter le pourcentage de femmes dans les postes de cadres à 25 % en 2025	Pourcentage de femmes dans les postes de cadre	24,9 %
Chaîne d'approvisionnement	Fournisseurs	Nous exigeons que tous nos fournisseurs signent notre Code de conduite des fournisseurs et nous identifions les Fournisseurs potentiellement risqués grâce à une évaluation générale des risques inhérents qui couvre les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance.	% des dépenses annuelles du Groupe couvertes par des Fournisseurs qui ont signé notre Code de conduite des fournisseurs	74 %
			% des dépenses annuelles du Groupe effectuées auprès de Fournisseurs à risque qui ont fait l'objet d'une évaluation de développement durable détaillée	80 %

Audit interne

En 2022, Constellium a développé un ensemble spécifique de contrôles internes, qui ont été intégrés à notre plan d'audit interne en 2023. En 2024, nous avons élargi le périmètre des tests pour inclure deux sites supplémentaires. Pour 2025, nous prévoyons de tester des sites qui n'ont pas encore été surveillés et de tester à nouveau certains des sites de 2023, garantissant ainsi un processus continu d'amélioration.

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L.225-37, alinéa 6 du Code de commerce, cette section 3 du présent rapport de gestion contient le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société.

3.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés

Les mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les administrateurs et le Directeur Général de Constellium SE durant l'exercice 2024 sont listés ci-dessous :

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autres sociétés (mandats et fonctions exercés en 2024)
Deslarzes, Jean-Christophe	Président du Conseil d'administration	Adecco Group AG	Administrateur et Président du Conseil d'administration
Germain, Jean-Marc	Administrateur et Directeur Général	GrafTech International Ltd.	Administrateur non-exécutif
Brandjes, Michiel	Administrateur	N/A	N/A
Brooks, Martha	Administrateur	CARE Entreprises Inc.	Administrateur (fin en 2024)
		CARE USA	Administrateur
		The Volvo Group (AB Volvo)	Administrateur et membre du Comité d'Audit
Ormerod, John	Administrateur	Bloodwise	Fiduciaire et Président du Conseil d'administration (fin en janvier 2024)
		Slate Cheese Limited	Administrateur (fin en 2024)
		Pamela Ormerod Farming Limited	Administrateur
Walker, Lori	Administrateur	Southwire Company, LLC	Administrateur; Président du Comité d'audit, Membre du Comité des Ressources Humaines
		Compass Minerals International, Inc.	Administrateur; Membre et Président du Comité d'Audit, membre du Comité des Nominations et de Gouvernance (jusqu'en août 2024), membre du Comité d'Environnement, Santé, Sécurité et Durabilité (depuis août 2024)
		Hayward Industries	Administrateur et Président du Comité d'Audit

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autres sociétés (mandats et fonctions exercés en 2024)
Boccon-Gibod, Isabelle	Administrateur	Arkema S.A.	Administrateur non-exécutif (représentant <i>Fonds Stratégique de Participations</i>)
		Legrand S.A.	Administrateur non-exécutif, Président du Comité d'Audit et membre du Comité de Stratégie et de Responsabilité Sociale
		Arc Holdings	Administrateur non-exécutif, Président du Conseil, Président du Comité d'Audit et de Risques, membre du Comité des Nominations et Rémunérations
		Demeter	Président
		Observatoire Conseil	Président

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autres sociétés (mandats et fonctions exercés en 2024)
Puig, Jean-Philippe	Administrateur	Avril SCA	Gérant (<i>Chief Executive Officer</i>)
		Sociétés du groupe Avril:	
		Avril Industrie	Président
		Avril PA	Président
		Avril Partenaires	Président et membre du Comité de surveillance
		Avril Pole Animal	Président et Administrateur
		Lesieur Cristal	Administrateur, Président du Comité des Ressources Humaines, Membre du Comité Stratégique
		Oleoliv'	Administrateur
		Oleon NV	Président et Administrateur
		Oleosud	Président et Administrateur
		Saipol	Administrateur
		Sofiproteol (SA)	Directeur Général
		Sofiproteol Capital I	Directeur Général
		Terres de Communication	Administrateur
		Autres sociétés:	
		FrenchFood Capital	Membre du Conseil
		CapAgro	Membre et Président du Conseil de surveillance (représentant Avril SCA)
		CEVA Santé animale (SA)	Administrateur (représentant Financière Senior Cinqus)
		Financière Senior Cinqus	Administrateur
		Semagri	Membre du Comité de Direction

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autres sociétés (mandats et fonctions exercés en 2024)
Blot, Emmanuel	Administrateur	Bpifrance Investissement	Directeur des investissements et Responsable de la pratique des investissements dans les sociétés cotées (<i>Large Cap</i>)
		Mersen (SA)	Administrateur non-exécutif (représentant permanent de Bpifrance Participations), Administrateur en charge de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (CSR)
		VusionGroup (SA)	Administrateur non-exécutif, Président du Comité des Nominations et de la Rémunération
		Quadient (SA)	Administrateur non-exécutif (représentant de Bpifrance Investissement)
Verdier, Jean-François	Administrateur salarié	Constellium Issoire	Chef de projet en ingénierie
Weiler, Wiebke	Administrateur salarié	Constellium Deutschland GmbH	Responsable du développement durable du secteur P&ARP

Conformément aux lignes directrices en matière d'actionnariat ("*Share-Ownership Guidelines*", "SOGs") de la Société (introduites en 2018) et au droit français, la valeur du niveau de participation au capital de la Société du Directeur Général a été fixée à 400% de sa rémunération de base annuelle, avec cinq ans pour atteindre ce pourcentage et une obligation pour le Directeur Général, jusqu'à ce que ce seuil soit atteint, de conserver 75% des actions qui lui sont définitivement attribuées et qui restent après la vente de certaines d'entre elles pour satisfaire aux exigences fiscales.

3.2 Conventions entre une filiale et une partie liée

A notre connaissance, aucune convention, autre que des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été conclue au cours de l'exercice 2024, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, un administrateur, le Directeur Général, ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de Constellium SE et, d'autre part, une société contrôlée par Constellium SE au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

3.3 Délégations en matière d'augmentations de capital et autres autorisations données au Conseil d'administration

L'Annexe 3 contient un tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentations de capital et des autres autorisations données au Conseil d'administration ainsi que de l'utilisation qui a été faite de ces délégations au cours de l'exercice 2024.

ANNEXE 1 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société

(article R.225-102 du Code de Commerce)

AGGREGATS	EXERCICES				
	2020	2021	2022	2023	2024
<u>Situation financière en fin d'exercice (en milliers d'euros)</u>					
Capital social	2 799	2,833	2,886	2,936	2,936
Nombre des actions ordinaires émises	137 867 418	139 962 672	141 677 366	146 819 884	146 819 884
Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
<u>Résultat global des opérations effectives (en milliers d'euros)</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 863	23 168	56 143	65 029	74 508
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	11 261	(18 107)	36 587	6 488	(21 666)
Impôt sur les bénéfices	12 556	31 223	8 686	15 422	18 999
Résultat après impôts, amortissements et provisions	17 507	(3 112)	41 720	19 724	(39 778)
Résultat distribué	—	—	—	—	—
<u>Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)</u>					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,17	0,09	0,31	0,15	(0,02)
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,13	(0,02)	0,29	0,13	(0,27)
Dividende versé à chaque action	—	—	—	—	—
<u>Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	5	5	5	5	6
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	1 767	2 411	2 173	2 535	2 240
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc) (en milliers d'euros)	1 126	1 493	883	1 272	1 356

ANNEXE 2 - Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS (ARTICLE D. 441-6 DU CODE DE COMMERCE)

en €	FOURNISSEURS Article D. 441-6, I, 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						CLIENTS Article D. 441-6, I, 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	<i>0 jour factures non échues (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus) factures échues	<i>0 jour factures non échues (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus) factures échues
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	15					-	-					-
Montant total des factures concernées (TTC)	973 061	148 051	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0.8%	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues TTC												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - articles L. 441-10 et suivants du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	cocher la bonne case - Délais contractuels : ☐ X ☐ - Délais légaux : ☐ X ☐						- Délais contractuels : ☐ X ☐ - Délais légaux : ☐ X ☐					

**ANNEXE 3 - Tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentations de capital et des autres autorisations données
au Conseil d'administration et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2024**

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'Assemblée générale	Validité de la délégation / autorisation	Montant nominal maximal autorisé	Plafond Global ¹	Utilisation au cours de l'exercice 2024
Attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre, en vertu du <i>2013 Equity Incentive Plan</i> (19^{ème} résolution)	le 11 mai 2021	38 mois (jusqu'au 10 juillet 2024)	136.000 euros	—	A hauteur d'un maximum de 1.746.013 actions ²
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ³ (8^{ème} résolution)	le 8 juin 2023	26 mois (jusqu'au 7 août 2025)	1.468.198,84 euros (actions) (soit 50% du capital social à la date de l'Assemblée générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)	1.468.198,84 euros (soit 50% du capital social à la date de l'Assemblée générale)	Néant
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre faite à un cercle restreint d'investisseurs ou à des investisseurs qualifiés ³ (10^{ème} résolution)	le 8 juin 2023	26 mois (jusqu'au 7 août 2025)	587.279,54 euros (actions) (soit 20% du capital social à la date de l'Assemblée générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)		Néant
Emissions d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise ⁴ (12^{ème} résolution)	le 8 juin 2023	26 mois (jusqu'au 7 août 2025) (remplacée par la délégation dans la 14 ^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 2 mai 2024)	29.363,98 euros (soit 1% du capital social à la date de l'Assemblée générale)		Néant
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par voie d'offre au public ³ (11^{ème} résolution)	le 2 mai 2024	15 mois (jusqu'au 1 ^{er} août 2025)	880.919 euros (actions) (soit 30 % du capital social à la date de l'Assemblée Générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)		Néant
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription et par voie d'offre au public, conformément à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce ³ (12^{ème} résolution)	le 2 mai 2024	15 mois (jusqu'au 1 ^{er} août 2025)	15% du montant de l'émission initiale		Néant
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre faite à un cercle restreint d'investisseurs ou à des investisseurs qualifiés, conformément à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce ³ (13^{ème} résolution)	le 2 mai 2024	15 mois (jusqu'au 1 ^{er} août 2025)	15% du montant de l'émission initiale		Néant

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'Assemblée générale	Validité de la délégation / autorisation	Montant nominal maximal autorisé	Plafond Global ¹	Utilisation au cours de l'exercice 2024
Emissions d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise ⁴ (14 ^{ème} résolution) ⁴	le 2 mai 2024	15 mois (jusqu'au 1 ^{er} août 2025)	29.363,98 (soit 1% du capital social à la date de l'Assemblée générale)		Néant
Attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre, en vertu du 2013 Equity Incentive Plan (15 ^{ème} résolution)	le 2 mai 2024	38 mois (jusqu'au 1 ^{er} juillet 2027)	120.000 euros	—	Néant

¹ Le montant nominal maximum global (le « Plafond Global ») des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 8^{ème} et 10^{ème} résolutions de l'Assemblée générale du 8 juin 2023 et des 11^{ème} à 14^{ème} résolutions de l'Assemblée générale du 2 mai 2024 est de 1.468.198,84 euros.

² En 2024, 545.477 RSUs et 600.268 PSUs ont été attribuées correspondant à l'attribution gratuite d'un maximum de 1.746.013 actions de la Société, existantes ou à émettre, à un certain nombre de mandataires sociaux dirigeants et salariés de la Société et de ses filiales.

³ En cas de dépôt par un tiers d'une offre publique, le Conseil d'administration ne pourra pas pendant la période d'offre mettre en œuvre la délégation sauf autorisation préalable par l'Assemblée générale.

⁴ La délégation prévue dans la 12^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 8 juin 2023 a été remplacée par la délégation prévue dans la 14^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 2 mai 2024.

ANNEXE 4 - Déclaration consolidée de performance extra-financière

Cette Annexe 4 comprend notre déclaration consolidée de performance extra-financière incluse dans un rapport de développement durable 2024 (le "Rapport de Développement Durable"). La table de correspondance ci-dessous indique les sections du Rapport de Développement Durable qui contiennent des informations fournies dans le cadre de la déclaration consolidée de performance extra-financière.

Thème de la Déclaration consolidée de Performance Extra-financière	Section du Rapport de Développement Durable	Pages du Rapport de Développement Durable
Modèle d'affaires du Groupe	Avant-propos; Notre modèle économique; Le développement durable au cœur de notre stratégie	5, 6, 13
Principaux risques liés aux activités du Groupe et, le cas échéant, à ses relations d'affaires, ses produits ou ses services.	Évaluer les risques en matière de développement durable	24
Comment le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités (en ce compris les politiques appliquées au regard des principaux risques et leurs résultats incluant des indicateurs clés de performance)	A propos de Constellium; Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique; Vers une économie circulaire; Réduire les déchets, les émissions atmosphériques, et l'utilisation de l'eau; Social; Une chaîne d'approvisionnement durable; Performance environnementale; Performance sociale; Adhésions aux associations de notre écosystème; A propos de ce rapport	5-28, 30-44, 48-58, 60, 64-75, 87, 93
Conséquences sur le changement climatique de l'activité du Groupe et de l'usage des biens et services qu'il produit	Transformer les idées en réalité grâce à la R&D; Déterminer l'impact environnemental avec des analyses du cycle de vie; Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique; Vers une économie circulaire	9, 12, 30, 36
Engagements sociétaux en faveur du développement durable et de l'économie circulaire	Vers une économie circulaire; Une chaîne d'approvisionnement durable	36, 60
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	Recruter et mobiliser les meilleurs talents	51
Actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités	Notre engagement pour l'égalité des chances en matière d'emploi, signifie aussi œuvrer pour une plus grande diversité	54
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	Recruter et mobiliser les meilleurs talents	51



Avancer ensemble pour une économie durable

Rapport de
développement durable 2024

TABLE DES MATIÈRES

À propos de Constellium

- 3 Glossaire
- 5 Avant-propos
- 6 Notre modèle économique
- 7 Nos produits et marchés
- 9 Transformer les idées en réalité grâce à la R&D
- 12 Déterminer l'impact environnemental avec des analyses du cycle de vie
- 13 Le développement durable au cœur de notre stratégie
- 15 Nos valeurs
- 16 Gouvernance
- 22 Être reconnu pour notre performance et collaborer avec nos partenaires
- 24 Évaluer les risques en matière de développement durable
- 28 Nos objectifs et résultats 2024

Environnement

- 30 Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique
- 36 Vers une économie circulaire
- 42 Réduire les déchets, les émissions atmosphériques, et l'utilisation de l'eau
- 45 Protéger et conserver la biodiversité

Social

- 48 Faire de la santé et de la sécurité de nos employés notre priorité numéro un
- 51 Recruter et mobiliser les meilleurs talents
- 54 Notre engagement pour l'égalité des chances en matière d'emploi, signifie aussi œuvrer pour une plus grande diversité
- 57 Veiller au bien-être de nos communautés

Chaîne de valeur

- 60 Une chaîne d'approvisionnement durable
- 62 Répondre aux normes rigoureuses de l'Aluminium Stewardship Initiative

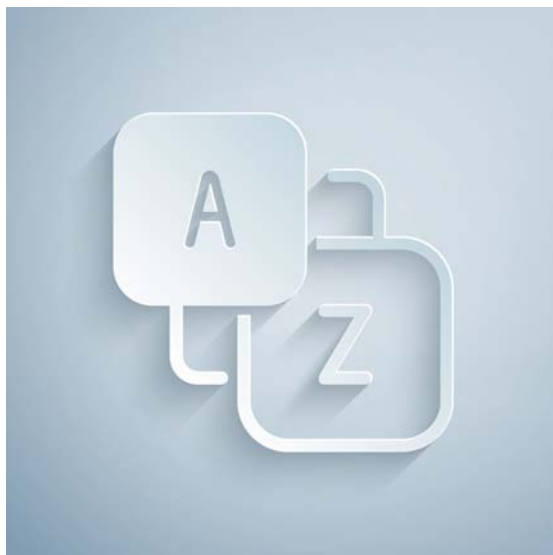
Performance

- 64 Performance environnementale
- 71 Performance sociale
- 76 Index du contenu GRI
- 85 Table de concordance de la déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF)
- 86 Communication sur le progrès - Pacte mondial des Nations Unies
- 87 Adhésions aux associations de notre écosystème
- 89 Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant
- 93 À propos du présent rapport

La déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF) de Constellium, incluse dans le présent rapport (comme détaillée en page 85) et informant les parties prenantes de nos actions sociales, environnementales et sociétales, a été vérifiée par un tiers indépendant, PricewaterhouseCoopers Audit. Le tiers indépendant a vérifié la conformité de notre déclaration avec les dispositions du Code de commerce (article R. 225-105), ainsi que la sincérité d'une sélection d'informations fournies dans notre déclaration, telles que les indicateurs clés de performance et certaines mesures pour faire face aux risques (article R. 225-105 I, 3 et II du Code de commerce). Les travaux de PricewaterhouseCoopers Audit ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, déterminant les conditions dans lesquelles un tiers indépendant exerce son mandat, et suivant l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (« CNCC ») applicable à ces missions, ainsi que suivant la norme ISAE 3000 pour les services autres que des audits ou des examens d'informations financières historiques. Le rapport de PricewaterhouseCoopers Audit (inclus aux pages 89-93 du présent rapport) décrit en détail le travail de vérification effectué.

GLOSSAIRE

Définitions dans le contexte de l'activité de Constellium



Analyse du Cycle de Vie (ACV)

Une ACV évalue l'impact environnemental tout au long du cycle de vie d'un produit, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie. Elle est essentielle pour cartographier les impacts et les avantages en amont et en aval, ainsi que pour identifier les domaines où des améliorations environnementales peuvent être apportées.

Blessures graves

Il s'agit de cas impliquant une blessure avec un risque de décès, de complications majeures ou d'invalidité permanente. Il s'agit par exemple de la fracture d'un os important, de l'amputation d'une partie du corps, d'une brûlure importante au deuxième ou troisième degré nécessitant une greffe ou une hospitalisation prolongée, d'une perte de conscience due à un traumatisme crânien, d'une intoxication chimique, d'un manque d'oxygène dans l'atmosphère avec hospitalisation, de la perte d'une capacité (c'est-à-dire d'une fonction sensorielle, d'un organe, d'une paralysie), et de toute blessure professionnelle nécessitant une transfusion sanguine, une ventilation mécanique ou une intervention chirurgicale.

Consommation d'eau

Eau utilisée par Constellium et qui n'est pas retournée à sa source d'origine (par exemple eau souterraine rejetée dans les eaux de surface).

Déchets dangereux

Nous définissons les catégories de déchets dangereux et non dangereux conformément à la directive-cadre de l'UE sur les déchets et à la classification des déchets des États-Unis.

Déchets de post-consommation

Matériau contenant de l'aluminium qui est récupéré en fin de vie des produits finis.

Déchets de pré-consommation

Les déchets de production générés en aval des opérations de Constellium et avant d'atteindre l'utilisateur final.

Émissions dans l'air

Certaines émissions atmosphériques sont réglementées par des conventions internationales et/ou des lois ou règlements nationaux. Chez Constellium, nous surveillons et travaillons principalement à réduire les oxydes d'azote (NOx), les oxydes de soufre (SOx), les composés organiques volatils (COV) et les matières particulaires (MP).

Émissions de scope 1

Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) provenant de sources détenues ou contrôlées par Constellium (par exemple, résultant de la combustion de carburant sur nos sites).

Émissions de scope 2

Les émissions indirectes de GES associées à l'électricité, la chaleur ou la vapeur achetées à un tiers. Dans le cas de Constellium, les émissions de scope 2 concernent uniquement l'électricité.

Émissions de scope 3

Toutes les émissions indirectes de GES (non incluses dans le scope 2) issues de la chaîne de valeur de Constellium, y compris les émissions en amont et en aval (par exemple, l'extraction et la production de matières premières, les activités liées au transport, l'élimination des déchets). Le GHG Protocol Corporate Value Chain définit 15 catégories différentes de scope 3. Constellium inclut toutes les catégories de scope 3 en amont de la chaîne de valeur, et n'inclut que le transport dans les catégories en aval.

Équivalent CO₂ (CO₂eq)

Mesure métrique utilisée pour indiquer le potentiel de réchauffement planétaire (PRP) de chacun des six gaz à effet de serre, exprimée en termes de PRP d'une unité de CO₂.

Gaz à effet de serre (GES)

Les gaz à effet de serre (GES) sont les six gaz cités dans le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆). En augmentant la chaleur dans l'atmosphère, les GES sont responsables de l'effet de serre, qui conduit au réchauffement de la planète.

GRI (Global Reporting Initiative)

Les normes GRI représentent les bonnes pratiques mondiales de reporting public portant sur un éventail d'impacts économiques, environnementaux et sociaux. Le reporting de développement durable fondé sur ces normes, fournit les informations relatives aux externalités positives ou négatives impactant le développement durable d'une organisation.

Incident environnemental

Un incident ponctuel qui peut être ou est préjudiciable à l'environnement, avec un impact réel ou potentiel sur les personnes, la faune et/ou l'habitat. Il existe plusieurs catégories d'incidents environnementaux : incident environnemental évité de justesse, incident environnemental mineur, incident environnemental modéré, incident environnemental significatif et incident environnemental majeur.

Maladie professionnelle (blessure ou impact sur la santé)

Les impacts négatifs sur la santé découlant d'une exposition reconnue comme maladie professionnelle. «Reconnue» signifie que le dossier a été déposé par un travailleur actif ou retraité et que l'exposition a été reconnue par des autorités tierces.

Potentiel de réchauffement de la planète (PRP)

Facteur décrivant l'impact du forçage radiatif (degré d'atteinte à l'atmosphère) d'une unité d'un GES donné, par rapport à une unité de CO₂. La période de temps utilisée pour les PRP est de 100 ans par défaut.

Prélèvement d'eau

Au cours de la période de référence, la somme de toutes les eaux prélevées dans les sources d'eau souterraine ou de surface ou dans les réseaux publics, et acheminées vers un site Constellium.

Responsabilité Sociétale des Entreprises

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) également appelée responsabilité sociale des entreprises est définie par la Commission européenne comme la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société. En d'autres termes, la RSE désigne la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable. Les normes RSE s'articulent autour de trois piliers : Environnement, Social et Gouvernance.

Taux de fréquence d'accidents enregistrés

Le taux de fréquence d'accidents enregistrés (RCR) de Constellium mesure le nombre d'accidents mortels, de blessures graves, de blessures avec arrêt de travail, de blessures avec restriction de travail ou de traitements médicaux par million d'heures travaillées, y compris par nos sous-traitants.

AVANT-PROPOS

Nous vous invitons à consulter le rapport de développement durable 2024 de Constellium, qui met en lumière nos principales initiatives de l'année écoulée, nos résultats, ainsi que leur contribution à l'atteinte de nos objectifs à long terme.

Chez Constellium, nous nous engageons activement à soutenir l'économie circulaire tout en plaçant la sécurité et le bien-être de nos employés et de nos communautés au cœur de nos priorités. Nous tirons parti d'un atout précieux : l'aluminium, un métal léger qui permet de réduire le poids des produits fabriqués tout en conservant des propriétés exceptionnelles, et qui peut être recyclé indéfiniment sans perdre de ses qualités.

Nous cherchons constamment des moyens de protéger la santé et le bien-être de chaque employé, sous-traitant et visiteur sur nos sites, la sécurité étant notre priorité absolue. Nous sommes fiers de constater que notre taux de fréquence d'accidents enregistrés fait partie des meilleurs de l'industrie.

Nous nous imposons de prendre notre part pour répondre aux enjeux du changement climatique. Nous sommes convaincus que l'aluminium fait partie de la solution, notamment en cherchant à améliorer l'empreinte de son cycle de vie. Nous sommes aussi fiers de nos avancées sur des sujets tels que la décarbonation, le recyclage, et des solutions innovantes et à la pointe de la technologie.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires pour trouver des moyens de recycler plus efficacement, car le recyclage est l'une des méthodes les plus efficaces pour décarboner la chaîne de valeur de l'aluminium. En plus d'augmenter notre capacité de recyclage et de développer le recyclage en boucle fermée avec nos clients, nous développons de nouveaux alliages pour améliorer la recyclabilité de nos produits, et collaborons avec des partenaires publics et privés pour plaider en faveur de législations favorables au recyclage.

En 2024, nous avons fait progresser les initiatives de durabilité en ligne avec nos objectifs pour 2030. En septembre dernier, nous avons inauguré un nouveau centre de recyclage de 130 millions d'euros sur notre site de Neuf-Brisach, en France, portant la capacité annuelle totale de recyclage de Constellium à plus de 750 000 tonnes. Cette nouvelle installation renforce la capacité de Neuf-Brisach à recycler les produits automobiles et d'emballage de 75 %, réduit notre empreinte carbone de 400 000 tonnes de CO₂ eq et augmente le taux de contenu recyclé de nos produits. Pendant la construction, nous avons mené des études sur la biodiversité et pris grand soin de limiter notre impact sur les écosystèmes locaux. De plus, nous avons mis en œuvre des technologies avancées pour maximiser l'efficacité énergétique du nouveau centre tout en minimisant la consommation d'eau et les émissions atmosphériques.

En avril 2024, nous avons finalisé notre transition pour sortir du charbon en fermant notre dernière centrale encore en activité sur notre site de Singen, en Allemagne. Cette initiative devrait permettre une réduction de plus de 25 % de nos émissions directes de gaz à effet de serre sur ce site entre 2021 et 2025.

Nous avons atteint une autre étape importante pour le développement durable en juillet, lorsque nous avons réalisé avec succès notre première coulée à échelle industrielle utilisant de l'hydrogène au centre de R&D C-TEC, en remplaçant le gaz naturel par de l'hydrogène pour produire une plaque d'aluminium de 12 tonnes destinée aux véhicules électriques. L'hydrogène vert, lorsqu'il est accessible et économiquement viable, a le potentiel de contribuer grandement à la décarbonation de notre industrie.

Les efforts de Constellium en matière de responsabilité sociétale ont été reconnus en 2024 par l'Aluminium Stewardship Initiative, qui a certifié l'ensemble de nos opérations ainsi que notre siège social à Paris, en France, selon la dernière version de la Norme de Performance. La version 3.0 de cette norme fixe de nouveaux objectifs pour une production, un approvisionnement et une gestion responsables tout au long de la chaîne de valeur de l'aluminium, en renforçant ses critères autour d'enjeux tels que les émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets et les droits humains.

Nous continuerons à œuvrer pour améliorer la durabilité de notre entreprise.

WE SUPPORT



Pour la 13^{ème} année consécutive, nous soutenons les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement, et de la lutte contre la corruption.

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Constellium est un leader dans la transformation de l'aluminium en solutions avancées. Nous nous efforçons de créer de la valeur pour nos clients, nos fournisseurs et la société en fabriquant des produits en aluminium innovants et de pointe de la manière la plus responsable possible. Nous recyclons également l'aluminium, veillant à ce que sa circularité soit pleinement réalisée et son empreinte aussi réduite que possible. Nous sommes une entreprise cotée en bourse au New York Stock Exchange (NYSE), opérant selon les meilleures pratiques et les normes éthiques les plus élevées.

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un leader mondial dans le développement et la fabrication de produits et solutions en aluminium à haute valeur ajoutée.

NOTRE MISSION

Répondre aux besoins de nos clients et de la société en matière d'allègement, d'efficacité, de circularité et de développement durable.

NOS RESSOURCES

Financières¹

- ~\$7,3 milliards de chiffre d'affaires
- ~\$400 millions de CapEx
- ~\$(100) millions de flux de trésorerie disponible²
- ~\$4,5 milliards de dépenses en matières premières et consommables utilisés

Environnementales

Consommation d'énergie de 12,7 (GJ)/tonne de produit expédié

Humaines

~12 000 collaborateurs

Industrielles

25 sites de production dans 11 pays.
L'ensemble de nos opérations sont certifiées par la norme de Performance de l'ASI.
5 sites de production certifiés par la norme Chaîne de Traçabilité de l'ASI.

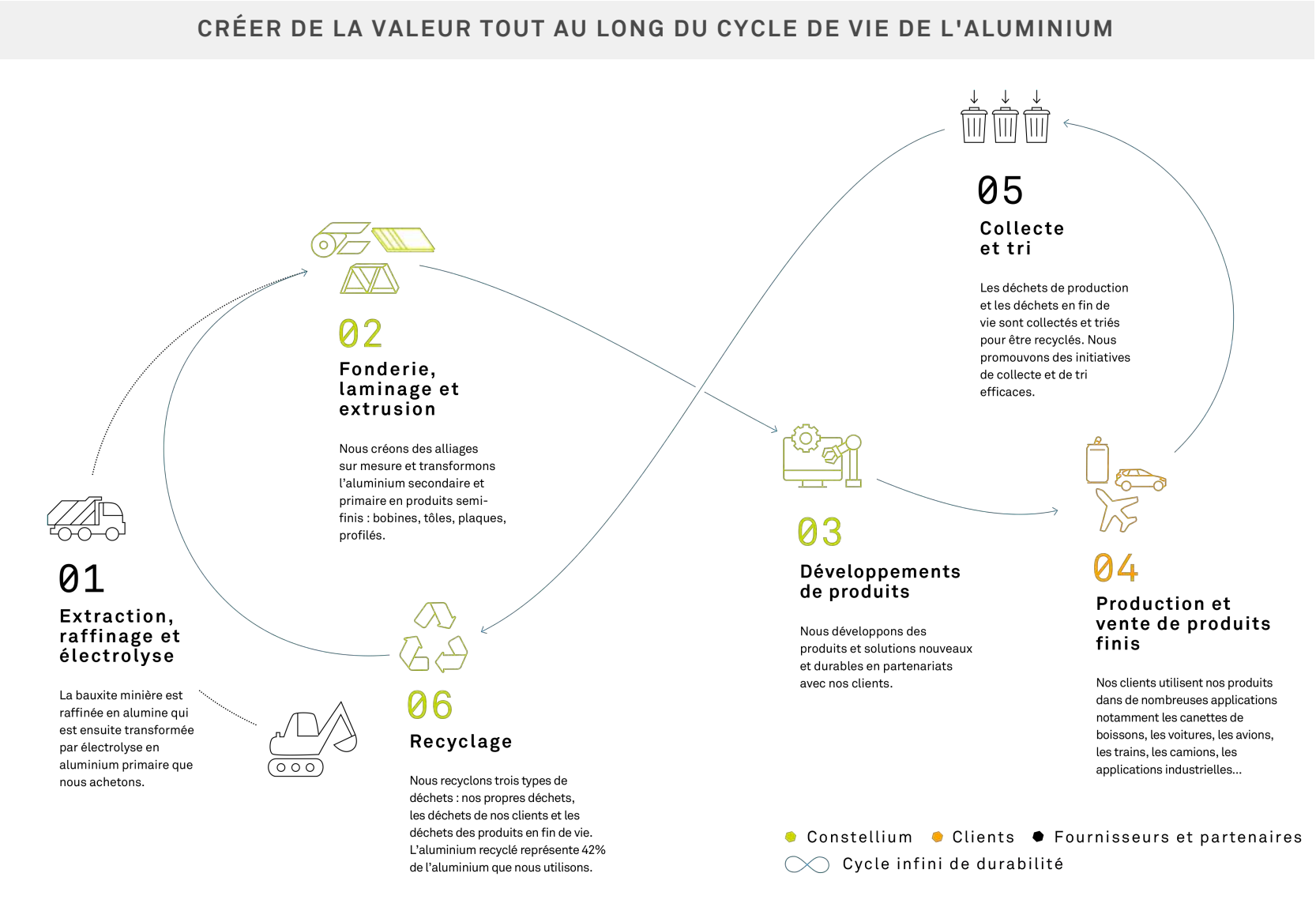
Intellectuelles

3 centres de R&D
Plus de 250 familles de brevet actifs
Près de 50 partenariats avec des universités et centres de recherche

NOS PRODUITS ET SOLUTIONS



Nous ajoutons d'autres métaux à l'aluminium fondu pour créer des alliages personnalisés, que nous coulons ensuite sous forme de produits moulés, lingots, billettes ou plaques. Les billettes sont transformées en produits extrudés utilisés notamment dans la production de systèmes d'absorption des chocs (Crash Management Systems). Les plaques sont laminées pour devenir des tôles minces, des tôles fortes, ou des bobines qui seront utilisées pour la production - entre autres - de canettes, de capots de voiture, et d'ailerons d'avion.



NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Economique

~1,4 millions de tonnes d'aluminium vendu
~\$ 623 millions d'EBITDA Ajusté³
\$79 millions de rachat d'actions

Clients

Allègement et performance technique des produits
Amélioration des procédés de fabrication
Contribution à la réduction de l'empreinte carbone
Innovation : co-développement de produits et recyclabilité

Collaborateurs

97 % : effectif en CDI
2,02 : taux de fréquence d'accidents enregistrés par million d'heures travaillées
24 : nombre moyen d'heures de formation/salarié/an
25 % : femmes cadres

Environnement et Économie Circulaire

0,66 tonnes : intensité moyenne des émissions de GES des scopes 1 et 2
5,42 tonnes : intensité moyenne des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3
42 % : aluminium recyclé utilisé

Fournisseurs

80 % des dépenses annuelles du Groupe effectuées auprès de fournisseurs à risque⁴ ayant fait l'objet d'une évaluation RSE détaillée

Société

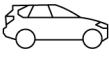
En complément des initiatives locales menées par ses sites industriels, Constellium finance des projets régionaux et locaux en Europe et en Amérique du Nord grâce à son fonds philanthropique ConstelliumCARES.

NOS MARCHÉS

L'aluminium est le métal idéal pour une large gamme d'applications, jouant un rôle majeur dans la création d'un environnement plus durable. Ci-dessous, nos marchés clés et leur part respective dans notre chiffre d'affaires.



Aérospatial
15 %



Automobile
29 %



Emballage
39 %



Spécialités
17 %

¹ Les informations financières sont fournies conformément aux U.S. GAAP en dollars américains pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Se référer au rapport 10-K pour la réconciliation de l'EBITDA Ajusté.

² Les flux de trésorerie disponible sont une mesure de performance "non-GAAP". Ils correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation diminués des dépenses d'investissement, nettes des subventions d'investissement reçues.

³ L'EBITDA Ajusté est une mesure "non-GAAP". Pour un rapprochement de cette mesure avec le "résultat net", voir le rapport 10-K.

⁴ Fournisseurs à risque sur les sujets RSE.

NOS PRODUITS ET MARCHÉS

Les produits Constellium participent pleinement à notre quotidien, rendant le monde qui nous entoure plus léger, plus sûr et plus propre.

L'AÉROSPATIAL AU SOMMET

Constellium permet à l'industrie aéronautique de se développer grâce à ses solutions en aluminium hautement spécialisées : profilés, tôles épaisses et minces pour les marchés de l'aviation commerciale, militaire et spatiale. Constellium est un partenaire majeur des constructeurs aéronautiques et spatiaux dans le monde entier, et nos technologies sont inhérentes au développement, à la conception et à la fabrication de la prochaine génération d'avions. Nous travaillons avec les concepteurs, les assembleurs et les fournisseurs du secteur pour rendre les avions commerciaux encore plus légers, efficaces, économiques et fiables. Nos solutions révolutionnaires Airware® font de nous le leader incontesté de la technologie aluminium-lithium.

15 % de notre chiffre d'affaires provient du marché aérospatial en 2024

UN LEADER SUR LE MARCHÉ DE L'EMBALLAGE EN ALUMINIUM

Constellium est un leader mondial sur le marché de l'emballage en aluminium. Notre offre répond à chacune des demandes du marché, du recyclage aux bobines et feuilles d'aluminium. Chaque année, nous avons la capacité de fournir environ 700 000 tonnes de tôles pour canettes avec une faible empreinte carbone grâce à notre capacité de recyclage et au plus faible impact en CO₂ du métal que nous sourçons. Nous pouvons livrer également plus de 250 000 tonnes de tôles minces d'aluminium et de produits spécialisés pour les bouchons de vins et spiritueux, les aérosols et les cosmétiques.

39 % de notre chiffre d'affaires provient du marché de l'emballage en 2024

POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

Constellium est l'un des principaux fournisseurs de produits laminés et de composants structurels en aluminium extrudé pour le marché automobile mondial. Les constructeurs automobiles comptent sur nous pour les aider à développer des véhicules plus légers, plus sûrs, plus économes en carburant, avec moins d'émissions et une plus grande autonomie. Constellium a la capacité de produire 290 000 tonnes de tôles de carrosserie, 350 000 tonnes de produits automobiles laminés, plus de sept millions de systèmes d'absorption de choc, et plus de 12 millions de composants structurels par an.

29 % de notre chiffre d'affaires provient du marché automobile en 2024

ET BIEN D'AUTRES SPÉCIALITÉS

Nous nous sommes appuyés sur les propriétés intrinsèques des alliages d'aluminium pour développer une gamme de profilés, feuilles, plaques et produits semi-finis pour les pièces d'équipement dans les marchés du transport et de l'industrie. On retrouve nos produits dans les semi-conducteurs, sur les camions-citernes, les remorques, les bateaux de plaisance, les trains, ainsi que dans une variété d'applications industrielles, des composants pour robots industriels aux moules pour façonner des objets en plastique. Nous sommes également experts dans le secteur de la défense avec un des plus larges portefeuilles d'alliages d'aluminium spécialisés pour produits blindés.

17 % de notre chiffre d'affaires provient des marchés des autres spécialités en 2024



Faire progresser la circularité ensemble

En septembre 2024, Crown a homologué les premières bobines de Constellium issues de notre nouveau centre de recyclage à Neuf-Brisach. Ces bobines sont principalement fabriquées à partir de déchets post-consommation traités dans notre centre de recyclage récemment inauguré.

« L'utilisation de ces bobines dans notre production favorise un contenu recyclé plus élevé dans nos produits et contribue à atteindre les objectifs de durabilité fixés dans notre programme Twentyby30™ », a déclaré John Rost, Senior Vice President – Crown Technology, Sustainability & Regulatory Affairs.



Aile du Futur

Constellium a reçu un prix France 2030 pour son projet « Aile du Futur », qui contribue à concevoir l'avion durable de demain. Ce projet vise à développer des technologies et des matériaux avancés afin d'améliorer la performance des avions grâce à une réduction de poids et une meilleure recyclabilité. Il est mené en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).



Fourniture de feuilles d'aluminium pour les batteries européennes

Nous avons signé un accord à long terme avec Lotte Infracell pour que notre usine de Singen fournisse des feuilles d'aluminium destinées à la fabrication de batteries en Europe. Ce partenariat souligne l'engagement de Constellium pour le marché en croissance des véhicules électriques et notre orientation stratégique vers des solutions aluminium de pointe pour l'automobile.



Boucler la boucle avec Tesem

En partenariat avec Tesem, leader mondial de l'emballage de luxe, nous créons un système en circuit fermé pour permettre le recyclage de l'aluminium de haute pureté. Les équipes de R&D des deux entreprises ont travaillé ensemble afin de garantir que les déchets répondent aux normes de qualité strictes requises pour les emballages cosmétiques et pour ajuster les paramètres de coulée afin d'intégrer des niveaux plus élevés de matériau recyclé.

TRANSFORMER LES IDÉES EN RÉALITÉ GRÂCE A LA R&D

Constellium innove en permanence, explorant des solutions plus légères et plus respectueuses de l'environnement pour nos clients et la société, tout en cherchant à améliorer l'empreinte environnementale de l'aluminium. Certains des alliages et solutions en aluminium les plus avancés au monde sont issus des travaux réalisés dans notre centre de R&D C-TEC à Voreppe, en France, dans notre extension américaine à Plymouth, dans le Michigan, et dans notre Centre Technologique Universitaire Brunel à Londres.

Investir en R&D

Constellium investit massivement en R&D avec environ 50 millions de dollars de dépenses en 2024. Environ 300 personnes travaillent à C-TEC en France, notre principal centre de recherche et développement, et son extension à Plymouth, Michigan, USA. Notre centre de recherche technologique à Brunel, en Angleterre, emploie environ 50 scientifiques de Constellium, auxquels s'ajoutent une vingtaine de doctorants et chercheurs postdoctorants de l'Université de Brunel et d'autres partenaires académiques.

De la conception des alliages à la production

En partenariat avec nos clients, nous utilisons des outils de modélisation avancés et des équipements de pointe pour tester et fournir des solutions matérielles innovantes et de haute qualité à un coût et à une vitesse optimaux. Notre approche du "laboratoire à l'échelle industrielle" comprend les éléments suivants :

- **Développement d'alliages** - Constellium a une longue expérience dans le développement d'alliages de performance ciblés pour une variété de marchés exigeants.
- **Modélisation** - La modélisation nous aide à mieux comprendre les relations entre les propriétés, les microstructures et les processus. Nos capacités de modélisation s'étendent du niveau atomique aux modèles processus-propriétés ciblés.

- **Prototypage** - Nos techniciens et ingénieurs utilisent des équipements qui reproduisent nos procédés et ceux nos clients, pour affiner et valider des alliages potentiels. Ils testent également de toutes nouvelles combinaisons de compositions et de procédés pour les produits du futur.
- **Recherches et essais sur la structure des matériaux** - Nos laboratoires effectuent un large éventail de recherches sur la microstructure, en commençant par l'échelle atomique, ainsi qu'une grande variété d'essais mécaniques, allant de la charge de traction dans des environnements contrôlés, à la recherche complexe sur la tolérance aux dommages.
- **Essais pilotes et en usine** - Nous améliorons la maîtrise des processus en menant des essais sur des équipements d'usine, sur la base des conditions préparées dans les laboratoires et les ateliers de nos centres de recherche.
- **Gestion de la qualité et des projets** - La gestion des projets R&D dans nos centres permet à nos équipes de valider le processus de développement des produits, de quantifier les écarts par rapport aux performances attendues et d'affiner la conception des produits et leurs performances structurelles.

Innover pour des produits et des solutions plus durables

L'innovation nous permet de développer des solutions plus légères et plus durables pour nos clients et/ou nos propres activités.

Améliorer la performance du cycle de vie des produits

Nous travaillons avec nos clients pour améliorer la performance du cycle de vie de leurs produits finis, ou leur impact environnemental global, de deux manières. La première consiste à mieux concevoir les produits - par exemple, en fabriquant des pièces plus légères pour les véhicules, afin de réduire la consommation de carburant. L'autre consiste à recycler les déchets d'aluminium pré- et post-consommation, car les émissions provenant du recyclage sont beaucoup plus faibles que celles provenant de la production de métal primaire.

Notre équipe de R&D contribue à notre stratégie de recyclage de plusieurs manières, notamment en travaillant sur des alliages plus faciles à recycler, en développant des approches pour "boucler la boucle", en s'associant avec des entreprises sélectionnées pour évaluer des technologies de tri innovantes, et en testant la performance de nos produits recyclés avec notre équipe de recherche et de développement (voir chapitre sur le recyclage page 36 pour plus de détails).

Développement d'une fonderie zéro émission

Nous utilisons également la R&D pour réduire l'empreinte carbone de nos activités. Comme plus de la moitié de nos émissions du scope 1 sont liées à nos opérations de coulée et de recyclage, nos équipes travaillent sur une fonderie zéro émission, en identifiant les technologies qui peuvent être intégrées à l'équipement existant dans nos usines :

- **Combustion hydrogène-oxygène** - Nous entrons dans la phase d'essais industriels pour remplacer le gaz naturel par la combustion hydrogène-oxygène dans notre centre de R&D C-TEC. Dans le cadre de cette initiative, nous participons à un projet financé par l'UE appelé HyInHeat. Il vise à remplacer le gaz naturel par de l'hydrogène dans les processus de transformation des métaux, pourvu que l'hydrogène soit vert, accessible et rentable pour les applications industrielles.
- **Technologie torche à plasma** - En partenariat avec PyroGenesis Canada Inc, nous explorons la technologie de la torche à plasma comme alternative aux brûleurs traditionnels au gaz naturel. Une torche à plasma utilise l'électricité pour générer un arc électrique, puis produit un gaz ionisé, ou plasma, qui atteint des températures extrêmement élevées. Cette technologie efficace et respectueuse de l'environnement peut réduire de deux tiers nos émissions directes. Elle peut constituer une très bonne solution dans les régions où une source d'électricité décarbonée est ou sera bientôt disponible.



C-TEC, France - juillet 2024
Première production industrielle réussie d'une plaque d'aluminium par combustion d'hydrogène et d'oxygène

Utiliser l'innovation numérique pour optimiser nos processus

Toutes nos installations mettent en œuvre des solutions industrielles 4.0, ce qui révolutionne notre mode de fonctionnement. Nos usines collaborent avec notre service informatique et notre équipe Manufacturing Excellence pour tirer le meilleur parti des technologies numériques avancées et améliorer ainsi la sécurité, l'efficacité, la productivité et la qualité des processus de fabrication, tout en réduisant les coûts, la consommation d'énergie et les déchets.

Grâce à l'utilisation de capteurs IoT,¹ nous connectons numériquement nos équipements à d'autres systèmes via des capteurs qui fournissent des données en temps réel sur les performances et la qualité des produits. Des applications dédiées traitent de sujets allant de la maintenance préventive au calcul des émissions de gaz à effet de serre.

Nos fonderies représentent la partie la plus énergivore de notre processus de production, et nous utilisons un système de contrôle basé sur des données appelé « SmartMelt² » pour optimiser entièrement la phase de fusion et réduire nos émissions de scope 1. Le système comprend un four jumeau numérique, ou réplique virtuelle, qui surveille et analyse les performances du four en temps réel et avertit immédiatement les opérateurs lorsqu'elles ne sont pas optimales.

Nous avons installé SmartMelt pour la première fois en 2022, sur un four reconditionné à Neuf-Brisach, en France, et avons constaté une amélioration de 10% de la performance énergétique d'une année sur l'autre. En 2024, 12 fours de fusion au total étaient équipés de SmartMelt, et nous prévoyons de mettre en œuvre la technologie sur trois autres fours en 2025. En 2024, nous avons également annoncé un plan d'investissement pour notre site américain de Ravenswood, en Virginie-Occidentale, nous permettant d'installer des fours à faibles émissions équipés de solutions SmartMelt pouvant fonctionner avec différents combustibles, tels que l'hydrogène vert.

Les partenariats scientifiques de Constellium

Constellium entretient des partenariats scientifiques, souvent à long terme, avec une cinquantaine d'universités et de laboratoires parmi les plus prestigieux au monde. Il s'agit notamment du MIT et de l'Université du Michigan aux États-Unis, de l'Université Brunel de Londres et de l'Université de Manchester au Royaume-Uni, de diverses entités du CNRS en France, de l'Université de Stuttgart en Allemagne et de l'ETH Zurich en Suisse (se référer à notre [site web](#) pour des informations plus détaillées).

Notre Conseil Scientifique International

En 2013, nous avons créé un Conseil Scientifique International (ISC) composé de cinq experts externes pour soutenir notre stratégie R&D, guider nos initiatives technologiques, nous aider à atteindre nos objectifs de durabilité à long terme et relever les principaux défis dans le paysage en constante évolution de la science des matériaux. Les membres de l'ISC proviennent de laboratoires et d'universités réputés du monde entier. Ensemble, ils ont joué un rôle essentiel dans l'orientation des efforts de recherche et de développement de Constellium, notamment en ce qui concerne les effets de l'hydrogène sur les alliages durcis par précipitation, la modélisation de la formabilité des tôles de carrosserie et la conception de poudres pour la fabrication additive à haute performance. L'ISC se penche également sur des questions concernant l'ensemble de l'industrie, telles que les technologies de décarbonation, les technologies des véhicules électriques et l'avenir des métaux dans les applications aérospatiales.

¹ IoT ou Internet of Things décrit des dispositifs dotés de capteurs, des logiciels et autres technologies qui se connectent et échangent des données avec d'autres dispositifs et systèmes via internet ou d'autres réseaux de communication.

² SmartMelt est une solution développée par [Novamet](#) qui agit comme un GPS pour les opérateurs, leur fournissant des conseils en temps réel pour les aider à prendre les meilleures décisions possibles au moment des opérations des coulées.

DÉTERMINER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL AVEC DES ANALYSES DU CYCLE DE VIE

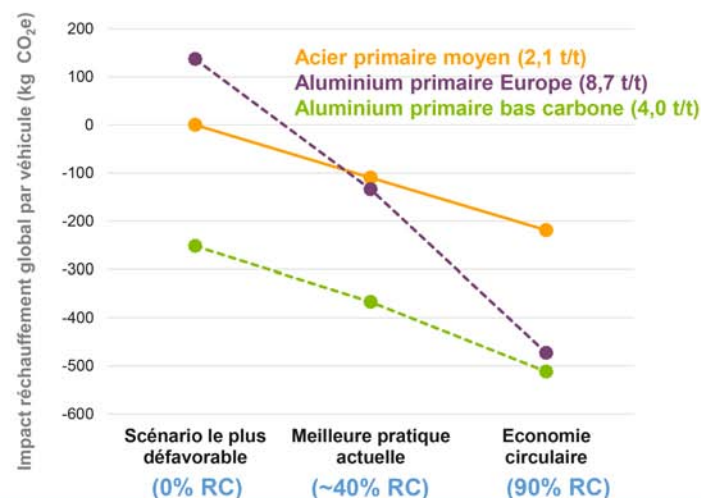
Une analyse du cycle de vie mesure l'impact environnemental global d'un produit ou d'une activité, en étudiant chaque phase de son existence, des matières premières à la fin de vie.

L'analyse du cycle de vie (ACV) est une méthodologie utilisée pour calculer l'impact environnemental total d'un produit ou d'une activité, y compris (mais sans s'y limiter) son empreinte carbone, en tenant compte de toutes les phases de son cycle de vie.

Le modèle global d'ACV de Constellium est conforme à la norme ISO 14040/44 et fait l'objet d'une validation par un tiers. Nous étudions les effets de notre propre activité - consommation d'énergie, production de déchets, émissions dans l'air et dans l'eau, consommation d'eau, etc. - ainsi que les effets d'autres étapes, telles que l'extraction de la bauxite, le raffinage de l'alumine, la production de métaux, le transport des matières premières, les avantages potentiels de l'utilisation des produits et leur fin de vie. Une ACV nous aide à identifier les moyens d'améliorer la performance environnementale des produits existants et de ceux en cours de développement. Elle peut également être utilisée pour comparer des solutions ou des matériaux.

Dans le cadre de notre programme *Global Engineering Development*, nous organisons des sessions de formation pour nos nouveaux ingénieurs, afin de les sensibiliser à l'ACV et d'améliorer leurs connaissances dans ce domaine. En externe, nous participons à des groupes de travail et à des associations spécialisés dans l'ACV. Nous sommes un membre fondateur d'Alumobility, une organisation à but non lucratif qui met en avant les avantages de l'aluminium dans les applications automobiles.

Lors de la conférence Car Body Xperience 2024 à Rochester, dans le Michigan, Alumobility a présenté une étude conjointe montrant qu'une conversion théorique de la superstructure de la Porsche Taycan à un design entièrement en aluminium permet d'atteindre près de 40 % de réduction de poids, sans aucune perte de performance.

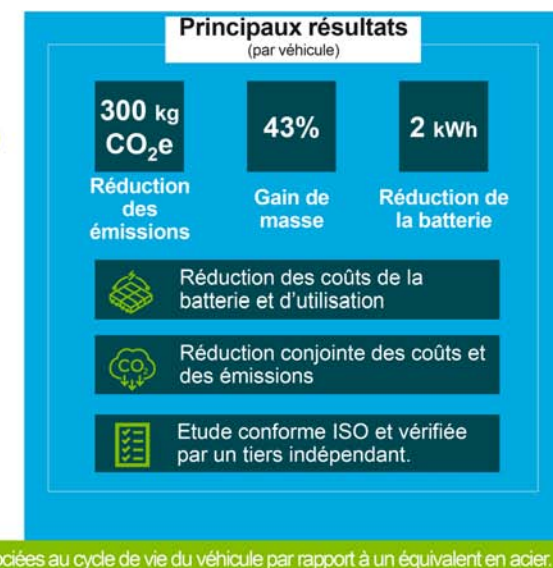


L'utilisation accrue de Contenu Recyclé (RC) en aluminium réduira les émissions associées au cycle de vie du véhicule par rapport à un équivalent en acier.

Étude comparative Alumobility de la superstructure d'un véhicule : aluminium¹ ou acier²

L'outil d'ACV d'Alumobility, revu par des tiers indépendants, a révélé que la superstructure, majoritairement composé d'aluminium présentait une empreinte carbone sur l'ensemble de son cycle de vie inférieures à celle de la version en acier de référence.

Depuis près de quatre ans, Constellium travaille avec Innoval et d'autres partenaires au développement d'une nouvelle génération de boîtiers de batterie légers, dans le cadre d'un programme appelé ALIVE (Aluminium Intensive Vehicle Enclosures). Pour mieux comprendre les performances environnementales de ces boîtiers en aluminium, une ACV a été réalisée et validée en externe.



Par rapport aux conceptions existantes en aluminium et en acier des équipementiers, les nouvelles conceptions ont permis de réaliser des économies de poids de l'ordre de 15 à 35 %. Le projet ALIVE s'est achevé en 2024 et a reçu une note de 97 % de la part des organismes de financement. Une telle note sera bénéfique pour notre R&D et contribuera à l'établissement de partenariats stratégiques dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Les résultats du projet ALIVE en matière d'allègement vont maintenant être étendus à la conception de boîtiers de batterie pour les camions et les SUV.

¹ Aluminum Association – LCA Report of semi-fabricated products 2022 in North America, utilisé comme estimation pour son équivalent en Europe (tôles aluminium pour automobile).

² World Steel Association – LCI report 2017, global steel values. Avertissement: résultats obtenus avec un outil conforme ISO, adapté pour prendre en compte des références européenne et primaire bas carbone.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

En faisant du développement durable une composante intrinsèque de notre stratégie, nous nous employons à atteindre nos objectifs.

Nos six piliers stratégiques

Notre mission est d'offrir des produits en aluminium légers, robustes et durables, répondant aux besoins de nos clients et de la société, tout en assurant une rentabilité attractive pour nos actionnaires. Nous accomplissons notre mission en consolidant notre position de leader en tant que fournisseur innovant de solutions en aluminium de pointe. Nous nous engageons à bâtir une entreprise sûre et durable et à devenir l'entreprise la plus attractive de notre secteur. Pour y parvenir, nous avons défini une stratégie d'entreprise axée sur six principes fondamentaux.

Se concentrer sur les produits à haute valeur ajoutée et responsables

Nous mettons l'accent sur nos marchés finaux stratégiques - l'aéronautique, l'emballage et l'automobile - où nous occupons une position de leader et entretenons des relations de longue date avec de nombreux fabricants de premier plan. Ces marchés nous permettent de nous différencier grâce à nos produits spécialisés et à forte valeur ajoutée, qui constituent la majorité de notre portefeuille de produits. Grâce aux propriétés uniques de l'aluminium - légèreté, résistance, durabilité et recyclabilité infinie - nous avons investi massivement pour renforcer nos capacités de production et de recyclage, ainsi que pour enrichir notre offre de produits. Ces améliorations apportent des bénéfices concrets à nos clients, notamment en réduisant le poids de leurs produits tout en maintenant leurs qualités, et en contribuant à leurs objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Renforcer les liens avec nos clients

Nous considérons nos relations avec nos clients comme de véritables partenariats, au sein desquels nous collaborons étroitement pour développer des

solutions personnalisées et technologiquement avancées. Nous cherchons à renforcer ces liens en leur fournissant en permanence des produits et services de premier ordre, tout en menant des projets de développement de produits communs. Par ailleurs, l'intégration de la chaîne d'approvisionnement nous permet d'anticiper plus efficacement les besoins de nos clients et d'optimiser la gestion de notre fonds de roulement. Enfin, nous cherchons à améliorer notre connectivité avec eux en offrant un support technique dédié et en mettant en place des programmes de recyclage des chutes d'aluminium en boucle fermée.

Optimiser les marges et l'utilisation de nos actifs grâce à une gestion rigoureuse de notre portefeuille de produits

Nous nous attachons à maximiser le rendement de nos installations et à optimiser notre mix produit afin d'augmenter la rentabilité par heure machine. Nous estimons qu'il existe des opportunités significatives pour y parvenir en concentrant rigoureusement nos efforts sur le choix des produits que nous fabriquons, en investissant dans l'intégrité de nos actifs et en améliorant en continu nos opérations, notamment en supprimant les goulots d'étranglement et en optimisant la disponibilité, la vitesse et le taux de récupération des équipements. Enfin, nous complétons ces initiatives par une augmentation du recyclage, ce qui nous permet de renforcer nos marges, de réduire notre dépendance aux fournisseurs externes de plaques et de billettes, et d'élargir notre offre de produits durables.

Contrôle strict des coûts, amélioration continue et gestion responsable des ressources

Nous nous engageons à réduire nos coûts d'exploitation et à améliorer nos opérations en mettant en œuvre l'excellence industrielle, une gestion optimisée du métal et diverses initiatives

d'amélioration des coûts. Cela inclut la standardisation des processus de production, l'amélioration de la gestion des chutes afin de limiter les déchets de production, la réduction de la consommation d'énergie et d'eau, l'augmentation de l'utilisation de chutes et déchets d'aluminium externes, ainsi qu'une gestion efficace des autres ressources de l'entreprise, y compris le capital.

Gérer le capital d'une manière disciplinée et accroître la flexibilité financière

Nous avons investi des capitaux dans plusieurs opportunités de croissance afin de développer nos capacités de production, d'enrichir notre offre de produits et de renforcer notre engagement en matière de responsabilité d'entreprise. Nous nous attachons à sélectionner rigoureusement nos projets et à générer des rendements attractifs sur les capitaux investis. En outre, nous nous efforçons d'accroître notre flexibilité financière par la croissance des bénéfices et la conversion des flux de trésorerie disponibles. Cet élément est essentiel pour atteindre nos objectifs : investir dans nos activités et nos collaborateurs, maintenir une structure du capital prudente et assurer un retour sur investissement à nos actionnaires.

S'engager envers nos collaborateurs et nos communautés

Nous sommes convaincus que nos collaborateurs comptent parmi les meilleurs du secteur, ce qui représente un atout concurrentiel essentiel pour notre position de leader. Nous continuerons à les former, à investir dans le développement de leurs compétences et à favoriser un environnement de travail sûr et inclusif. Nous souhaitons que chacun soit valorisé, puisse contribuer pleinement et s'épanouir. Par ailleurs, nous nous engageons à agir en entreprise socialement responsable au sein de nos communautés.



Le développement durable est essentiel

Le développement durable fait partie intégrante de ces six piliers. Notre politique ESS EN TÊTE couvre la sécurité, l'engagement de notre personnel et la réduction de l'impact de nos activités. Ainsi, nous sélectionnons stratégiquement des marchés où l'aluminium apporte des avantages environnementaux significatifs. Pour que nos produits continuent d'être leaders sur leurs marchés, nous devons être vertueux en matière environnementale, y compris en termes de recyclage des métaux. De la même façon, notre engagement pour la qualité de nos services exige que nous répondions aux demandes de nos clients en matière de développement durable. Notre engagement envers notre personnel et nos communautés se reflète dans nos programmes de sécurité et de formation, notre programme d'égalité des chances en matière d'emploi, et dans nos projets associatifs. Nous évaluons les risques et les opportunités de développement durable pour nos futurs investissements.

Enfin, nos efforts en matière de gestion disciplinée du capital et de création de valeur pour les actionnaires nous permettent de générer les rendements et les flux de trésorerie nécessaires pour assurer un avenir prometteur à notre société, à nos employés et à nos communautés.

La stratégie de développement durable de Constellium concerne également notre chaîne d'approvisionnement. C'est pourquoi nous sommes l'un des membres fondateurs de l'*Aluminium Stewardship Initiative* (ASI), une organisation mondiale multipartite et à but non lucratif, chargée de l'établissement des normes et de la certification. Suivant une approche fondée sur l'ensemble de la chaîne de valeur, l'ASI œuvre pour une production, un approvisionnement et une gestion responsables de l'aluminium. Pour en savoir plus sur notre soutien à l'ASI, voir page 62.

Obligations liées à des objectifs de développement durable

En février et juin 2021, Constellium a émis deux séries d'emprunts obligataires senior liées au développement durable ("sustainability-linked bonds") d'un montant nominal de 500 millions de dollars pour le premier et de 300 millions d'euros pour le second, à échéance 2029.

Nous avons deux objectifs de performance liés à notre stratégie de développement durable :

Le premier est de réduire l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 à un niveau égal ou inférieur à 0,615 tonne de CO₂ eq par tonne vendue en 2025.

Le second est d'augmenter notre consommation d'aluminium recyclé à un niveau au moins égal à 685 000 tonnes en 2026.

En 2024, l'intensité de nos émissions de GES de scope 1 et 2 a diminué en passant de 0,7 (notre référence de 2021) à 0,66 tonne d'équivalent CO₂ mais nous avons légèrement diminué nos intrants recyclés à 636 milliers de tonnes comparé à notre référence de 2021 de 675 milliers de tonnes. Nous restons convaincus que la stratégie et le plan d'action mis en place nous permettront d'atteindre nos objectifs, notamment grâce à notre investissement dans une nouvelle unité de recyclage à Neuf-Brisach.

NOS VALEURS

Nos employés partagent et respectent des valeurs communes et les mettent en pratique au quotidien.

Sécurité

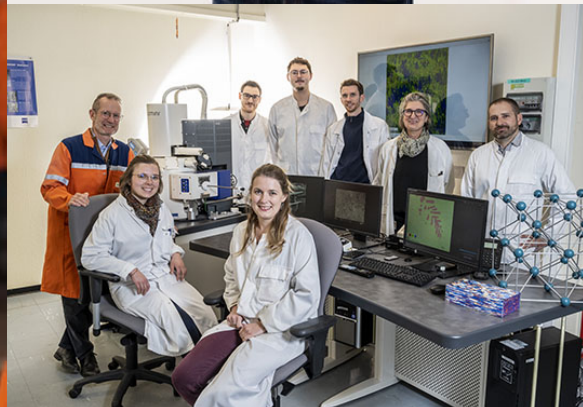
La sécurité est la responsabilité de chacun, quel que soit son rôle. Nous améliorons constamment nos pratiques de sécurité et formons nos employés à toujours suivre les instructions et les règles de sécurité, et à prendre la parole chaque fois qu'ils constatent un comportement dangereux.

Respect

Le respect est à la base de toute relation. Nous respectons et valorisons la diversité de tous nos collaborateurs et nous leur assurons un traitement équitable.

Confiance

Notre approche du business repose sur la confiance. Cela implique de créer un environnement où chacun peut exprimer son opinion et collaborer efficacement.



Transparence

Nous veillons à ce que tous les collaborateurs disposent de l'information nécessaire pour faire leur travail et nous communiquons ouvertement et clairement avec nos clients et les autres parties prenantes.

Collaboration

Nous travaillons ensemble, avec nos clients et nos parties prenantes, pour déceler et régler les problèmes, ainsi que pour apporter de nouvelles idées et perspectives.

Autonomie

Nous faisons confiance aux employés, à tous les niveaux, et leur donnons les moyens de prendre des décisions et d'en être responsables.

GOUVERNANCE

Notre structure de gouvernance vise à assurer que Constellium opère en respectant strictement ses valeurs et son engagement en matière de développement durable.

Indépendance des administrateurs

Nous avons fait le choix d'un modèle de gouvernance dans lequel la direction de l'entreprise est assurée par le conseil d'administration, composé d'un administrateur exécutif et d'administrateurs non exécutifs (chacun d'entre eux étant ci-après dénommé "administrateur"). En droit français, les sociétés dont les actions ne sont pas cotées sur un marché réglementé de l'Union Européenne ne sont pas tenues de respecter un ratio d'administrateurs indépendants ; en la matière, nous nous en remettons donc aux exigences de la Bourse de New York (*New York Stock Exchange* – NYSE).

Celle-ci ne nous impose pas non plus, en tant qu'émetteur privé étranger, d'intégrer des administrateurs indépendants au sein de notre conseil, à l'exception de notre comité d'audit qui est composé d'administrateurs indépendants. Cependant, notre conseil d'administration a déterminé que, selon les normes de cotation actuelles du NYSE concernant l'indépendance, et en tenant compte des normes applicables aux comités, au 31 décembre 2024, Mmes. Boccon-Gibod, Brooks, Walker, et MM. Blot, Brandjes, Deslarzes, Ormerod et Puig sont des administrateurs indépendants. M. Germain n'est pas considéré comme indépendant puisqu'il est le Directeur Général de la société.

Notre conseil d'administration comprend également deux administrateurs salariés, Mme Weiler et M. Verdier, qui ne sont pas considérés comme indépendants en raison de leur emploi par l'entreprise.

Réunions du conseil d'administration en 2024

Le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises en 2024. Au cours de ces réunions, il a examiné un certain nombre de sujets, parmi lesquels la revue des rapports des comités, du Directeur Général (notamment sur l'environnement, la santé et la sécurité, les marchés et la concurrence), du Directeur Financier et du Directeur Juridique du Groupe; l'examen et l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2023, du rapport de gestion 2023, incluant la déclaration consolidée de performance extra-financière, et du dépôt du rapport 20-F auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) ; l'arrêté de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires ; les approbations, de la rémunération des dirigeants et de l'attribution gratuite d'actions ; la revue de l'évaluation des performances du Directeur Général et de la fixation de ses objectifs, ainsi que la fixation de sa rémunération ; la revue des rapports des divisions et sur la cybersécurité ; la revue de la stratégie du Groupe, de la R&D, du budget et du plan à long terme ; la revue des mesures prises par la direction en réponse à des événements ponctuels (y compris l'inondation majeure qui a affecté nos activités en Valais, Suisse) et le passage volontaire aux normes comptables US GAAP et au dollar américain pour les comptes consolidés et le dépôt de rapports auprès de la SEC sur des formulaires d'émetteurs nationaux américains ; des rapports financiers et des résultats de l'évaluation du conseil et de ses comités.

Les comités du conseil d'administration¹

Comité d'audit

Trois administrateurs indépendants - Huit réunions en 2024

- Lori A. Walker (Présidente)
- Isabelle Boccon-Gibod
- John Ormerod

Comité des ressources humaines

Trois administrateurs indépendants - Quatre réunions en 2024

- Martha Brooks (Présidente)
- Jean-Christophe Deslarzes
- Jean-Philippe Puig

Comités des nominations et de gouvernance

Cinq administrateurs indépendants - Six réunions en 2024

- John Ormerod (Président)
- Isabelle Boccon-Gibod
- Michiel Brandjes
- Jean-Christophe Deslarzes
- Lori A. Walker

Comité de sécurité et de développement durable

Quatre administrateurs indépendants - Quatre réunions en 2024

- Michiel Brandjes (Président)
- Emmanuel Blot
- Martha Brooks
- Jean-Philippe Puig

¹ Au 31 décembre 2024

Gouvernance et responsabilité

Chez Constellium les valeurs constituent le fondement de l'entreprise. Notre éthique fait partie intégrante de tous nos processus de prise de décision et de la manière dont nous menons nos activités. Par ailleurs, notre engagement en faveur du développement durable guide nos interactions avec les parties prenantes, les communautés et au sein même de l'entreprise. Il est également au cœur de notre stratégie d'entreprise depuis une dizaine d'années. Constellium dispose d'une structure de gouvernance destinée à permettre des processus de prise de décision et de reporting efficaces et équilibrés visant à permettre au Groupe de pratiquer la durabilité à tous les niveaux de l'entreprise.

Au niveau du conseil d'administration, Michiel Brandjes préside notre **comité de sécurité et de développement durable**, qui supervise les progrès de notre performance en matière de sécurité et la réalisation de nos objectifs de développement durable (annoncés en avril 2022), et suit également les réglementations et les tendances en matière de RSE. Les autres comités du conseil ont vu leur périmètre élargi depuis 2021, de façon à ce qu'ils soient davantage impliqués sur les différents aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Par exemple, le **comité des ressources humaines et de la rémunération** supervise les stratégies en matière de capital humain, et le **comité d'audit** étudie des sujets tels que les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, la conformité et la divulgation. Le **comité des nominations et de gouvernance** prend en compte les aspects liés au développement durable lors de sa revue de la gouvernance de l'entreprise.

Au niveau du management, le **comité exécutif** examine au moins deux fois par an les progrès de notre feuille de route pour le développement durable, et organise des réunions ad hoc pour discuter de sujets spécifiques, le cas échéant. Lors de chaque revue d'activité trimestrielle de nos divisions, nous mesurons nos progrès par rapport à nos objectifs, ainsi que les résultats financiers et l'évolution de l'activité.

Nos comités interne couvrent l'ensemble du spectre RSE :

- le **comité de divulgation**, présidé par le Vice-Président Senior et Directeur Juridique. Son champ d'action comprend la revue de la déclaration consolidée de performance extra-financière et du plan de vigilance de Constellium, outre la revue des rapports financiers ;
- le **comité industriel**, présidé par le Vice-Président Senior, Excellence Opérationnelle et Directeur Technique, couvre le changement climatique (émissions de GES) et d'autres sujets environnementaux tels que les émissions atmosphériques, les effluents et les déchets, l'eau, et la biodiversité, en plus des sujets de santé et de sécurité ;
- le **comité de gestion des risques d'entreprise**, présidé par le Vice-Président Senior et Directeur Financier, intègre les risques RSE dans ses évaluations ;
- le **comité de conformité**, présidé par le Vice-Président Senior et Directeur Juridique, supervise la formation et la communication relatives à notre Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise ainsi que le respect, la mise à jour et la mise en œuvre de ce dernier.

Chaque trimestre, ce comité examine les cas reçus via la ligne téléphonique dédiée ou via d'autres canaux et clôture officiellement chaque cas lorsque aucune action complémentaire n'est requise. L'examen au cas par cas donne également l'occasion de mieux évaluer notre politique globale en matière d'atténuation des risques et de faire évoluer celle-ci. Les rapports trimestriels de ce comité au comité d'audit abordent toutes les questions importantes relatives à la politique d'approvisionnement durable, à la politique relative aux droits humains et aux pratiques de travail, ainsi que les cas potentiels de corruption, de trafic d'influence ou de violation du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Nos directions fonctionnelles, nos divisions (depuis 2023, chaque division comprend une personne dédiée au développement durable) et nos sites sont responsables de la mise en œuvre et du compte-rendu des actions mises en place pour atteindre nos objectifs de durabilité. Les responsables de chaque fonction travaillent directement avec les sites et rendent compte à des comités de gouvernance interne.

L'**équipe développement durable** de l'entreprise se concentre sur l'engagement des parties prenantes, le conseil sur la stratégie et les politiques, le suivi de la mise en œuvre, le reporting, la communication et la formation.

En 2022, nous avons commencé à intégrer les critères RSE à notre programme de bonus annuel "Employee Performance Award", aux côtés des critères de performances financière et individuelle. Nous mesurons les progrès réalisés en matière de sécurité, de diversité des genres et d'émissions de GES, afin de nous assurer que tous les employés sont engagés et focalisés sur l'amélioration de notre performance sur ces sujets.



Améliorer continuellement l'intégrité des données et des processus

Depuis 2023, nous avons digitalisé la manière dont nous collectons et consolidons les données sur l'énergie et les GES de scope 1 et 2. Nous avons mis en place une plateforme numérique sur tous les sites et renforcé les mécanismes de contrôle avec le principe des "quatre yeux".

Pour garantir l'intégrité de nos données RSE, nous disposons de processus internes de contrôle. Nous avons effectué des audits internes dans quelques sites (y compris nos JVs), axé sur la sécurité, la diversité, et les émissions de GES de scope 1 et 2 (tous liés à nos objectifs de développement durable). Les résultats des audits sont pris en compte et des plans d'action sont élaborés pour améliorer en permanence les processus et l'intégrité des données.

Nos politiques

Notre stratégie de développement durable est soutenue par les politiques du Groupe suivantes, disponibles publiquement :

Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise (Code de conduite)

Notre Code de conduite définit les normes de comportement que nous attendons de nos employés et dicte les relations commerciales de Constellium.

Le Code s'applique à tous les employés de Constellium et est conforme aux lois locales en vigueur. Le respect du Code est essentiel pour préserver et améliorer la réputation de notre société en tant qu'entreprise citoyenne responsable et, in fine, pour maximiser la création de valeur pour nos parties prenantes.

Politique relative aux droits humains et aux pratiques de travail

Notre politique en matière de droits de l'homme est alignée sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et sur la norme de performance de l'*Aluminium Stewardship Initiative*. Elle s'applique à l'entreprise, à nos partenaires et à nos fournisseurs.

Déclaration sur l'esclavage moderne

Cette déclaration souligne notre engagement en faveur de la prévention de toutes les formes d'esclavage, de travail ou de servitude forcés, de travail des enfants et de traite des êtres humains, tant dans nos activités que dans notre chaîne d'approvisionnement.

Politique Environnement, Santé et Sécurité (politique ESS EN TÊTE)

ESS EN TÊTE est le système de management ESS de Constellium. Ce système est décrit et documenté dans la politique et le manuel ESS EN TÊTE ainsi que dans les directives et les lignes directrices ESS de Constellium.

Politique d'approvisionnement durable et Code de conduite des fournisseurs

Notre politique d'approvisionnement durable et notre Code de conduite des fournisseurs sont conformes aux principes du Pacte mondial des Nations unies et s'appliquent à tous les fournisseurs, consultants, prestataires et agents de Constellium. Toutes ces parties doivent signer notre Code de conduite des fournisseurs.

Politique de signalement des actes répréhensibles (Politique d'alerte professionnelle)

Cette politique encourage les employés à s'exprimer sans crainte de représailles en établissant des procédures pour le signalement des actes répréhensibles ou potentiellement répréhensibles, des fraudes ou des irrégularités (financières, comptables, bancaires ou d'audit), ainsi que toute violation du Code de conduite. Pour faciliter ces signalements, nous avons mis en place une ligne dédiée pour tous nos employés et parties prenantes externes dans tous les pays où nous sommes présents, et en différentes langues. La ligne d'assistance pour l'intégrité permet à ses utilisateurs de rester anonymes.

Diligence ESG pour les fusions et acquisitions, et pour les processus de fermetures, de démantèlements et de cessions

Cette politique définit les principes d'intégration des risques et opportunités de développement durable dans notre processus de due diligence en matière de fusions-acquisitions, de fermetures, de démantèlements et de cessions.

Politique en matière d'informations et d'opérations d'initiés

Nous disposons d'une politique d'informations et d'opérations d'initiés qui définit les restrictions applicables aux opérations sur les titres de Constellium et à l'utilisation d'informations privilégiées.

Communication et formation

Nous mettons en œuvre nos politiques par la formation au Code de conduite, par le biais de cours virtuels ou d'un apprentissage en présentiel. Nous avons pour objectif de former annuellement l'ensemble de nos collaborateurs ayant accès à l'e-learning.

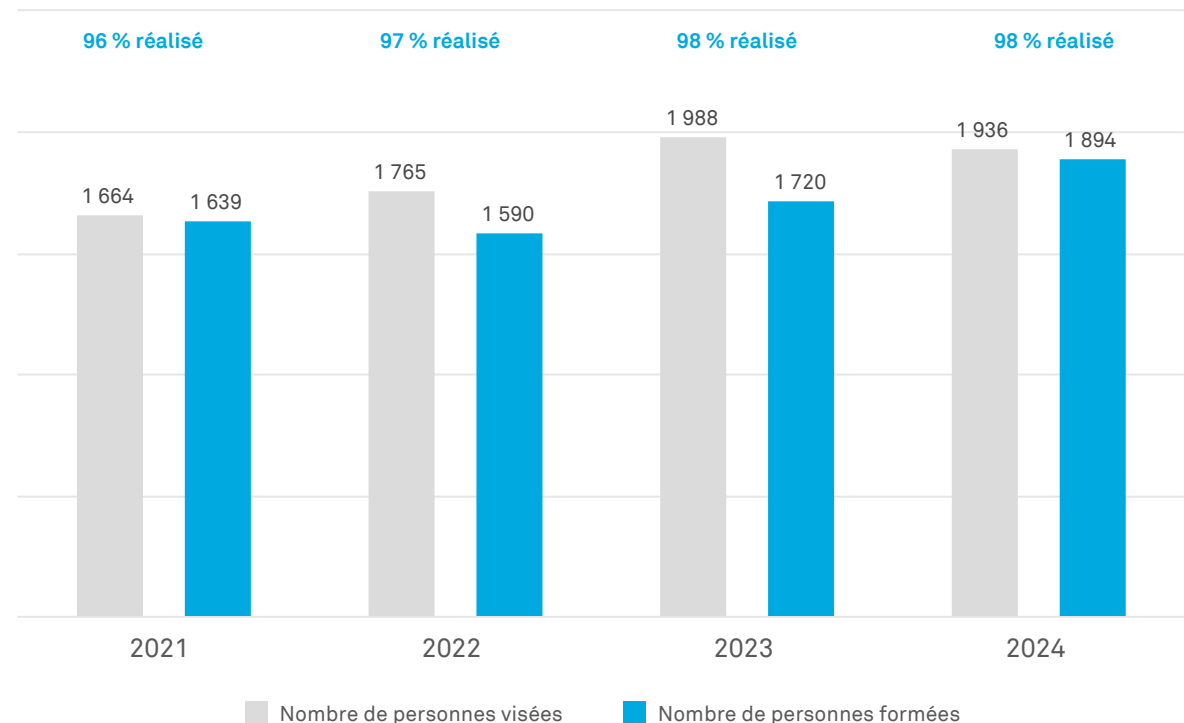
Le module de formation en ligne sur le développement durable, que nous avons lancé en 2019, fait partie du programme d'accueil des nouvelles recrues. En 2023, nous avons lancé deux nouveaux modules en ligne - accessibles à tous les salariés - sur la neutralité carbone et l'économie circulaire.

Nous continuons de proposer à nos équipes commerciales des formations virtuelles sur le développement durable, sur mesure et à la demande pour renforcer leurs connaissances sur des sujets spécifiques (émissions de GES, recyclage), afin qu'elles puissent répondre au nombre croissant de demandes et questions de nos clients.

Nous organisons des ateliers collaboratifs "La Fresque du Climat" sur plusieurs sites. Le changement climatique est également au programme de notre *Global Engineering Development Program*.

Notre équipe de communication connaît nos défis, nos objectifs et nos réalisations en matière de développement durable. Elle aide l'entreprise à atteindre nos objectifs en impliquant nos employés et en communiquant en externe notre performance et nos progrès.

Formation au Code de conduite²



² Concerne uniquement les employés ayant accès à l'e-learning. En 2024, nous avons eu 42 cas où les employés n'ont pas pu suivre la formation pour des raisons exceptionnelles, notamment des congés maternité et de maladie, des départs à la retraite et des invalidités de longue durée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est responsable de la supervision et du contrôle de la gestion de l'entreprise, et de l'approbation de la stratégie. Le conseil d'administration supervise l'administrateur exécutif (le Directeur Général), qui est chargé de la gestion quotidienne de l'entreprise.



Jean-Christophe Deslarzes
Président du conseil
d'administration &
Administrateur non exécutif



Jean-Marc Germain
Administrateur &
Directeur Général



Emmanuel Blot
Administrateur
non exécutif



Isabelle Boccon-Gibod
Administratrice
non exécutive



Michiel Brandjes
Administrateur
non exécutif



Martha Brooks
Administratrice
non exécutive



John Ormerod
Administrateur
non exécutif



Jean-Philippe Puig
Administrateur
non exécutif



Jean-François Verdier
Administrateur
salarié



Lori A. Walker
Administratrice
non exécutive



Wiebke Weiler
Administratrice
salariée

Secrétaire du conseil
d'administration:
Jeremy Leach

11 administrateurs¹

73 % taux
d'indépendance

36 % de femmes

6 nationalités

97 % taux de
participation aux
réunions du conseil
d'administration

-  Comité d'audit
-  Comité des ressources
humaines
-  Comité des nominations et
de la gouvernance
-  Comité de la sécurité et du
développement durable

¹ En septembre 2024, Constellium a nommé M. Bradley L. Sultz en tant que conseiller spécial du conseil d'administration. Le conseil d'administration prévoit de proposer la nomination de M. Sultz en tant qu'administrateur non exécutif lors de l'Assemblée Générale annuelle de la société qui se tiendra en 2025.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif se concentre sur la stratégie, la gestion financière, le développement commercial, l'exécution des programmes, l'évolution organisationnelle, le management des talents, et les politiques à l'échelle du Groupe.



Jean-Marc Germain
Directeur Général



Ingrid Joerg
Vice-Présidente Exécutive,
Directrice des Opérations²



Jack Guo
Vice-Président Senior,
Directeur Financier



Marcus Becker
Vice-Président Senior,
Directeur des Achats



Alexandra Bendler
Présidente de la division
"Automotive Structures & Industry"



Nicolas Brun
Vice-Président Senior,
Directeur des Affaires
Publiques, de la
Communication et du
Développement Durable



Philippe Hoffmann
Président de la division
"Aerospace & Transportation"



Ryan Jurkovic
Vice-Président Senior,
Directeur des
Ressources Humaines



Ludovic Piquier
Vice-Président Senior,
Directeur Excellence
Opérationnelle et Directeur
Technique



Nik Schild
Vice-Président Senior,
Directeur des Technologies de
l'Information et du Digital



Stephen Walters
Vice-Président Senior,
Directeur Juridique³

² Ms. Joerg est également Présidente de notre division "Packaging and Automotive Rolled Products".

³ Mr. Walters a rejoint Constellium en juin 2024 en tant que Vice-Président Senior et Directeur Juridique du groupe, en remplacement de Jeremy Leach, qui occupe désormais les fonctions de conseiller et de Secrétaire du conseil d'administration

ÊTRE RECONNU POUR NOTRE PERFORMANCE ET COLLABORER AVEC NOS PARTENAIRES

Notations et certifications

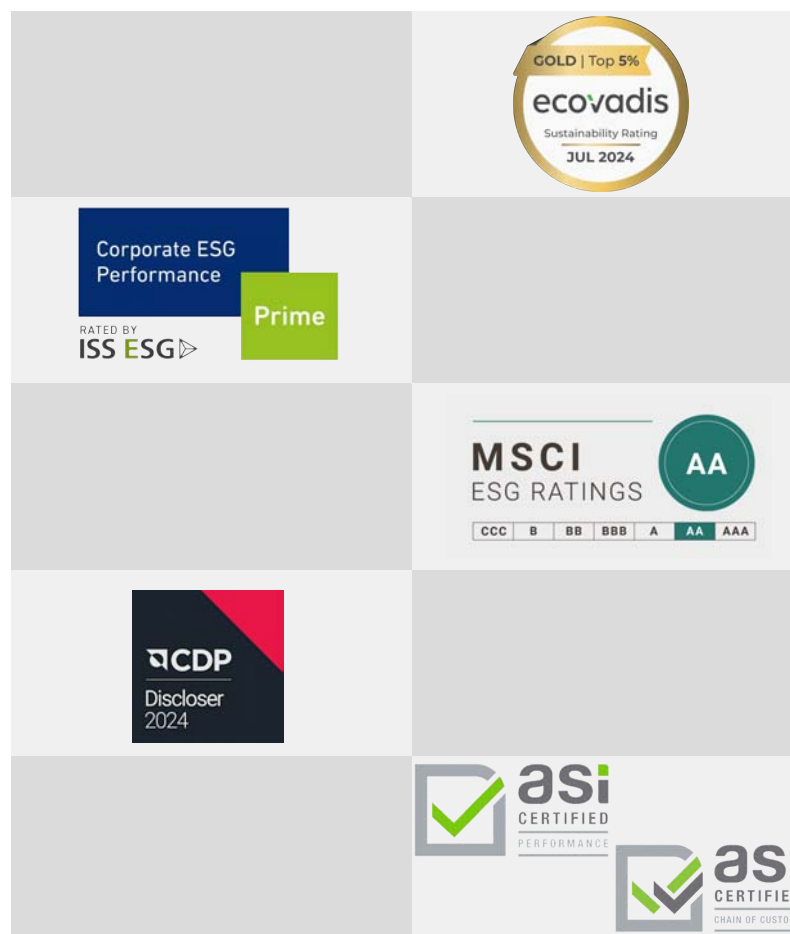
Notre médaille d'or **EcoVadis** avec un score de 78/100 nous place dans le top 2% des 100 000 entreprises évaluées dans le monde en 2024.

ISS-oekom a attribué à notre performance en matière de développement durable le statut Prime et la note B, la meilleure note dans le secteur des métaux et de l'industrie minière.

Nous avons reçu la note AA (sur une échelle de AAA à CCC) dans l'évaluation **ESG Ratings du MSCI**, ce qui nous permet de conserver notre place parmi les meilleures entreprises de notre secteur (Métaux et mines – Métaux non précieux).

Constellium a obtenu la certification de Performance de l'**Aluminium Stewardship Initiative** (ASI) pour l'ensemble de ses opérations ainsi que pour son siège social à Paris. Les opérations en Europe et en Amérique du Nord sont certifiées conformes aux 11 principes de la Norme. Les opérations en Chine ont été certifiées conformes aux quatre premiers principes de la Norme, en tant que transformateurs de matériaux.

En février 2025, nous avons reçu une note de C du **Carbon Disclosure Project** (CDP) pour le changement climatique. Ce résultat est en deçà de nos attentes, et nous menons une analyse pour en comprendre les raisons et identifier les axes d'amélioration.



¹ L'utilisation par Constellium de toute donnée de MSCI ESG Research LLC ou de ses sociétés affiliées (« MSCI ») et l'utilisation des logos, marques de commerce, marques de service ou noms d'indices MSCI dans le présent document ne constituent pas un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion de Constellium par MSCI. Les services et les données MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'informations, et sont fournis « tels quels » et sans garantie. Les noms et logos MSCI sont des marques commerciales ou des marques de service de MSCI.

Partenariats et initiatives

Constellium est membre fondateur de l'**Aluminium Stewardship Initiative**, un organisme mondial à but non lucratif de normalisation et de certification RSE de la chaîne de valeur de l'aluminium. Notre vice-présidente développement durable Groupe et affaires publiques Europe, Catherine Athènes, est membre du conseil d'administration d'ASI.

En 2024, Constellium a participé à la Semaine du climat de New York, soulignant l'importance de l'industrie de l'aluminium dans l'atténuation du changement climatique. Nous avons pris part à une table ronde intitulée « Il est temps d'amener les canettes en aluminium à une circularité totale » et rappelé à tous notre responsabilité collective et individuelle.

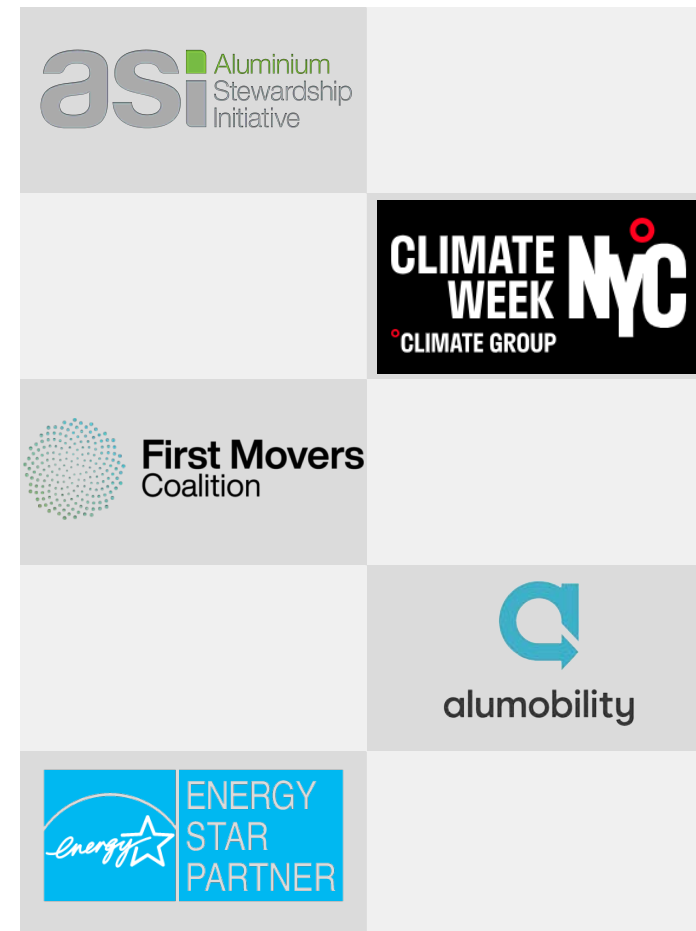
Dans le cadre de notre contribution à la lutte contre le changement climatique, nous sommes membre de la **First Movers Coalition** depuis 2022. Menée par le Forum économique mondial et le gouvernement américain, cette initiative mondiale vise à accélérer le développement et la mise en œuvre des technologies zéro carbone et à réduire les émissions de carbone en optimisant le pouvoir d'achat combiné des entreprises. En adhérant à la FMC, Constellium s'engage à ce que d'ici 2030, 10% de nos achats d'aluminium primaire soient proches de zéro émission, et qu'au moins 50 % de l'aluminium que nous utilisons provienne de sources recyclées¹.

Constellium est également membre fondateur d'**Alumobility**, une association à but non lucratif lancée en 2021 pour promouvoir l'aluminium pour l'industrie automobile.

Écosystème de producteurs d'aluminium et de partenaires technologiques en aval, Alumobility mène des études techniques pour aider les constructeurs automobiles à tirer parti des avantages durables de l'aluminium. Ces études et une série de livres blancs sont présentées lors de conférences clés de l'industrie.

En 2023, Constellium a rejoint le programme **Energy Star** de l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement pour mieux suivre la performance énergétique. Le partenariat démontre l'engagement de Constellium pour la gestion de l'énergie, avec des opportunités de mentorat et des événements partenaires qui enrichissent notre programme d'économie d'énergie. En 2024, Constellium a présenté la Stratégie de Décarbonation de l'entreprise ainsi que ses projets énergétiques liés au métal en fusion à d'autres entreprises manufacturières lors de la rencontre annuelle des partenaires industriels EPA Energy Star à Nashville.

En 2024, Constellium a reçu le prix du fournisseur de l'année de Stellantis pour son engagement fort en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et ses exigences strictes en ce qui concerne son activité et sa chaîne d'approvisionnement. Ce prix récompense la performance globale de Constellium en tant que fournisseur de Stellantis. Partenaire de longue date des marques de l'entreprise automobile, Constellium fournit des tôles de carrosserie et des extrusions pour de nombreuses plates-formes de véhicules Stellantis en Europe et aux États-Unis.



¹ Cet engagement volontaire est conditionné par la disponibilité de technologies, un niveau raisonnable de leurs prix ainsi que de la quantité de déchets disponibles.

ÉVALUER LES RISQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Constellium effectue régulièrement des analyses de matérialité pour identifier les sujets qui préoccupent le plus ses parties prenantes et aligner ses actions en conséquence.

Notre démarche d'évaluation des risques en matière de développement durable permet à Constellium d'identifier les principaux risques liés à nos activités et, le cas échéant, à nos relations d'affaires, nos produits ou nos services à court, moyen et long termes. En 2022, nous avons mis en œuvre un nouveau processus d'évaluation systématique de ces risques.

Ces risques ont été ré-évalués en 2024 et sont toujours d'actualité pour notre périmètre d'activités.

Évaluations antérieures des risques

Par le passé, nous avons mené des évaluations de matérialité avec des parties prenantes internes et externes, afin de comprendre quels sujets les préoccupaient le plus. Constellium est membre actif de nombreuses associations professionnelles dont les discussions nourrissent notre analyse des risques (cf. page 87).

Au cours des quatre dernières années, nous avons étendu notre évaluation pour permettre une analyse plus rigoureuse et un approfondissement de certains sujets. Par exemple, en 2021, nous avons réalisé notre première étude approfondie des émissions de scope 3.

Une évaluation globale en 2022

Nous avons mené une évaluation approfondie de la manière dont les risques en matière de développement durable pourraient affecter Constellium (matérialité financière).

Nous avons travaillé avec des représentants des fonctions clés du Groupe : stratégie, ventes, direction des sites, production et ingénierie, relations Investisseurs, juridique, ressources humaines et achats. Au-delà de la matérialité financière, nous avons également pris en compte l'impact de nos activités sur les personnes ou la planète (matérialités environnementale et sociale).

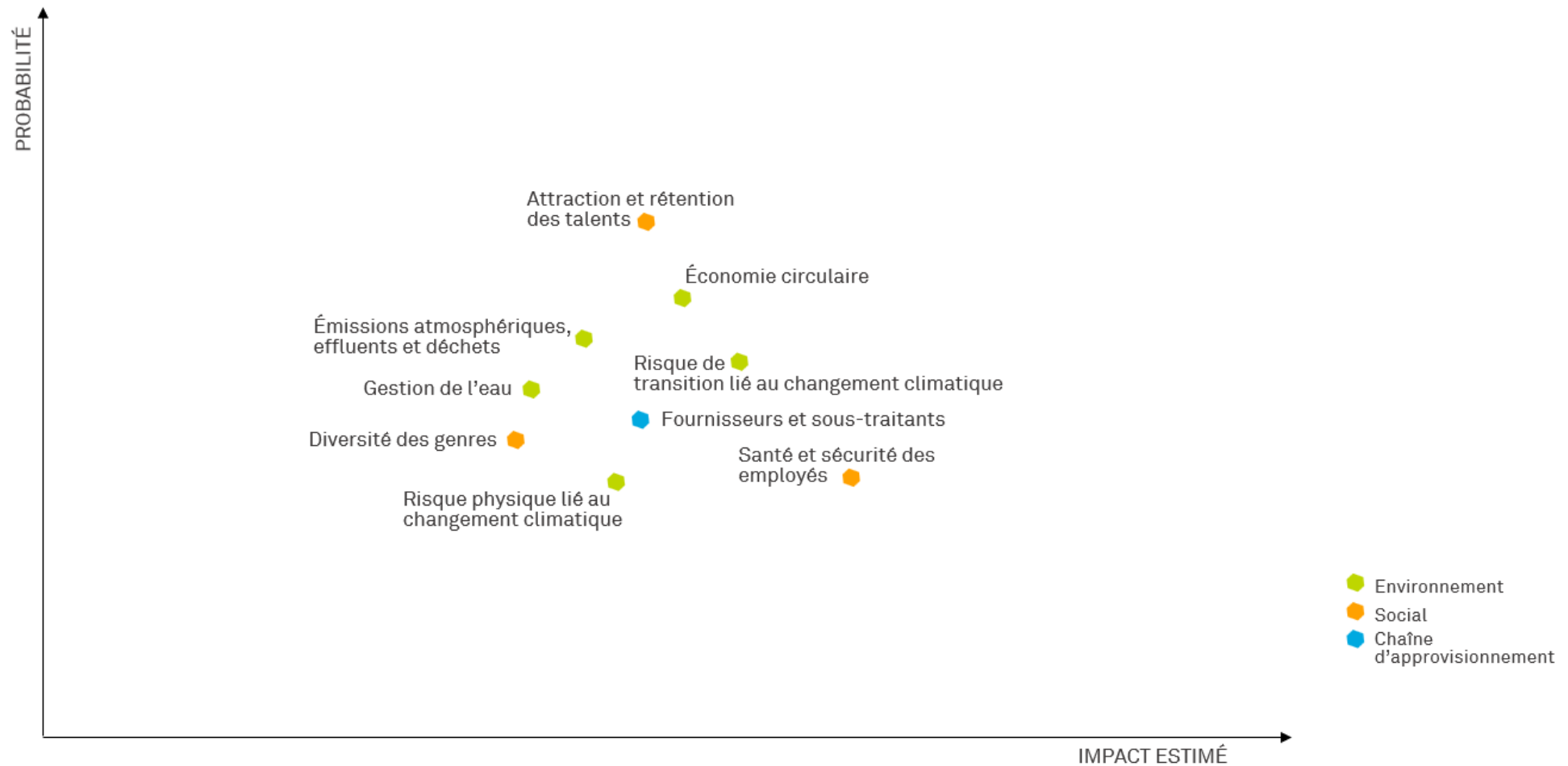
Identification des risques : notre univers de risques se compose de catégories basées sur notre évaluation de la matérialité passée, nos évaluations des risques existants sur certains sujets de durabilité, les normes de responsabilité sociétale de l'industrie de l'aluminium (*Aluminium Stewardship Initiative Performance Standard*) et les exigences légales françaises liées au reporting extra-financier.

Évaluation des risques : les participants à notre processus d'analyse ont évalué l'impact (en matière de clients, de réputation et d'opérations), la fréquence et le contrôle de chaque catégorie de risques. À partir de leurs réponses, nous avons élaboré une cartographie des risques inhérents. Nous avons ensuite organisé deux ateliers internes pour échanger et valider les résultats de l'évaluation.

Hiérarchisation des risques : les participants se sont mis d'accord sur une sélection de huit catégories principales de risques, en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact.

Nous avons hiérarchisé et fixé des objectifs pour les risques liés au changement climatique, à l'économie circulaire, à la diversité des genres, ainsi qu'à la santé et à la sécurité des employés. En ce qui concerne les autres risques principaux, nous avons des politiques et des actions pour les traiter et les suivre avec des indicateurs clés de performance (certains avec des objectifs internes). Nous avons également aligné nos actions avec les objectifs de développement durable des Nations unies.

Matrice des risques liés au développement durable de Constellium¹



¹ Notre analyse des risques liés au développement durable a conclu que certains risques ne sont pas significatifs pour notre activité. Par conséquent, ces risques ne sont pas abordés dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière. En particulier, compte tenu de la nature de notre activité, nous considérons que la lutte contre le gaspillage alimentaire ; la lutte contre l'insécurité alimentaire ; le respect du bien-être animal ; la politique alimentaire responsable, équitable et durable ; les actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves ; et la promotion de la pratique des activités physiques et sportives ne constituent pas des risques principaux pour Constellium et ne justifient pas une réponse spécifique dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière.

Principales catégories de risques de Constellium

Catégories de risques	Objectifs de développement durables	Cibles	Page
Changement climatique	7 9 12 13 17	- Réduire de 30 % l'intensité de nos émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 en 2030 vs 2021 - Réduire de 30 % l'intensité de nos émissions de GES des scopes 1 et 2 en 2030 vs 2021	30
Économie circulaire	9 12 13 17	- Accroître notre utilisation d'aluminium recyclé à plus de 750 kt d'ici 2026 - Au moins 50 % de l'aluminium que nous utilisons proviendra de sources recyclées d'ici 2030	36
Santé et sécurité des collaborateurs	3	Taux de fréquence des accidents enregistrés de 1,5 cas par million d'heures travaillées en 2025	48
Diversité des genres	5 10	Augmenter le pourcentage de femmes dans les postes de cadres à 25 % en 2025	54
Indicateurs clés de performance			Page
Émissions atmosphériques, effluents et déchets	3 6 12	- Total des déchets en tonne (production et construction) envoyés en décharge par millier de tonnes de produits expédiés - COV, SOx, NOx, matières particulaires en tonne par millier de tonnes de produits expédiés	42
Gestion de l'eau	6	Prélèvement d'eau par tonne de produits expédiés	42
Attraction et rétention des talents	4 8	Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an	51
Fournisseurs et sous-traitants	8 12 13	- Pourcentage (%) des dépenses annuelles du groupe qui sont couvertes par des fournisseurs qui ont signé notre code de conduite des fournisseurs² - Pourcentage (%) des dépenses annuelles du Groupe effectuées auprès de fournisseurs à risque ayant fait l'objet d'une évaluation de développement durable détaillée	60



² Les fournisseurs indiqués ici sont ceux pour lesquels les dépenses ont représenté plus de 5 000 €/€ par an.

Définition des principales catégories de risques et de leurs impacts estimés

Risques liés au changement climatique

Les risques liés au changement climatique englobent les risques de transition et les risques physiques. Les risques liés à la transition sont les risques découlant de la transition vers une économie à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique, y compris ceux liés aux lois, aux réglementations, aux technologies ou à l'évolution du marché. Parmi les exemples, citons les nouvelles réglementations concernant les systèmes d'échange de droits d'émission en Europe, ou la demande potentielle du marché pour la substitution de matériaux par des composites plus légers dans l'industrie aéronautique. L'impact potentiel pour Constellium pourrait inclure une augmentation des coûts, une réduction de la demande pour nos produits ou, en cas de perception négative de nos actions liées au changement climatique, un risque de réputation sur le marché ou un risque de devenir moins attractif en tant qu'employeur.

Les risques physiques sont les risques liés aux impacts physiques du changement climatique, y compris les risques aigus découlant d'événements particuliers causés par le changement climatique, notamment les événements météorologiques (cyclones, inondations, canicules, etc.), ainsi que les risques chroniques découlant de changements climatiques à plus long terme susceptibles d'endommager les installations de production ou de perturber les chaînes de valeur.

Risques liés à l'économie circulaire

L'économie circulaire s'appuie sur la recyclabilité des produits et l'utilisation de matériaux recyclés pour réduire l'empreinte environnementale totale des produits en aluminium. Les risques pour Constellium pourraient se traduire par des difficultés à répondre à la demande croissante de produits contenant de l'aluminium recyclé, ou des coûts associés à la demande des clients pour des produits contenant une part de recyclage plus élevée.

Risques liés aux émissions atmosphériques, aux effluents et aux déchets

Cette catégorie comprend les risques de pollution résultant des émissions atmosphériques, des rejets dans l'eau et des déchets envoyés en décharge. Les risques liés à nos activités pourraient inclure les émissions atmosphériques provenant des activités de combustion, les émissions dans l'eau provenant de fuites d'huile, l'eau contaminée par des métaux, les émissions atmosphériques diffuses provenant des opérations de parachèvement ou du laminage à chaud, la gestion des déchets et la contamination du sol provenant des activités historiques. Les principaux risques pour Constellium seraient liés aux coûts de remédiation et aux éventuels problèmes de permis si nos émissions n'étaient pas au niveau requis.

Risques liés à la gestion de l'eau

Ces risques sont liés aux prélèvements d'eau, comme ceux liés aux prélèvements d'eau pour les opérations de refroidissement lors de la coulée et du laminage ou pour des activités se situant dans des zones à risque de stress hydrique. Le risque pour Constellium pourrait inclure un accès restreint à l'eau, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur nos activités.

Risques liés à la santé et à la sécurité des collaborateurs

Ces risques recouvrent les accidents du travail ou les effets graves ou chroniques sur la santé des travailleurs dus à l'exposition professionnelle, à un travail physique ou à d'autres problèmes liés au travail. On peut citer à titre d'exemples les accidents graves, les maladies professionnelles, les troubles musculo-squelettiques, la perte d'audition due au bruit, les maladies respiratoires, les brûlures et les lésions oculaires, ou encore le stress. Le risque pour Constellium pourrait inclure un préjudice pour nos collaborateurs, une détérioration de notre réputation en tant qu'employeur ou entreprise, ou une interruption de nos opérations.

Risques liés à la diversité des genres

Cette catégorie inclut le non-respect des attentes en matière de représentation équilibrée des genres, de juste attribution des avantages sociaux et des responsabilités et d'inclusion (tous les services, opportunités et sites sont ouverts à tous). Les risques pourraient inclure l'inégalité dans les processus de recrutement, le développement de carrière et les salaires ; des préjugés inconscients ; un effectif majoritairement masculin ; et la discrimination sur le lieu de travail. Ne pas rechercher pro-activement et à attirer des talents féminins réduit considérablement notre vivier de recrutement et notre capacité à attirer les meilleurs candidats.

Risques liés à l'attraction et à la rétention des talents

Les risques pourraient inclure une image employeur peu attrayante, un fort taux de rotation du personnel et la perte d'expérience, d'expertise et de compétences. Par exemple, le recrutement pourrait être difficile en raison de la réputation de l'entreprise ou du secteur. Par ailleurs, le maintien des talents et des compétences clés pourrait être rendu difficile par un manque d'opportunités de carrière, de programmes de formation, ou encore d'un mauvais équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Ce risque pourrait se traduire par une incapacité à mener des projets importants dans nos centres de R&D ou dans nos usines, et nuire à plus long terme à notre compétitivité.

Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

Les enjeux environnementaux et sociaux tout au long de notre chaîne d'approvisionnement incluent la traçabilité de l'origine des produits (origine des déchets pour l'aluminium recyclé, origine de la bauxite pour l'aluminium primaire), la réduction des émissions de GES dans la chaîne d'approvisionnement (le scope 3 métal représente environ 80 % de nos émissions totales), le respect des droits de l'homme et la préservation de la biodiversité dans l'extraction de la bauxite. Ce risque concerne notre réputation sur le marché et celle de la chaîne d'approvisionnement. Cela pourrait également affecter nos ventes à des clients de plus en plus sensibles aux caractéristiques des produits qu'ils achètent ou vendent en matière de développement durable.

NOS OBJECTIFS ET RÉSULTATS 2024

ENVIRONNEMENTAL							
Changement climatique				Recyclage			
Objectifs 2030	Référence 2021	Résultats 2024	Progrès	Objectifs 2030	Référence 2021	Résultats 2024	Progrès
Réduction de 30 % en intensité des émissions de GES des scopes 1 et 2 par rapport à 2021	0,7 t CO ₂ eq/t	(5 %)	+	Au moins 50 % de tout l'aluminium utilisé provient de sources recyclées	41 %	42 %	+
Réduction de 30 % en intensité des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 par rapport à 2021	5,05 t CO ₂ eq/t	+7 %	x				

SOCIAL							
Sécurité				Diversité des genres			
Objectif 2025	Référence 2021	Résultats 2024	Progrès	Objectif 2025	Référence 2021	Résultats 2024	Progrès
Atteindre un taux de fréquence d'accidents enregistrés de 1,5 cas par million d'heures travaillées	1,85	2,02	x	Augmenter le pourcentage de femmes dans les postes de cadre à 25 %	21 %	24,9 %	+

Les sections suivantes de ce rapport détaillent les initiatives et les progrès par objectif, y compris les défis et les actions prévues pour y répondre.



Environnement

Chez Constellium, nous travaillons avec l'aluminium, un métal par nature durable qui peut être recyclé indéfiniment sans perdre ses propriétés. Nous en recyclons une quantité importante (et croissante) et collaborons avec des partenaires pour améliorer les taux de recyclage au niveau mondial. En investissant dans la R&D, nous développons des solutions en aluminium pour un avenir plus léger et plus durable. Nous travaillons activement à la décarbonation et à réduire les déchets, minimiser les émissions dans l'air et dans l'eau, et protéger la biodiversité.

PRENDRE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre de notre contribution à la lutte contre le changement climatique nous menons de nombreuses actions afin d'améliorer notre efficacité énergétique et réduire l'intensité de nos émissions directes et indirectes. Nous identifions les risques, fixons des objectifs, améliorons nos équipements et nos processus, impliquons nos employés et développons des produits qui bénéficient de la durabilité de l'aluminium.

Nos défis

Conscient de l'effet des activités humaines sur le changement climatique, Constellium met en œuvre des stratégies et développe des technologies et des infrastructures pour réduire efficacement ses émissions de gaz à effet de serre. Nous nous engageons à réduire notre empreinte environnementale par des améliorations continues, des investissements à court et moyen terme et de nouvelles technologies innovantes.

Nous reconnaissons que l'aluminium a un impact significatif en amont de la chaîne de valeur, notamment en raison des émissions de gaz à effet de serre. Mais en aval, l'aluminium peut faire partie de la solution pour réduire les émissions et atténuer le changement climatique, grâce à des avantages tels que l'allègement des produits et le recyclage. C'est pourquoi notre approche du sujet couvre l'ensemble du cycle de vie de l'aluminium.

Nous devons maintenir et accroître notre rentabilité pour relever ces défis avec succès. C'est pourquoi nous nous efforçons de faire en sorte que toutes nos initiatives en matière de développement durable soient rentables.

Risques liés au changement climatique

Nous identifions les risques liés au changement climatique comme les plus importants en matière de développement durable.

Risques physiques : Il s'agit des risques aigus résultant d'événements particuliers (notamment météorologiques) pouvant endommager les installations de production et perturber les chaînes de valeur, ainsi que des risques chroniques résultant d'un changement climatique à long terme.

Risques de transition - Il s'agit de différents types de risques résultant de la transition vers une économie bas carbone et résiliente face au changement climatique :

Risques liés aux législations : sur les marchés où nous opérons, les réglementations sont en constante évolution. Nous surveillons, anticipons et nous adaptons aux changements qui pourraient affecter notre activité. On peut citer, à titre d'exemples, le *Green Deal* européen, la directive CSRD, l'Acte délégué de l'UE sur la taxonomie, le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et le Système d'échange de quotas d'émission de l'UE.

Nous suivons de près l'évolution des politiques et de la législation aux États-Unis suite aux élections présidentielles et législative de novembre 2024. Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer l'impact potentiel sur nos activités et sur notre stratégie de développement durable, nous nous attendons à ce que la nouvelle administration américaine réduise considérablement l'importance qu'elle accorde aux initiatives et aux investissements en matière de décarbonation et d'énergies renouvelables.

Une grande partie de notre veille et de notre action proactive en matière de réglementation se fait par l'intermédiaire d'associations sectorielles et multipartites. Plus de 40 salariés de Constellium participent à des associations via leurs structures de gouvernance, groupes de travail et comités, et contribuent ainsi à améliorer la représentation de l'industrie, sa réputation et sa durabilité sur nos marchés. Le changement climatique et les trajectoires de décarbonation sont au cœur des sujets abordés par ces associations.

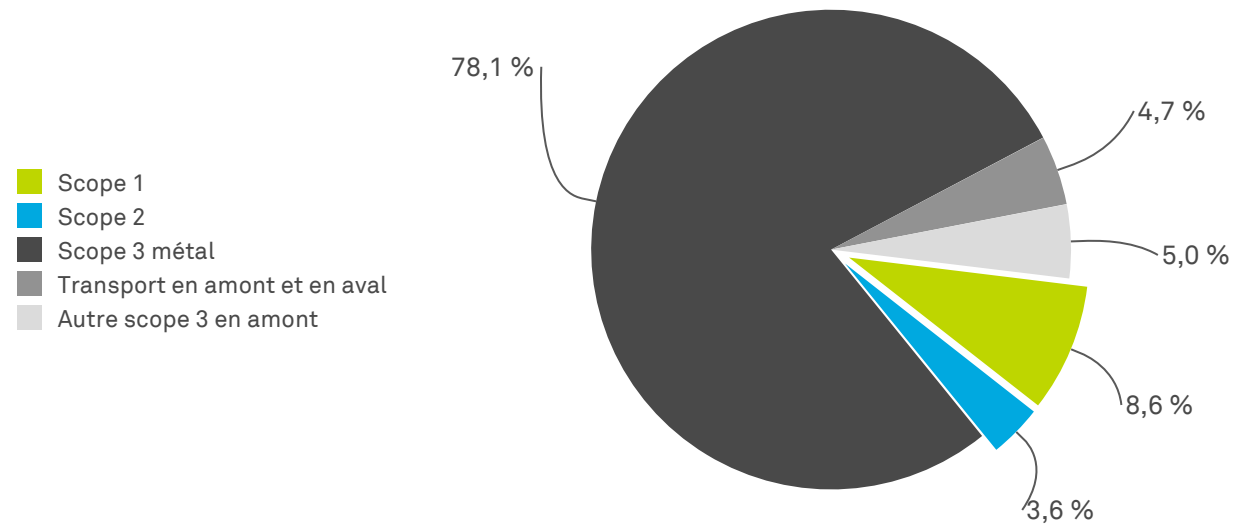
Risques liés à la technologie, au marché et à la réputation : le risque technologique est la possibilité d'investir dans une technologie qui est par la suite remplacée par une autre ayant moins d'impact sur le climat, à un prix compétitif. Le risque de marché est lié aux attentes de nos clients, qui font confiance à Constellium pour leur fournir des produits de qualité supérieure réduisant l'empreinte carbone de leurs propres produits. Un exemple de risque de réputation est de devenir moins attractif en tant que fournisseur sur le marché ou en tant qu'employeur en cas de perception négative par le marché ou le public de nos actions liées à la lutte contre le changement climatique.

Nos politiques et actions

Depuis 2022, nous avons intégré des objectifs de réduction des GES dans le plan stratégique à long terme de l'entreprise; ils font désormais partie intégrante de notre stratégie et de nos actions.

Pour atteindre nos objectifs de décarbonation, nous cherchons à réduire l'ensemble des émissions de GES : scope 1 et 2 (associées à notre propre activité et liées à notre consommation d'énergie et à l'électricité que nous achetons) et scope 3 (en amont, et principalement liées à la production de l'aluminium primaire que nous achetons). Bien que dans une moindre mesure, nos actions se portent également sur le transport (en amont et en aval), qui contribue à nos émissions scope 3.

Nos objectifs 2030 sont de réduire l'intensité des émissions de GES combinées des scopes 1 et 2 de Constellium de 30 % par rapport à 2021, et de réduire l'intensité des émissions de GES combinées des scopes 1, 2 et 3 de 30 % par rapport à 2021. Nos objectifs de réduction sont alignés sur la méthodologie fondée sur la science de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI), en accord avec un scénario de réchauffement de 1,5°C.



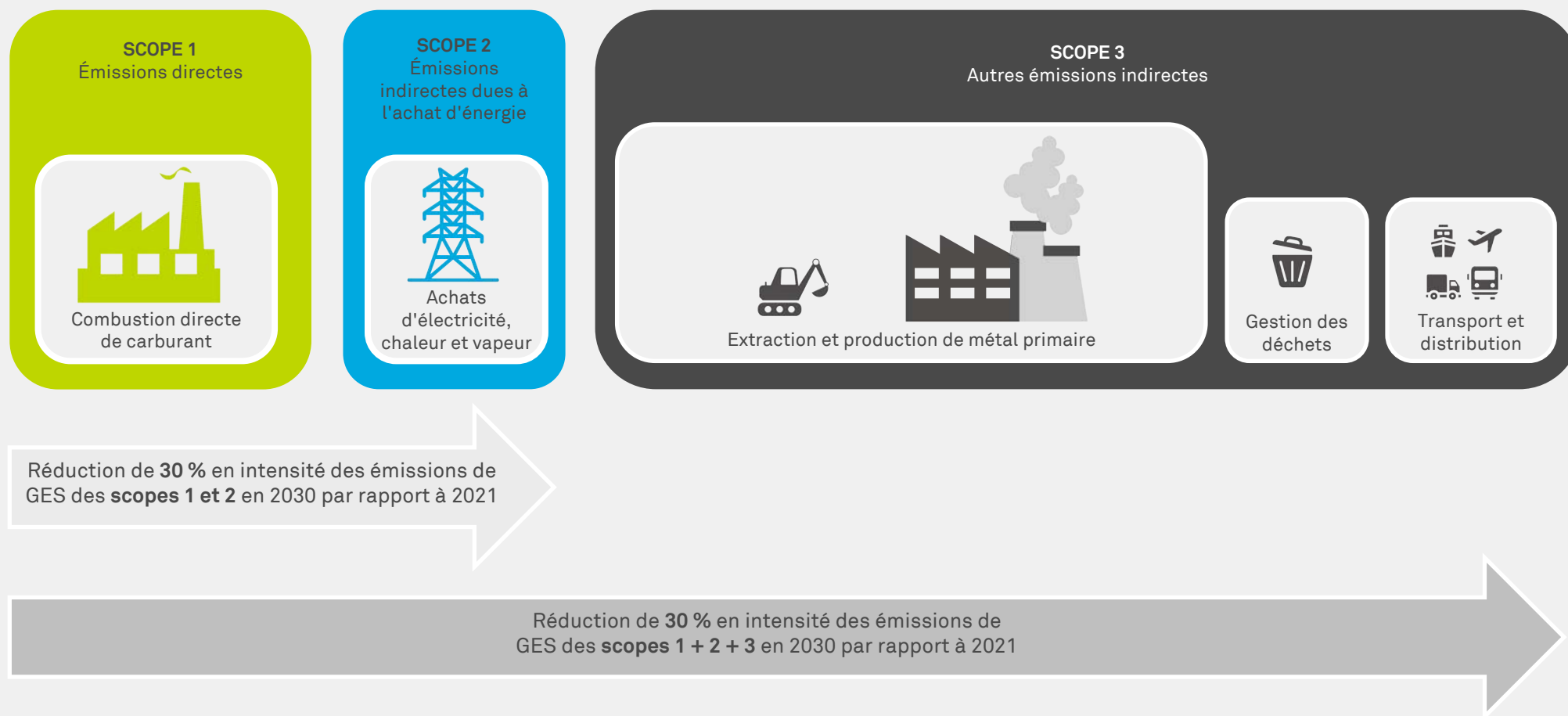
Émissions totales des scopes 1, 2¹ et 3²

Les émissions totales de GES de Constellium en 2024 étaient de 7,8 million de tonnes de CO₂eq (5,42 t CO₂eq/t expédiée)

¹ Méthodologie basée sur celle du marché pour la comptabilisation des émissions de GES de scope 2

² Les catégories du protocole GES incluses dans notre scope 3 sont : achat de marchandises (métal et non métal), transport, carburant et énergie, biens d'équipement, déplacement domicile/travail des employés, traitement des déchets, et déplacements professionnels.

Nos objectifs de réduction des GES



Réduction des émissions des scopes 1 et 2

Efficacité énergétique

Dans le cadre de notre politique ESS, l'efficacité énergétique est essentielle pour réduire les émissions liées à nos propres activités. Nos opérations (par exemple, la fonderie, le laminage, l'extrusion et autres activités de fabrication) consomment d'importantes quantités d'énergie et ont un impact direct sur nos émissions de GES. Nos initiatives comprennent la définition d'un plan d'action pour chaque site (y compris les améliorations opérationnelles et celles liées aux investissements), ainsi que le partage d'idées et de bonnes pratiques. Lors de chaque revue trimestrielle des activités de nos divisions, nous mesurons nos progrès par rapport à nos objectifs de réduction des émissions des scopes 1 et 2.

La gestion de l'énergie est un effort conjoint de nombreuses équipes et fonctions, telles que l'ingénierie, la maintenance et la fiabilité, qui intègrent l'énergie dans leurs analyses, leurs procédures et leurs améliorations opérationnelles. Nos usines modernisent les compteurs permettant de mesurer leur consommation d'énergie en temps réel, améliorent les systèmes d'infrastructure (air comprimé, vapeur, pompage, etc.) et mettent en œuvre les meilleures pratiques opérationnelles résultant d'analyses internes et externes.

S'attaquer à la consommation d'énergie au centre de recyclage de Muscle Shoals

Le centre de recyclage Element 13 de Muscle Shoals est l'unité de production de Constellium qui consomme le plus d'énergie. Pour réduire la consommation d'énergie, nos ingénieurs et nos équipes de R&D ont travaillé ensemble à la mise en place de compteurs de gaz sur le site et au développement de rapports numériques fournissant des informations en temps réel et faciles à utiliser pour les équipes.

L'équipe travaille également sur le remplacement des stations de préchauffage des creusets, qui gardent le métal chaud avant de l'envoyer à la fonderie, afin de réduire davantage la consommation d'énergie.

Décarbonation des opérations et développement d'une fonderie à zéro émission

Actuellement, près de 50 % de nos émissions du scope 1 sont liées aux opérations de recyclage et de fonderie, ce qui en fait notre cible prioritaire pour la décarbonation.

En 2021, nous avons lancé une initiative ambitieuse pour développer une fonderie à zéro émission, en expérimentant des technologies de fusion alternatives pour rendre nos fours existants neutres en carbone. Nous avons testé des brûleurs oxygène-gaz naturel très efficaces, des brûleurs hydrogène-oxygène et le chauffage par torche à plasma. Les essais en laboratoire ont montré des performances prometteuses pour les solutions hydrogène-oxygène et torche à plasma. En 2024, nous avons réalisé une avancée majeure avec la première coulée d'une plaque à l'échelle industrielle avec de l'hydrogène (voir page [10](#)).

Expansion de l'utilisation de SmartMelt dans nos fonderies

Pour améliorer l'efficacité énergétique de nos fonderies, nous avons installé la technologie SmartMelt dans des fours de fusion supplémentaires (voir page [11](#) pour plus de détails).



Constellium Ravenswood accueille le sénateur Manchin pour célébrer un investissement de modernisation de 75 M\$ en mars 2024 par le ministère américain de l'énergie.

Des fours à faible ou zéro émission de carbone pour Ravenswood

En 2024, nous avons annoncé un investissement d'environ 150 millions de dollars dans notre usine de Ravenswood, en Virginie-Occidentale, soutenu par une subvention en attente pouvant atteindre 75 millions de dollars du ministère américain de l'énergie. Ce financement nous aidera à remplacer trois anciens fours par deux nouveaux, ce qui permettra de réduire la consommation d'énergie et donc les émissions de CO₂, d'augmenter l'apport en matières recyclées ainsi que la capacité de l'installation et d'améliorer la structure de coûts. Les fours peuvent fonctionner avec toute une gamme de combustibles, y compris de l'hydrogène à faible teneur en carbone.

Transition vers les énergies renouvelables

Nous visons à nous approvisionner en énergie à faible émission de carbone grâce à des contrats d'achat d'électricité long terme (CAE) ou tout autre solution. Une étape clé de cette transition a été l'arrêt définitif du charbon comme source d'énergie.

Fermeture de la dernière centrale thermique au charbon de Constellium à Singen

En 2024, nous avons fermé notre centrale thermique au charbon de Singen, en Allemagne, achevant ainsi sa transition vers le gaz naturel. Ce changement devrait permettre de réduire les émissions directes de gaz à effet de serre du site de plus de 25 % en 2025 comparé à 2021.

Au-delà de Singen, nos sites explorent activement diverses solutions énergétiques alternatives, notamment l'approvisionnement en électricité à faible teneur en carbone par le biais de CAE, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables comme les panneaux solaires.

Réduction des émissions de scope 3

Nous avons commencé à publier nos émissions de scope 3 en 2021, dans le cadre de notre engagement visant à mieux les contrôler et les réduire. À partir de la cartographie de ces émissions, nous pouvons aider nos clients à contrôler l'empreinte carbone de leur chaîne d'approvisionnement et à atteindre leurs objectifs. En 2024, nos émissions amont de scope 3 s'élèvent à 6,8 millions de tonnes de CO₂eq (88 % des émissions totales), en tenant compte des différentes catégories de reporting du GHG Protocol. L'approvisionnement en métal a été responsable de 78 % des émissions totales et le reste des émissions scope 3 est principalement dû au transport de matières premières et de produits semi-finis. Cela se traduit par une intensité moyenne de notre scope 3 par tonne de produit expédié de 4,8 tonnes CO₂eq.

Un approvisionnement en aluminium primaire bas carbone et une augmentation du recyclage sont des leviers clés pour réduire notre empreinte carbone.

L'aluminium primaire à faible émission de carbone

L'intensité des émissions de scope 3 liée à notre métal est plus faible que la moyenne³ de l'industrie, car nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs d'aluminium parmi les plus faibles émetteurs de GES.

Nous travaillons avec la *First Movers Coalition* (FMC) pour favoriser le développement et la disponibilité de l'aluminium primaire à faible émission de carbone (défini par le FMC comme 3 tonnes de CO₂eq/tonne d'aluminium), avec l'engagement que, d'ici à 2030, il représente au moins 10 % de l'aluminium primaire que nous achèterons, pourvu qu'il soit disponible et abordable.

Accroître le recyclage

Les émissions provenant de l'aluminium primaire échappent à notre contrôle, mais nous pouvons tout de même avoir un impact sur notre empreinte de scope 3 en renforçant notre activité de recyclage. Bien que nos émissions de scopes 1 et 2 augmentent lorsque nous recyclons davantage (malgré notre technologie de pointe), recycler permet une réduction substantielle de nos émissions de scope 3 ; le recyclage de l'aluminium génère environ 20 fois moins d'émissions de GES que la production de métal primaire.

Nous avons l'intention de continuer à renforcer nos efforts en matière de recyclage (en fonction de la disponibilité des déchets d'aluminium) et nous venons d'augmenter notre capacité de recyclage de 75 % sur notre site de Neuf-Brisach, ce qui devrait permettre de réduire nos émissions de GES d'environ 400 000 tonnes CO₂eq. Nous travaillons également à l'amélioration du recyclage grâce à des partenariats avec des clients, des associations, des centres de recherche et d'autres parties prenantes (voir page 40).

³ Moyenne mondiale 2023 du métal primaire ~ 14,8 t CO₂eq / t incluant les émissions directes et indirectes de la source au lingot. Source : IAI 2024 website -Primary Aluminium Greenhouse Gas Emissions Intensity.

Nos résultats

L'intensité des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 de Constellium reste parmi les meilleures de l'industrie : 5,42 t CO₂eq par tonne de produit expédié en 2024, une amélioration par rapport à 2023 mais toujours plus élevé que notre année de référence 2021. Dans le détail, l'intensité de nos émissions des scopes 1, 2 et 3 en 2024 a diminué de 9 % par rapport à 2023, mais en augmentation de 7 % par rapport à notre année référence de 2021.

L'intensité de nos émissions de GES des scopes 1 et 2 en 2024 a diminué de 5 % par rapport à 2021 et de 13 % par rapport à 2023.

Nos émissions de scope 2 ont été favorablement influencées par l'achat de certificats d'électricité renouvelable et la diminution des facteurs d'émission de l'électricité⁴. En outre, certaines de nos usines ont réalisé des progrès significatifs en matière de réduction de la consommation d'énergie. Nous avons également bénéficié d'une évolution positive du mix d'usines, avec moins d'activité dans

nos usines américaines les plus émettrices. Toutefois, au cours d'une année marquée par une réduction des livraisons pour de nombreux sites, certaines de nos installations n'ont pas été en mesure d'adapter pleinement leur consommation d'énergie à des volumes moindres.

L'intensité de nos émissions de scope 3 a connu une diminution modérée par rapport à 2023. Bien que notre apport en métal recyclé soit resté stable sur la même période, l'empreinte carbone de l'aluminium que nous nous procurons a légèrement diminué (voir page 37 pour plus de détails). Les perturbations liées aux flux de métaux russes provoquées par la guerre en Ukraine, ainsi que la réduction de la production primaire en Europe due à la crise énergétique, ont perduré ou même empiré. Cependant, la baisse générale de la demande sur le marché a offert l'opportunité de privilégier l'approvisionnement en unités à faible émission de carbone lorsque cela était possible.

Nous restons confiants dans notre capacité à atteindre nos objectifs en matière d'émissions de scopes 1 et 2, grâce à notre plan d'approvisionnement en électricité renouvelable et à notre programme d'économies d'énergie, qui s'appuient tous deux sur des investissements constants et une démarche d'amélioration continue.

Cependant, malgré nos investissements visant à accroître notre capacité de recyclage et nos efforts pour réduire la consommation d'énergie, des obstacles persistants compliquent l'atteinte de nos objectifs pour 2030, en particulier en ce qui concerne les émissions du scope 3. En plus des conflits géopolitiques impactant les flux de matières premières, la décarbonation de l'aluminium primaire a progressé plus lentement que ce qui avait été anticipé lors de la définition des objectifs, rendant l'approvisionnement en métal primaire à faible teneur en carbone difficile et moins abordable.

Objectifs 2030	Indicateurs	Référence 2021	Résultats 2023 par rapport à la référence	Résultats 2024 par rapport à la référence
Réduction de 30 % en intensité des émissions de GES des scopes 1 et 2 par rapport à 2021	% de variation de l'intensité des émissions GES de scopes 1 et 2 par rapport à 2021	0,7 t CO ₂ eq/t	+9 %	(5 %)
Réduction de 30 % en intensité des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 par rapport à 2021	% de variation de l'intensité des émissions GES de scopes 1, 2 et 3 par rapport à 2021	5,05 t CO ₂ eq/t	+17 %	+7 %

⁴ Les facteurs d'émission d'électricité désignent la quantité d'émissions de gaz à effet de serre, généralement mesurée en unités équivalentes de CO₂ (CO₂eq), générée par unité d'électricité produite.

VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le recyclage est au cœur de notre stratégie de développement durable, car il n'utilise qu'une infime partie de l'énergie nécessaire à la production de métal primaire, réduit donc les émissions de GES et consomme moins de ressources. Constellium recycle déjà une grande quantité d'aluminium et prend une série d'initiatives supplémentaires pour en recycler encore davantage, tout en soutenant une transition mondiale vers une économie circulaire.

Nos défis

L'aluminium a une valeur à chaque étape de son cycle de vie et peut être recyclé de multiples fois tout en conservant ses propriétés intrinsèques. Le recyclage de l'aluminium ne nécessite que 5 % de l'énergie utilisée pour produire le métal primaire, permettant de réduire jusqu'à 95 % les émissions de CO₂. Il évite également la production de déchets et l'épuisement des ressources. Parce que Constellium consomme plus d'énergie quand nous recyclons davantage, nous veillons à faire les efforts nécessaires pour minimiser notre empreinte.

En général, les fabricants, les clients, les gouvernements, les autorités locales et les entreprises de tri et de recyclage ont des processus bien établis de collecte des produits en aluminium en fin de vie et notamment des canettes usagées. Les principaux obstacles au recyclage de l'aluminium sont la qualité et la disponibilité en déchets post-consommation (générés lors de la phase de fin de vie des produits). La qualité dépend du tri adéquat des produits par famille d'alliage. Les applications d'aluminium à fort volume, comme la construction ou le transport, ont une durée de vie plus longue : la quantité de déchets d'aluminium en fin de vie est donc limitée à ce qui a été mis en circulation il y a des années. Si l'on y ajoute la croissance continue du marché, il est impossible

pour le recyclage de répondre seul à la demande actuelle d'aluminium.

Sur le marché de l'emballage, l'enjeu majeur est d'augmenter les taux de collecte en fin de vie, pour permettre un recyclage adéquat. Un moyen efficace d'y parvenir est de mettre en place des systèmes de consigne, qui récompensent la collecte des canettes usagées.

Nos politiques et actions

Nous cherchons à stimuler le recyclage :

- en améliorant nos propres processus de recyclage, notamment en développant des alliages plus tolérants à la matière recyclée ;
- en créant des boucles fermées de recyclage plus efficaces et plus performantes ;
- en travaillant avec les parties prenantes pour augmenter les taux de collecte des déchets ;
- en travaillant en partenariat avec d'autres parties prenantes pour un meilleur tri des déchets.

Notre objectif est d'obtenir au moins la moitié de notre aluminium de sources recyclées d'ici 2030, avec un objectif intermédiaire d'ici 2026 d'approvisionnement en aluminium recyclé égal ou supérieur à 750 000 tonnes.



Le stand de Constellium à Aluminium Düsseldorf 2024, sur le thème « Together We Care, Together We Grow », mettait à l'honneur les efforts collectifs de nos employés, clients et partenaires pour promouvoir l'innovation et la durabilité dans l'ensemble de l'industrie de l'aluminium.

L'importante capacité de recyclage de Constellium

L'augmentation du recyclage de l'aluminium est un moyen efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nos émissions des scopes 1 et 2 augmentent lorsque nous recyclons davantage, malgré nos technologies de pointe, mais cela est largement compensé par une réduction significative de nos émissions du scope 3.

Les usines de Constellium disposent d'importantes capacités de recyclage. Aux États-Unis, notre site de Muscle Shoals, en Alabama, exploite l'une des installations de recyclage de canettes usagées les plus grandes et les plus efficaces au monde, tandis que notre usine de Ravenswood, en Virginie-Occidentale, recycle les déchets de pré-consommation. En France, notre usine de Neuf-Brisach est une usine intégrée de laminage, de finition et de recyclage, qui vient d'augmenter sa capacité de recyclage de 75 % grâce à un tout nouveau centre de recyclage. Notre autre grande usine française, Issoire, est l'une des deux premières usines de tôle forte aéronautique au monde, en termes de volume. Elle exploite deux fonderies et recycle les déchets tout au long de la chaîne de fabrication. Děčín, en République Tchèque, est une usine d'extrusion d'alliages durs qui a augmenté sa capacité de recyclage au cours des cinq dernières années grâce à des améliorations continues et à l'installation, en 2024, d'une nouvelle unité de compactage.

En moyenne, le métal recyclé, calculé en suivant les directives du référentiel GRI 301-2, a représenté 42 % de notre apport en métal en 2024. Les déchets de post-consommation (générés en phase de fin de vie des produits finis) représentaient 16 % de nos apports en métal. Le reste du métal recyclé utilisé a consisté en des déchets de production pré-consommation (générés en aval des opérations de Constellium). Conformément à la norme ISO 14021, les déchets générés en interne ne sont pas comptabilisés.

Néanmoins, Constellium estime que, au-delà du contenu recyclé, il est également crucial de garantir que les ressources existantes soient collectées et recyclées de manière fiable et efficace à la fin de leur cycle de vie. Cela est essentiel pour améliorer la performance environnementale de l'aluminium.

Nos capacités de recyclage		
Sites	Capacités de recyclage en 2024 (tonnes par an)	
Muscle Shoals, U.S.A.	340k	
Neuf-Brisach, France	290k	
Děčín, République Tchèque	40k	
Valais, Suisse	35k	
Issoire, France	30k	
Ravenswood, U.S.A	20k	

déchets de pré-consommation déchets de post-consommation

Augmentation des capacités à Neuf-Brisach

Constellium a ouvert un nouveau centre de recyclage d'aluminium d'une valeur de 130 millions d'euros sur son site de Neuf-Brisach en septembre 2024. Ce centre augmentera la capacité de recyclage des produits automobiles et d'emballage du site de 75 %, soit plus de 130 000 tonnes. Il devrait aussi réduire nos émissions de gaz à effet de serre annuelles d'environ 400 000 tonnes CO₂eq et augmentera le taux de contenu recyclé de nos produits.

Augmentation de la production de métal recyclé à Muscle Shoals

En 2024, le ministère américain de la défense a sélectionné notre usine de Muscle Shoals pour un investissement de 23 millions de dollars, afin de reconstruire une fonderie d'aluminium. Constellium utilisera les fonds pour installer un équipement de pointe pour couler le métal, ajoutant jusqu'à 130 000 tonnes de capacité de coulée annuelle. Grâce à cette capacité supplémentaire, l'usine peut augmenter sa part de matières recyclées, réduire son utilisation de métal primaire et accroître la production nationale en lingots d'aluminium pour le laminage.



Inauguration du nouveau centre de recyclage de Constellium à Neuf-Brisach, en France, en septembre 2024

Boucler la boucle

Nous collaborons avec nos clients, des experts et partenaires en recyclage pour développer des solutions innovantes afin d'augmenter le recyclage en boucle fermée. Il s'agit notamment d'optimiser la recyclabilité de nos produits et alliages, de tester et de mettre en œuvre de nouvelles technologies de tri, de développer des produits finis qui intègrent des déchets de post-consommation et de faciliter le recyclage en circuit fermé des déchets de pré-consommation.



Constellium introduit la technologie LIBS à l'échelle industrielle, faisant progresser le recyclage de l'aluminium avec OSR GmbH et un constructeur automobile européen.

La technologie au service du tri de la ferraille automobile

En partenariat avec le spécialiste allemand du recyclage OSR et un constructeur automobile de premier plan, Constellium a réalisé une avancée majeure dans le domaine du recyclage de l'aluminium automobile en mettant en œuvre la technologie LIBS (spectrométrie sur plasma induit par laser) pour trier les déchets d'aluminium à échelle industrielle. Les alliages mixtes provenant des déchets d'emboutissage automobile sont traditionnellement recyclés vers des applications de moindre valeur. La technologie LIBS permet de trier avec précision les déchets d'alliages mixtes 5xxx et 6xxx, qui sont ensuite entièrement recyclés en solutions d'aluminium de haute qualité. Depuis son lancement en 2023 au sein de notre usine de Neuf-Brisach, la technologie LIBS a atteint une précision de tri de plus de 95 %, soutenant un changement majeur vers la décarbonation et davantage de circularité dans le secteur automobile.

Optimisation du contenu recyclé dans les pièces de structure automobile

Constellium continue de diriger le projet CirConAl (Circular and Constant Aluminium), visant à maximiser la teneur en déchets post-consommation dans notre gamme d'alliages automobiles 6xxx, réduisant ainsi considérablement leur empreinte carbone. Dans le cadre de ce projet, trois prototypes de systèmes d'absorption des chocs, basés sur la première génération d'alliages CirConAl, ont été présentés lors du salon Aluminium 2024 à Düsseldorf. En 2024, Constellium est également devenu un partenaire clé d'un nouveau projet portant sur l'aluminium recyclé et qui explorera l'industrialisation du tri des déchets à moindre coût et établira une chaîne d'approvisionnement pour la prochaine génération d'alliages CirConAl.

Réduire l'impact de l'aviation

L'utilisation de solutions en aluminium dans l'industrie aéronautique permet un niveau de recyclage très élevé. Pour décarboner les structures aéronautiques, l'accent est mis sur les étapes du cycle de vie allant de l'extraction des matières premières à la livraison des produits, notamment en récupérant et recyclant les déchets d'aluminium pré-consommation. De nombreuses pièces structurelles d'avion nécessitent un usinage complexe de plaques d'aluminium, où le ratio achat/utilisation est souvent faible, générant une grande quantité de déchets pré-consommation. Il est crucial de gérer ces rebuts en les triant par alliage pour éviter qu'ils ne soient mélangés et recyclés vers des applications de moindre valeur. Pour garantir une meilleure utilisation, Constellium propose une solution de pré-usinage sur site : façonner les pièces au plus près de leur forme finale avant finition, afin de conserver les rebuts en interne et de les recycler par alliage. Nos calculs montrent que le pré-usinage et la récupération des rebuts peuvent réduire les émissions de CO₂ de plus de 60 %, voire 80 % dans un système en boucle fermée.

Constellium collabore également avec TARMAC Aerosave pour explorer des moyens de recycler les avions en fin de vie et réintroduire le métal dans le cycle de production.

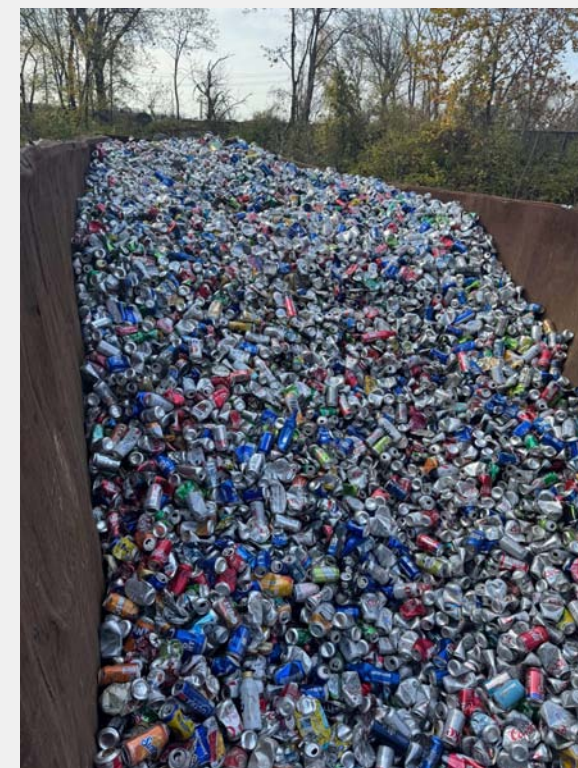
Travailler avec l'industrie pour améliorer la circularité des canettes

Constellium participe à un projet de standardisation avec trois grands fabricants d'aluminium laminé : Elval, Novelis et Speira. L'objectif de ce projet est de maximiser le niveau de contenu recyclé des canettes de boisson en particulier celui des couvercles de canettes, et de réduire considérablement les émissions de carbone.

Recycler davantage grâce à des partenariats

Nous travaillons de façon continue à l'amélioration de notre propre capacité de recyclage grâce à des partenariats avec des clients, des associations, des centres de recherche et d'autres parties prenantes :

- En tant que membre d'European Aluminium, de l'Aluminum Association (États-Unis) et d'organisations régionales et nationales, nous travaillons avec différentes parties prenantes sur les questions de recyclage et de développement durable.
- Membre du groupe « emballage » d'European Aluminium, et en collaboration avec nos clients de Metal Packaging Europe, nous avons lancé une feuille de route dont l'objectif est de recycler 100 % des canettes en aluminium en Europe d'ici à 2050. Le dernier rapport publié de Metal Packaging Europe et d'European Aluminium montre qu'en 2021 le recyclage des canettes en aluminium en Europe, Royaume-Uni, Suisse, Norvège et Islande a atteint un nouveau record de 76 %, pour des économies totales de 4,7 millions de tonnes CO₂eq¹.
- Aux États-Unis, la canette en aluminium reste l'emballage de boisson le plus recyclé, mais le taux de recyclage n'est encore que de 43 % en 2023². Nous avons approuvé les objectifs ambitieux annoncés par le Can Manufacturers Institute (CMI) : 70 % d'ici 2030, 80 % d'ici 2040 et 90 % d'ici 2050. En collaboration avec l'Aluminum Association et le CMI, nous sommes actifs au niveau fédéral et au niveau des États, et travaillons à la proposition de projets de loi, sollicitons les législateurs et participons à des webinaires et séminaires pour promouvoir les lois sur la consigne.
- Nous travaillons avec des organisations locales, telles que Alupro (Royaume-Uni), France Aluminium Recyclage et Arpal en Espagne, pour développer et promouvoir des systèmes de collecte, y compris de consigne, sur chaque marché. En Europe, de nouveaux systèmes de consigne ont été lancés en Slovaquie et en Lettonie en 2022, et aux Pays-Bas en 2023. La Pologne a voté pour la mise en œuvre d'un système de consigne qui sera effectif à partir de 2025.



Nos installations de Muscle Shoals (Alabama) et de Ravenswood (Virginie-Occidentale) participent au concours de recyclage « 2 Million Cans », une compétition nationale à laquelle 17 écoles prennent part et qui vise à sensibiliser le public au recyclage.

¹ Chiffres publiés par European Aluminium en 2024 sur : https://european-aluminium.eu/wp-content/uploads/2024/02/EA-MPE_BevCan-2021-Recycling-Results_Press-Release_23-February-2024final.pdf

² Communiqué de presse publié par l'Aluminum Association en 2024 : <https://www.aluminum.org/news/amid-recycling-rate-decline-aluminum-beverage-can-remains-most-recycled-drinks-package>

Nous présidons Chaque Canette Compte, un programme de promotion mené dans 19 pays européens, au Brésil, et aux Émirats arabes unis, dont la mission est d'encourager les gens à recycler leurs canettes de boisson où qu'ils se trouvent. En 2024, la campagne a lancé la quatrième édition de sa tournée internationale de recyclage dans 16 villes d'Europe, du Brésil et des Émirats arabes unis à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement. Des ambassadeurs du recyclage portant des sacs à dos ont visité des villes, des parcs, des plages et des festivals, invitant les gens à recycler leurs canettes vides.



Nos résultats

Objectifs 2030	Indicateurs	Référence 2021	Résultats 2023 par rapport à la référence	Résultats 2024 par rapport à la référence
Au moins 50% de tout l'aluminium utilisé provient de source recyclées	% d'aluminium recyclé	41 %	42 %	42 %

RÉDUIRE LES DÉCHETS, LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES ET L'UTILISATION DE L'EAU

Nous sommes déterminés à minimiser l'impact écologique de Constellium en trouvant des moyens efficaces de réduire les déchets, la consommation d'eau et les émissions atmosphériques sur nos sites.

Nos défis

Les processus de production de Constellium génèrent des déchets, sont à l'origine d'émissions dans l'air et consomment de l'eau, mais nous faisons notre possible pour réduire au minimum notre impact sur l'environnement. En outre, nous mettons l'accent sur la prévention.

Nos politiques et actions

Notre politique ESS EN TÊTE, nos directives et lignes directrices ESS nous donnent le cadre nécessaire pour favoriser la réutilisation et le recyclage des ressources utilisées, améliorer l'efficacité énergétique, gérer les substances dangereuses, prévenir et contenir les déversements, réduire les déchets mis en décharge, limiter les émissions atmosphériques et assurer une bonne gestion de l'eau. Tous nos sites sont certifiés ISO 14001 (système de gestion environnementale).

Pour mesurer notre niveau d'activité, nous suivons six indicateurs clés de performance (KPI), exprimés en tonnes d'émissions (ou mètres cubes d'eau) par tonne de produit expédié à des tiers. Ces KPI sont les déchets envoyés en décharge, les émissions de composés organiques volatils (COV), les émissions d'oxyde de soufre (SOx), les émissions d'oxydes d'azote (NOx), les émissions de matières particulaires et les prélèvements d'eau. Nous avons mis en œuvre des projets importants pour les améliorer et nous en suivons attentivement les résultats.

Prévention des incidents environnementaux

Nos sites travaillent très rigoureusement pour signaler tous les accidents environnementaux, y compris les incidents mineurs ou évités de justesse, car il s'agit d'un élément central de notre stratégie de prévention. En 2024, 348 quasi-accidents et le même nombre d'incidents mineurs ont été signalés au cours de l'année. Cela signifie que chaque jour de 2024, en moyenne, un incident environnemental mineur et un quasi-incident ont été détectés et signalés au sein du groupe, ce qui nous aide à prévenir les incidents majeurs. En outre, nous avons continué à signaler et à enquêter sur les incidents environnementaux à haut potentiel.

Après 10 ans sans incident significatif, nous en avons malheureusement connu un en 2024, lorsqu'une inondation majeure a détruit le système de traitement des eaux dans nos usines du Valais, en Suisse. Le nettoyage et la décontamination ont duré plusieurs mois, et les déchets dangereux ont été récupérés, pompés et transportés par camion hors du site pour être traités en conformité avec les lois en vigueur.

Diminuer les prélèvements d'eau

Les prélèvements d'eau de Constellium sont principalement utilisés pour des opérations de refroidissement lors de la coulée et du laminage du métal, et très peu de nos activités sont situées dans des zones de stress hydrique. La plupart de nos sites surveillent leur consommation d'eau au

moins une fois par trimestre et cherchent à améliorer leurs systèmes de mesure. Nous mettons en œuvre des programmes visant à contrôler et à réduire nos prélèvements d'eau dans plusieurs de nos installations à travers le monde. En particulier, nos sites d'Issoire et de Neuf-Brisach (qui prélèvent le plus d'eau de tous nos sites français) sont devenus plus économes en eau en 2024.

Issoire a lancé un projet d'investissement de 2 millions d'euros en 2024 pour filtrer, refroidir et recycler l'eau provenant de la fonderie Airware®. Ce système en boucle fermée permet de réduire de 70 % les prélèvements d'eau dans la rivière de l'Allier, tout en limitant les effets potentiels des sécheresses à venir sur l'écosystème.

Neuf-Brisach a signé un accord sur l'eau et le climat avec les autorités locales en octobre 2023, s'engageant ainsi à réduire la consommation d'eau de 10 % d'ici 2025. Pour atteindre cet objectif, le site a entrepris diverses actions visant à minimiser l'utilisation de l'eau au cours du processus de fabrication des plaques. Cela représente une économie de 200 000 m³ en 2024. Nous travaillons actuellement à la réduction de l'utilisation d'eau pour le refroidissement des fours, ce qui devrait permettre d'éviter une consommation d'eau de 370 000 m³ en 2025. Si nous maintenons nos efforts nous serons en mesure d'atteindre nos engagements pour 2025.

Par ailleurs, Neuf-Brisach est un partenaire actif du programme « Rhin Vivant », une initiative menée par les collectivités locales et les autorités pour promouvoir une approche globale et coordonnée de la préservation de l'eau et de la biodiversité dans la région.

Réduire le niveau des émissions atmosphériques

Les émissions atmosphériques sur nos sites se composent principalement de particules, de NOx, de SOx et de COV. Les fonderies, les laminoirs à chaud et à froid et notre centrale électrique de Singen sont les principaux responsables de ces émissions. Nous nous sommes concentrés sur la réduction des émissions des fonderies grâce à des systèmes de filtrage, mais nos actions d'économie d'énergie et de GES devraient également conduire à des améliorations, car elles ont une incidence directe sur les émissions.

En 2024, les émissions de SOx ont diminué de 48 % par rapport à 2023, grâce au passage de notre centrale électrique de Singen du charbon au gaz naturel ; jusqu'alors, Singen représentait plus de 80 % des émissions de SOx de Constellium. Avec cette transition, avril 2024 marque la fin de la consommation de charbon au sein de toutes nos usines.

Les autres intensités d'émissions atmosphériques ont de manière générale diminué légèrement, et nous avons plusieurs projets en cours pour réduire encore davantage nos émissions dans l'air dans les années à venir.



La fermeture de la centrale électrique alimentée au charbon de notre usine de Singen en Allemagne, en coopération avec les autorités locales

Limiter nos déchets

Constellium a un taux impressionnant de recyclage des déchets de 84 %, et nous continuons à travailler sur la maximisation du recyclage des déchets que nous générons. Constellium a également réussi à réduire la quantité de déchets envoyés à la décharge depuis 2019. Dans la plupart des sites, les déchets mis en décharge ont diminué grâce à la réduction de la production de déchets, à l'optimisation de leur élimination et à la mise en œuvre réussie du recyclage des briques réfractaires à Ravenswood, après plusieurs années d'essais. Toutefois, ces diminutions ont été contrebalancées par des augmentations, notamment liées à l'évacuation des déchets issus de la déconstruction de bâtiments à Singen et à l'élimination des déchets de draguage à Muscle Shoals. Ceci s'est traduit par une augmentation de 7% de l'intensité de mise en décharge, exprimée en tonnes de déchets mis en décharge par 1000 tonnes de produit expédiés.

Certains de nos sites ont réussi à atteindre l'objectif de zéro déchet mis en décharge. À Dahlenfeld (Allemagne) et Changchun (Chine), cet objectif est maintenu depuis cinq ans. En 2024, tout comme en 2023, Gottmadingen (Allemagne) et Nuits-Saint-Georges (France) ont également atteint cet objectif.

Plus de 90 % des déchets de production que nous envoyons en décharge proviennent de seulement cinq sites : Muscle Shoals et Ravenswood (États-Unis), Neuf-Brisach et Issoire (France), ainsi que Děčín (République tchèque). Chaque site dispose d'une organisation et d'objectifs spécifiques, adaptés à sa localisation et à son activité.

Dans le cadre de notre processus d'amélioration continue, nous nous efforçons désormais de réduire tous les déchets mis en décharge, quelle que soit leur origine, y compris les déchets générés pendant la construction. Conformément à notre politique ESS, nous mettons en œuvre des mesures telles que la collaboration avec des partenaires pour développer des méthodes de recyclage adaptées aux différents flux de déchets, ainsi que l'amélioration de la collecte de données et du tri des déchets. Nous communiquons sur l'importance du recyclage auprès de nos employés, en les formant à trier correctement les déchets et en les incitant à travailler ensemble pour réduire notre empreinte environnementale.

Le défi majeur reste d'identifier et de mettre en œuvre des processus de recyclage techniquement valables et durables pour certaines catégories de déchets de production, en particulier les poussières de gaz de combustion et les briques réfractaires, ainsi que les boues issues des processus de vernissage. Nous travaillons avec nos réseaux et nos partenaires pour trouver des solutions dans ces domaines.

Nos résultats

Pour mesurer notre impact, nous suivons six indicateurs clés de performance, exprimés en intensité (tonnes d'émissions ou de déchets par 1 000 tonnes de produit expédié). En 2024, nous avons atteint les résultats suivants :

- déchets mis en décharge : 16,6
- matières particulaires : 0,35
- émissions SOx : 0,04
- émissions NOx : 0,44
- émissions VOC : 0,51
- prélèvement d'eau (mètre cube par tonne) : 18,2

PROTÉGER ET CONSERVER LA BIODIVERSITÉ

Bien que la plupart des risques de notre industrie pour la biodiversité se situent en amont de la chaîne de valeur, nous avons davantage porté attention à ce sujet. Nous évaluons nos sites, prenons des mesures de conservation et collaborons avec l'Aluminium Stewardship Initiative.

Nos défis

Constellium est un fabricant de produits semi-finis, activité qui ne nécessite pas une exploitation intensive des sols. Par conséquent, la biodiversité ne représente généralement pas un risque matériel pour nous. Néanmoins, la perte de biodiversité est un sujet de préoccupation majeur au niveau mondial, et nous nous efforçons d'évaluer et de mieux comprendre les impacts potentiels liés à notre activité. Nous sommes également conscients des impacts qui se produisent en amont de notre chaîne de valeur, notamment ceux provenant de l'extraction de la bauxite. Nous participons activement à l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) pour relever ces défis avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur de l'aluminium.

Nos politiques et actions

Historiquement, nous avons abordé la biodiversité comme un sujet parmi d'autres préoccupations environnementales, plutôt que de mettre en place une politique dédiée. Toutefois, compte tenu de son importance grandissante, nous mettons davantage l'accent sur la biodiversité et les écosystèmes dans nos pratiques.

Début 2023, nous avons introduit une directive et un guide spécifiques en matière de santé, sécurité et environnement (ESS), suivant les recommandations des normes ASI. Un des éléments - la hiérarchie d'atténuation de la biodiversité - est une liste d'étapes en cascade : éviter, minimiser, réhabiliter, restaurer et compenser.

En 2024, sur notre site de Muscle Shoals, nous avons finalisé la mise en œuvre du plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes lors des expéditions de canettes de boisson usagées. Ce plan a même été élargi au-delà de Muscle Shoals pour être intégré à notre plan global pour la biodiversité; stratégie que nous partageons avec l'ASI.

Nos résultats

Après avoir étendu notre évaluation des risques liés à la biodiversité à tous les sites de Constellium en 2023, nous avons atteint un taux de 100 % en 2024. Pour compléter les évaluations, nous avons utilisé un outil d'évaluation intégrée de la biodiversité (IBAT). Ce service de recherche de données identifie les écosystèmes présentant des zones de biodiversité sensibles et des animaux menacés ou en voie de disparition, et aide à déterminer les mesures pour réduire les risques. La base de données STAR (Species Threat Abatement and Restoration), un outil de conservation international, nous a permis d'avoir une vue d'ensemble des problèmes de biodiversité sur tous nos sites. En 2024, comme en 2023, aucun site n'a été classé comme présentant un niveau de risque supérieur à "moyen", et la plupart de nos sites ont été classés comme présentant un risque "faible" compte tenu de leur emplacement.

Nous avons construit une nouvelle plate-forme de nidification pour les rapaces diurnes à Muscle Shoals, Alabama. ►

Les faucons sont protégés par la loi sur le traité des oiseaux migrateurs (Migratory Bird Treaty Act). ▼



Faucons, abeilles, chauves-souris et fruits: protéger la biodiversité sur nos sites de production

Nos sites industriels prennent toute une série d'initiatives pour sauvegarder la faune et les habitats. L'année dernière, un couple de balbuzards (rapaces diurnes), une espèce d'oiseau protégée, a décidé qu'un poteau électrique à Constellium Muscle Shoals serait un endroit idéal pour se nicher. Bien que le duo soit le bienvenu, leur choix de nidification était à la fois dangereux et problématique, en raison des fils sous tension qui pouvaient les blesser ou déclencher un incendie. Muscle Shoals a donc construit une plate-forme de nidification sûre sur un poteau électrique inutilisé adjacent à leur installation. En quelques jours, les balbuzards ont adopté cette plate-forme comme leur nouvelle maison.

Les abeilles sont essentielles à l'écosystème, mais de nombreuses espèces sont menacées. Lors de la Journée de la Terre, notre site de Chippis en Suisse a installé 10 ruches sur ses terrains. Ils ont également créé un espace vert de 270 m² avec 20 arbres et arbustes.

En France, notre site d'Issoire dispose d'un verger de plus de 40 arbres fruitiers, planté à l'entrée du site en 2023. Les employés apprennent maintenant à cultiver des variétés de fruits locales, et des ateliers seront organisés pour expliquer aux salariés les techniques de greffage. Par ailleurs, Issoire a invité une association de protection de la nature, le CEN Auvergne, à tenir un stand le 26 juillet lors de leur journée de la convivialité, un événement annuel qui met en avant les initiatives qui favorisent le développement durable ou la cohésion sociale.



Ruches installées à Chippis, en Suisse, à l'occasion de la Journée de la Terre



Social

Conscients que la force de Constellium réside dans ses collaborateurs, nous investissons dans des talents d'origines diverses, en insufflant une culture de respect et des opportunités égales pour tous. Nous encourageons la formation continue, et maintenons la compétitivité et l'engagement de nos employés.

Notre priorité absolue est la sécurité, et nous prenons également des mesures pour favoriser la santé et le bien-être. Parce que chaque site de Constellium fait partie d'une communauté, nous entretenons des liens étroits avec nos voisins par le biais du bénévolat et du soutien à des événements locaux.

FAIRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DE NOS EMPLOYÉS NOTRE PRIORITÉ NUMÉRO UN

Chez Constellium, le bien-être des employés est notre plus grande préoccupation et l'ESS est au cœur de notre activité. Nous sommes fiers d'être l'une des entreprises les plus sûres de notre industrie, bien que nous devions encore nous améliorer.

Nos défis

La protection de l'environnement, la santé et la sécurité (ESS) sont nos priorités absolues. Nous sommes conscients que la nature même des matériaux, des équipements et des procédés utilisés peut représenter des risques pour la santé et la sécurité de nos employés, de nos sous-traitants et de nos visiteurs. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour éviter les blessures et maladies professionnelles en intégrant l'ESS dans tous les aspects de notre activité. La nature de notre activité crée également certains risques pour l'environnement, que nous nous efforçons de minimiser. Le système de gestion ESS de Constellium est décrit dans notre politique et notre manuel ESS EN TÊTE, ainsi que dans nos politiques et lignes directrices ESS.

Nos politiques et actions

La sécurité avant tout

La sécurité est la plus importante de nos valeurs, au cœur de toutes nos actions, et nous sommes fiers d'être un leader en matière de sécurité dans l'industrie de l'aluminium¹. Nous cherchons toujours à nous améliorer. Nous mesurons notre performance en matière de sécurité avec notre taux de fréquence d'accidents enregistrés (RCR)². En 2024, notre RCR était de 2,02. Notre objectif est d'atteindre 1,5 d'ici fin 2025, ce qui est un vrai défi étant donné les résultats de 2024.

En 2024, plusieurs de nos sites ont franchi des étapes importantes en matière de sécurité, en opérant pendant un long intervalle de temps (par exemple, un million d'heures de travail) sans cas enregistrable.

Notre programme mondial de prévention des blessures graves et des accidents mortels (SIF) reste une priorité et est au cœur de notre programme ESS. Tous les sites prennent des mesures en la matière, ce qui représente plus de 700 initiatives locales. Toutefois, malgré nos efforts en matière de prévention, nous avons enregistré cinq accidents classés comme graves en 2024, et nous continuons donc à redoubler d'efforts. En 2024, pour chaque site:

- Élaboration d'un plan d'action en matière de sécurité spécifique au site pour répondre aux principales questions concernant les risques et les processus de sécurité.
- Renforcement des principes de base de la sécurité, tels que la formation, les procédures opérationnelles normalisées et les visites de sécurité par le management, en mettant l'accent sur le déploiement et l'efficacité.
- Augmentation de la présence des cadres dans l'atelier, avec pour objectif des échanges autour de la sécurité.

- Promotion de la protection contre les blessures aux mains, à l'aide de programmes préventifs (par exemple, « chargements sans intervention » et « ligne de tir ») pendant les activités manuelles liées aux opérations de levage et à l'utilisation d'outils manuels.

Renforcer nos efforts par la formation et les audits

La formation est un élément essentiel de notre approche en matière de santé et de sécurité. En 2024, nous avons continué à former les nouveaux employés dans le cadre d'un programme de quatre heures intitulé « Prendre soin les uns des autres ». L'objectif principal est d'améliorer la communication entre pairs concernant les comportements à risque et d'encourager les employés à donner et à recevoir un retour d'information.

Nous avons mis en place un webinaire hebdomadaire pour les nouveaux managers, qui couvre un sujet différent chaque semaine, afin de soutenir l'intégration, la formation et l'accompagnement des nouveaux employés. Nous sommes en train de mettre au point une formation pour les chefs d'équipe, afin qu'ils soient mieux équipés pour former et encadrer les opérateurs, et leur faire prendre conscience des risques liés à la sécurité.

¹ RCR (Recordable Case Rate) de 7,6 en Europe ; 6,5 aux États-Unis (Source: European peers from European Aluminium, 2022; U.S. peers from U.S. Bureau of Labor Statistics Aluminum sheet, plate and foil (NAICS 331315, 2022))

² Le taux de fréquence d'accidents enregistrés (RCR) de Constellium mesure le nombre d'accidents mortels, de blessures graves, de blessures avec arrêt de travail, de blessures avec restriction de travail ou de traitements médicaux par million d'heures travaillées, y compris par nos sous-traitants.

Les audits internes annuels en matière d'ESS comprennent désormais un entretien approfondi portant sur moins de sujets mais impliquant davantage de personnes, dont plus de 50 % des employés de l'atelier.

Partager les meilleures pratiques en matière de sécurité

Nos sites ont organisé un séminaire avec les membres du réseau ESS afin de partager les meilleures pratiques, d'améliorer la reconnaissance des dangers et de renforcer la sensibilisation globale aux risques. L'une des pratiques de 2024 qui a été bien accueillie est « le système d'alerte des ponts de levage » de Děčín. Chaque fois qu'un pont de levage est mal manipulé ou surchargé, le système déclenche un signal et interrompt l'action de levage. Le seul mouvement possible est vers le bas, pour libérer la charge, ce qui protège les opérateurs et le pont lui-même. Après l'installation du système, Děčín n'a eu aucun accident critique ni même aucun quasi-accident avec un équipement de levage l'année dernière.

Chaque année, nous organisons une réunion du réseau de sécurité pour le métal liquide, au cours de laquelle nous examinons les raisons des accidents importants de l'année, nous effectuons des audits de fonderie et nous discutons des meilleures pratiques. Notre site d'Issoire, en France, en est un exemple : il sensibilise les nouveaux employés à la sécurité au moyen d'un jeu de société qui décourage la prise de risques et encourage les comportements sûrs. C'est un moyen amusant et efficace d'apprendre les processus et les comportements permettant d'éviter les blessures et les accidents.



Journée ESS EN TÊTE

La journée ESS EN TÊTE est un événement annuel qui vise à renforcer et à faire connaître notre politique ESS EN TÊTE. Chaque site organise des discussions autour d'une série de sujets liés à la sécurité et au bien-être au travail. En 2024, l'un des principaux sujets était la prévention des blessures aux mains, le type de blessure le plus courant chez Constellium (plus de la moitié du total des blessures), avec 28 cas relevés en 2023. Les sites ont effectué un « exercice de la main rouge » pour connaître les dangers typiques, et Constellium a publié une nouvelle directive sur la sécurité des mains qui peut être utilisée pour évaluer les niveaux de risque.

Notre site de Ravenswood a fait appel à des artistes de tous âges pour créer des affiches sur la sécurité des mains et a invité les gens à voter pour leurs affiches préférées (voir les photos ci-dessus).



Prendre soin de la santé des employés

En plus de la sécurité, nous accompagnons nos collaborateurs avec des mesures de prévention pour éviter les maladies professionnelles et maintenir une bonne santé (cours de fitness, examens de la vue, réduction du bruit, amélioration de l'ergonomie, etc.). Nombre de nos sites disposent d'un programme d'assistance aux employés pour les aider à relever les défis personnels, ou organisent des échanges sur, entre autres, la prévention des addictions. Nos usines ont lancé de multiples campagnes de santé: sensibilisation au cancer du sein, le mois du cœur sain, le sevrage tabagique, la perte de poids, etc. La newsletter et l'intranet de notre entreprise traitent également de divers sujets liés à la santé, tels que la perte d'audition, les allergies et l'usage des défibrillateurs en cas d'arrêt cardiaque.

La plupart de nos sites encouragent l'activité physique par le biais d'installations sur place ou d'événements sportifs parrainés.

En 2024, les initiatives de Constellium en matière de santé se sont concentrées sur deux sujets principaux : les risques ergonomiques et la santé mentale. Le programme sur les risques ergonomiques utilise l'intelligence artificielle (IA) pour analyser et prévenir les incidents liés au syndrome de stress répétitif dans l'atelier, et a traité 14 problèmes de risques ergonomiques liés aux mouvements répétitifs des membres supérieurs. Un des exemples de solutions est une table réglable utilisée sur notre site de Žilina, en Slovaquie, qui réduit le risque de ce type d'effort.

Nous avons poursuivi notre campagne de communication sur la santé mentale en 2024 avec de nouvelles affiches et notre plateforme intranet, Connect, afin d'améliorer la sensibilisation et de réduire la stigmatisation autour des questions de santé mentale. Quatre-vingt-treize pour cent de nos sites offrent à leurs employés un Programme d'Aide aux Employés (PAE) et plus de 50 % disposent d'un ou plusieurs secouristes formés en santé mentale.

Nos résultats

100 % de nos collaborateurs³ sont couverts par des certifications ISO 45001 (santé et sécurité au travail).

Objectif 2025	Indicateur	Référence 2021	Résultats 2023	Résultats 2024
Atteindre un taux de fréquence d'accidents enregistrés de 1,5 par million d'heures travaillées	Taux de fréquence	1,85	1,95	2,02

³ Employés des bureaux corporate et joint-ventures non inclus.

RECRUTER ET MOBILISER LES MEILLEURS TALENTS

Nos employés sont notre principal atout, et nous mettons tout en œuvre pour recruter et conserver les meilleurs d'entre eux. Nous recrutons activement des candidats à fort potentiel, nous impliquons nos employés par une communication régulière, nous leur donnons accès à des programmes de formation et de leadership, et nous valorisons le potentiel de tous.

Nos défis

Dans notre industrie, la concurrence est forte pour recruter et fidéliser une main-d'œuvre hautement qualifiée. Avec l'évolution démographique, nous devons embaucher suffisamment pour assurer la relève de celles et ceux qui prendront leur retraite dans les années à venir, tant le personnel de nos usines que nos équipes dirigeantes. Nous devons aussi nous assurer que nos collaborateurs peuvent s'adapter aux évolutions technologiques et industrielles. Nous répondons à ces défis grâce à la formation et au développement des compétences, à la communication et à des actions pour renforcer l'engagement des employés.

Nos politiques et actions

Formation et développement

Constellium a conçu un programme mondial d'apprentissage et de développement - l'Université Constellium - afin de favoriser une culture d'apprentissage homogène à tous les niveaux de l'organisation, des opérateurs à la direction générale. En 2024, cette approche a reçu le prix or du Brandon Hall Group, un jury de sélection externe, qui a reconnu la qualité et l'impact de nos différents programmes mondiaux sur les collaborateurs du groupe.

Voici les éléments constituant l'Université Constellium :

- **La plateforme d'apprentissage de l'Université Constellium** : lancée en 2024, il s'agit d'une plateforme à laquelle les employés peuvent se connecter pour accéder à des contenus de formation élaborés par des experts internes ou des prestataires externes. Au sein de cette nouvelle plateforme, les employés peuvent demander à bénéficier d'une formation, suivre leurs progrès et assister à des webinaires interactifs.
- **Programme de développement des ingénieurs** : parcours d'apprentissage conçu pour les ingénieurs en début de carrière et développé par nos experts pour offrir des bases solides en ingénierie chez Constellium. À ce jour, 200 ingénieurs en début de carrière ont terminé ou sont en train de suivre ce programme de développement.
- **Programme de développement du leadership** : parcours de formation sur neuf mois visant à développer les compétences en leadership et en gestion, tout en favorisant une culture managériale conforme aux valeurs de Constellium. À la fin de 2024, près de 500 leaders ont suivi ce programme.
- **Programme de développement des dirigeants** : parcours de formation sur neuf mois conçu pour préparer les cadres supérieurs à des responsabilités élargies et à de potentiels futurs rôles de dirigeants. Le programme a été lancé en 2023 avec sa première promotion de 20 participants.

- **Programme de mentorat** : conçu pour aider nos employés à développer leurs compétences, leurs connaissances et leur carrière. Chaque année, les employés peuvent demander à être parrainés par un collègue plus expérimenté de leur choix, en fonction de leurs objectifs de développement. Le programme est ouvert à tous les employés et supporte leur développement.



Le cinquième groupe de notre programme de développement des ingénieurs réuni à Isoire

Trente ingénieurs en début de carrière chez Constellium, venus du monde entier, se sont réunis dans notre usine d'Isoire pour en apprendre davantage sur l'entreprise et sur notre façon de concevoir et de diriger.

Promouvoir la collaboration

Les valeurs de Constellium (voir page 15) constituent le cadre de nos relations avec nos clients, fournisseurs, partenaires et collègues. Nous intégrons ces valeurs à notre manière de gérer nos talents et de procéder à l'évaluation annuelle des performances.

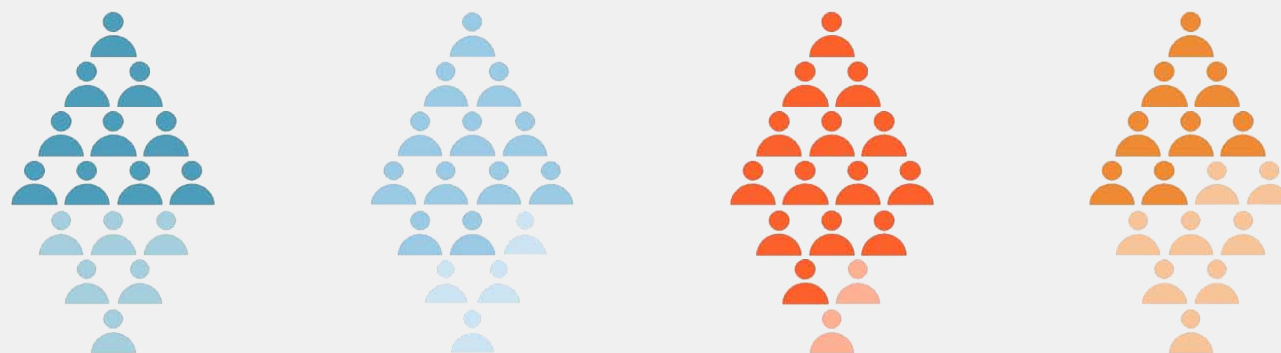
Nous mettons en place des actions précises pour favoriser le dialogue avec nos équipes, tant au niveau global que local de l'entreprise. Nos managers effectuent des tournées quotidiennes dans les ateliers et organisent régulièrement des réunions avec les employés. Nos efforts de communication interne incluent des webinaires et des bulletins d'information électroniques. Notre réseau social d'entreprise, *Constellium Connect*, est accessible à tous les employés. Il fournit des informations et invite les collaborateurs à participer à des communautés où ils peuvent interagir directement avec du contenu, trouver des ressources pertinentes et partager des nouveautés.

Le travail en équipe est également un élément clé du développement professionnel et de la gestion de carrière. Constellium propose différents moyens d'échanger, tels que nos réseaux spécialisés ou celui pour les femmes, qui est ouvert à tous, favorisant le coaching entre pairs, la collaboration, les opportunités de formation et le partage des meilleures pratiques à travers l'organisation.

Favoriser le dialogue social

Nous encourageons nos collaborateurs à exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions au sein du Groupe.

Un dialogue ouvert avec les représentants du personnel est essentiel au bon fonctionnement du Groupe et à la promotion du respect des réglementations en matière de droit du travail. Nous nous efforçons de créer des conditions favorables aux relations entre employeurs et employés, et à la signature d'accords formels équitables pour tous. Beaucoup de nos employés appartiennent à des syndicats ou à des organismes équivalents, ou sont couverts par des conventions collectives.



Enquête mondiale auprès des employés Constellium

En 2024, Constellium a lancé une enquête confidentielle entièrement digitale. Elle a enregistré un taux de réponse record de 80 %, soit une augmentation de 5 % par rapport à la précédente version combinant numérique et papier. Les résultats montrent une progression dans presque toutes les catégories, avec un score de 77 % des employés recommandant Constellium comme un lieu de travail privilégié. De plus, 81 % des collaborateurs se déclarent fiers de faire partie de l'entreprise, augmentation notable par rapport aux précédentes enquêtes.

Néanmoins, l'enquête a aussi mis en lumière des axes d'amélioration, notamment en ce qui concerne les opportunités de développement de carrière et la capacité des employés à remettre en question le statut quo. Nous préparons des plans d'action ciblés pour répondre à ces enjeux en 2025.

Attirer les talents et promouvoir l'éducation

Dans le cadre de notre stratégie à long terme d'attraction des talents, nous avons cultivé des partenariats avec des établissements d'enseignement - des lycées aux plus prestigieuses écoles d'ingénieurs - pour attirer des candidats qualifiés, et ce, conformément à nos initiatives en matière de diversité des genres (voir page 54). Nous organisons des tables rondes avec les étudiants, proposons des emplois ou des stages, organisons des simulations d'entretien, accordons des bourses, etc. Nous avons établi des partenariats avec des universités renommées telles que Purdue University (États-Unis), Centrale-Supélec (France) et l'École des Mines de Paris (France).

Notre usine de Ravenswood s'associe à un collège local, l'Université de Virginie Occidentale à Parkersburg, pour accueillir des étudiants dans un programme appelé "Filière Constellium des métiers de l'électricité ou de la mécanique". En 2024, le programme nous a permis de recruter neuf des 14 embauches pour des métiers qualifiés; deux autres cohortes qui suivent le programme devraient obtenir leur diplôme en mai 2025 et mai 2026.

Nous avons également lancé des partenariats avec des organisations qui promeuvent les carrières d'ingénieur auprès des étudiantes. En France, par l'intermédiaire de notre fonds ConstelliumCARES, nous nous associons à l'association Elles bougent pour faire découvrir aux collégiennes et lycéennes les métiers passionnants d'ingénieurs et de techniciens, nos employés français se portant volontaires pour jouer le rôle de mentors et d'ambassadeurs.

Nous finançons également des bourses pour les étudiantes avec la Bourse Sébastienne Guyot, en partenariat avec la Fondation Centrale Supélec à Paris.

Nos résultats

La formation continue est l'un des moyens par lesquels nous développons notre expertise interne, maintenons l'engagement de nos employés et les aidons à se développer tout au long de leur carrière chez Constellium. Chaque année, nous suivons de près le nombre moyen d'heures de formation par employé, et cherchons à offrir d'autres opportunités pour se former. En 2024, nos collaborateurs ont suivi en moyenne 24 heures de formation (voir page 74 pour plus de précisions), stable par rapport à 2023.

Constellium est aussi très fier de figurer sur la liste du [TIME des meilleurs entreprises au monde en 2024](#).



Des étudiants de l'École des Mines de Paris visitent notre site de Constellium à Neuf-Brisach.

NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES EN MATIÈRE D'EMPLOI, SIGNIFIE AUSSI ŒUVRER POUR UNE PLUS GRANDE DIVERSITÉ

Reconnaissant la valeur de chacun, Constellium prend des mesures pour promouvoir l'égalité des chances en entreprise et l'inclusion à tous les niveaux, depuis les nouveaux embauchés jusqu'aux cadres dirigeants.

Nos défis

Nous œuvrons pour rendre notre entreprise ouverte et nous nous engageons à accorder le même respect et les mêmes opportunités à toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur groupe ethnique, leurs convictions religieuses ou politiques, leur nationalité ou leur statut socioéconomique. Avec seulement 14% de femmes dans nos effectifs, nous comprenons que nous ne sommes pas assez attractifs et nous avons développé des initiatives pour attirer et recruter des talents féminins.

Nos politiques et actions

Un comité directeur (comprenant des membres du comité exécutif) supervise l'ensemble des initiatives en matière de diversité et surveille les progrès réalisés. Une équipe centrale coordonne les plans d'action et les met en œuvre avec les sites/fonctions/divisions.

Recrutement et fidélisation

Nous nous efforçons de faire de Constellium une entreprise attractive pour tous.

Par exemple, nous garantissons dans tous nos sites un minimum de 16 semaines de congé maternité payé ; nos sites américains et celui au Mexique ont également mis en place un congé parental payé de quatre semaines aux nouveaux pères et aux parents adoptifs ; nos sites américains et certains sites français (C-TEC, Issoire, Neuf-Brisach, Paris) offrent une aide financière pour la garde d'enfants afin de faciliter le recrutement.

Nous sollicitons les avis de nos employés à travers des entretiens de recrutement, des entretiens de sortie et des discussions sur le développement professionnel. Tous nos supports de communication suivent des lignes directrices sur la neutralité de genre.

Tout au long de l'année 2024, nous avons cherché à attirer des candidats de manière plus inclusive, en nous associant à des organisations telles que Women in Manufacturing (WiM) et la Society of Women Engineers (SWE).

Carrière et promotion

Les ressources humaines et le management accordent une attention particulière lors de leurs revues globales des talents. Notre programme de mentorat (voir page 51) est ouvert à tous les genres, avec autant de femmes que d'hommes mentorés. Dans l'ensemble, 89 % des bénéficiaires du programme ont estimé que leur participation avait eu un impact positif sur leur développement professionnel.



Conférence 2024 dédiée aux femmes ingénieurs

Constellium a participé à la conférence et au salon de l'emploi de la Society of Women Engineers, qui se sont tenus à Chicago en octobre 2024. L'événement a été une excellente occasion pour nous d'entrer en contact avec un groupe diversifié de professionnelles et d'étudiantes talentueuses à notre stand, où nous avons présenté diverses opportunités de carrière en ingénierie, recherche et développement (R&D), informatique et production.

Culture et pratiques de travail

Soucieux de créer un environnement où les femmes se sentent en sécurité et les bienvenues, nous avons pris des mesures pour garantir des installations adaptées aux femmes, notamment dans les vestiaires et les toilettes ainsi que prévoir des salles d'allaitement. Nous proposons des cours en ligne et du matériel pédagogique sur les préjugés inconscients et l'inclusion. Nous promouvons la diversité en encourageant la communication interne, les groupes de discussion et le networking.

Notre programme de formation sur les préjugés inconscients, lancé en 2023, a déjà formé plus de 250 de nos employés dans l'ensemble de l'organisation, et 87 % des participants ont déclaré que la formation était adaptée à leurs effectifs. Nous prévoyons d'étendre le programme aux nouvelles recrues et à tous les cadres en 2025.



Partenariat avec Elles bougent

Nos sites français d'Issoire, C-TEC et Neuf-Brisach collaborent avec *Elles bougent* pour inciter les jeunes femmes à se lancer dans des carrières scientifiques et techniques. Dans ce cadre, ils ont pris part à plusieurs événements visant à présenter des opportunités professionnelles et à partager des retours d'expérience inspirants.



Constellium WINS

Lancé en février 2024, Constellium WINS est le premier groupe-ressource pour les employés de l'entreprise. WINS a pour objectif de promouvoir une culture d'égalité et de valorisation tout en soutenant le développement professionnel des femmes. Le groupe est ouvert à tous les employés de Constellium, quel que soit leur genre.

En 2024, WINS a organisé un webinaire avec un intervenant externe pour la journée internationale des droits des femmes, tenu des réunions sur 10 de nos sites en Europe et en Amérique du Nord, et animé une discussion virtuelle informelle avec des cadres dirigeants. WINS publie une newsletter trimestrielle et compte des ambassadeurs sur 18 de nos sites.

Rémunération et équité salariale au mérite

Nous ne tolérons aucune discrimination salariale fondée sur le genre ou autres critères. En utilisant des données indépendantes, nous comparons nos salaires à ceux du marché pour les promotions, les transferts et les salaires des nouveaux embauchés. Nous surveillons et comparons régulièrement les rémunérations au sein du groupe pour assurer une égalité de traitement de nos salariés.

Valoriser les compétences de chacun

Chez Constellium, nous offrons des chances égales aux personnes handicapées et nous nous engageons à créer un environnement inclusif où tous les employés peuvent s'épanouir. Le soutien et la promotion des personnes handicapées sont des priorités importantes pour nous, et plusieurs de nos sites s'efforcent de sensibiliser leurs équipes à cette cause. À travers ConstelliumCARES, notre fonds d'entreprise, nous finançons plusieurs projets impliquant des personnes handicapées (voir page 57).



Les salariées des deux fonderies d'Issoire se sont réunies à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes pour évoquer leur parcours et le quotidien du travail féminin sur le site.

Nos résultats

En 2024, le pourcentage global de femmes dans nos effectifs est resté stable à 14 %, et la proportion de femmes occupant des postes de cadres atteint désormais 24,9 %.

Nos efforts et nos initiatives pour faire de Constellium un lieu de travail inclusif, diversifié et attirant ont été reconnus en 2024, lorsque Constellium a été inclus dans la liste des meilleures entreprises mondiales pour les femmes par Forbes.

Objectif 2025	Indicateur	Référence 2021	Résultats 2023	Résultats 2024
Augmenter le pourcentage de femmes dans les postes de cadre à 25 %	% de femmes dans les postes de cadre	21 %	23,7 %	24,9 %

VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOS COMMUNAUTÉS

Constellium croit en l'importance d'avoir un impact positif sur la vie de ceux qui nous entourent. Notre fonds philanthropique, ConstelliumCARES, repose sur des initiatives organisées par nos sites, soutenues par un fonds dédié à en amplifier les actions.

Nos défis

Avec 25 sites de production sur trois continents, Constellium est présent dans de multiples communautés, chacune ayant des besoins différents.

Nous sommes conscients que l'impact de nos activités s'étend au-delà des murs de nos usines. En reconnaissant et en répondant aux besoins spécifiques de chaque communauté, Constellium met en œuvre une approche nuancée et locale de la responsabilité sociale des entreprises.

Aux États-Unis, où se trouvent plusieurs sites de production, Constellium participe activement à des initiatives visant à soutenir localement l'éducation, les programmes de formation professionnelle et le développement de nos communautés. En investissant dans l'infrastructure éducative et la formation professionnelle, l'entreprise contribue au développement des compétences de la main-d'œuvre locale, favorisant ainsi la croissance économique et sociale.

En Europe, où Constellium a également une présence significative, l'entreprise s'engage dans des projets de développement durable qui favorisent notamment la promotion du recyclage, les pratiques et la culture écologiques.

En adaptant notre approche aux préoccupations propres à chaque communauté, Constellium témoigne de son engagement en faveur d'une production responsable et durable.

Nos politiques et actions

En 2024, en plus des initiatives locales menées par ses sites, Constellium a financé des projets régionaux en Europe et en Amérique du Nord grâce à son fonds philanthropique ConstelliumCARES.

Ce fonds permet à Constellium de financer des initiatives conformes à notre mission et à nos valeurs, et de soutenir et promouvoir des projets communautaires là où nous opérons. Le comité de pilotage de ConstelliumCARES oriente le programme et alloue les fonds.

Pour les trois premières années, jusqu'en 2025, le fonds se concentre sur la lutte contre le changement climatique, la promotion de la diversité et de l'inclusion, et le soutien à l'éducation et au développement de compétences.

Nos résultats

En 2024, les projets soumis par nos sites d'Issoire, C-TEC, et Van Buren ont reçu un financement dédié tandis que les projets de Muscle Shoals, Van Buren, Paris, C-TEC, Gottmadingen, et Issoire approuvés en 2023 ont été renouvelés pour deux années supplémentaires (2024 et 2025).

Le fonds a également été utilisé en 2024 pour aider nos communautés locales en Suisse touchées par les inondations dans la région du Valais, et pour soutenir un programme de mentorat pour les vétérans américains.

De plus amples informations sur les projets financés sont disponibles sur la [page ConstelliumCARES](#) de notre site web.



ConstelliumCARES

Voici quelques exemples de projets que nous soutenons



Aide à la communauté valaisanne suite à des inondations exceptionnelles

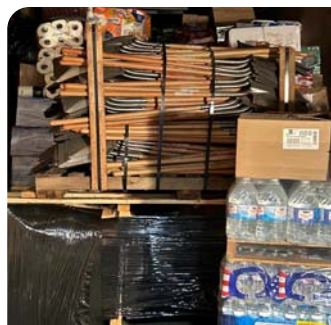
Dans la nuit du 29 juin 2024, la région du Valais a été durement touchée par des précipitations extrêmement fortes, lorsque le Rhône est sorti de son lit. Nos deux usines de Chippis et de Sierre ont été touchées, tout comme les communautés locales.

Pour soutenir les opérations de secours, notre fonds ConstelliumCARES a fait don de 50 000 francs suisses à la Chaîne du Bonheur, afin de fournir une aide d'urgence et d'aider à la restauration des maisons des personnes les plus touchées par les inondations. Nous avons également encouragé tous nos employés à faire des dons.

Nous avons également fait don de 50 000 francs suisses aux pompiers de Sierre (Centre de Secours et d'Incendie) pour l'acquisition et la restauration d'équipements de secours essentiels, et pour les remercier de leurs efforts soutenus en faveur des citoyens et des entreprises de la région.

Nettoyer la ville avec Constellium Žilina

Des employés bénévoles de notre site de Žilina offrent de leur temps aux associations ainsi qu'aux centres d'aide sociale et à la municipalité. En 2024, 17 de nos employés ont aidé des centres de services sociaux à améliorer leur environnement en nettoyant des parcs et des terrains de jeux.



Mesures prises à la suite de l'ouragan Helene

L'ouragan Helene a semé dévastation et détresse dans tout le sud-est des États-Unis.

En plus des morts provoqués par l'ouragan, beaucoup de personnes ont perdu leur maison ou se sont retrouvées sans électricité, sans nourriture ou sans eau, les routes ayant été emportées par les eaux.

Nos installations de Muscle Shoals et de Ravenswood ont contribué aux efforts déployés pour venir en aide aux personnes dans le besoin, en collectant des dons et en envoyant des denrées alimentaires non périssables, de l'eau et d'autres fournitures.



Rassembler les élèves pour discuter des carrières dans la tech et l'ingénierie, et rendre l'industrie plus écologique

Le fonds ConstelliumCARES soutient Elles bougent, une association française qui fait découvrir aux collégiennes et lycéennes les possibilités passionnantes qu'offrent l'ingénierie et la tech.

En 2024, plusieurs de nos employées françaises se sont activement portées volontaires en tant que mentors et ambassadrices sur nos sites d'Issoire, de Neuf-Brisach, de Paris et de Voreppe, en présentant les opportunités de carrière et en discutant des questions de développement durable.



Chaîne de valeur

Chez Constellium, nos valeurs sont au cœur de chaque action que nous entreprenons, et nous nous assurons que nos fournisseurs respectent strictement nos normes.

Nous nous approvisionnons de manière responsable, à partir d'une évaluation des risques et en exigeant le respect de notre Code de conduite par nos fournisseurs.

En tant que membre fondateur de l'Aluminium Stewardship Initiative, nous sommes déterminés à promouvoir la transparence et la durabilité à tous les niveaux de notre chaîne de valeur.

UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE

Nous cherchons à renforcer la durabilité à chaque étape de la chaîne de valeur de l'industrie de l'aluminium. En exigeant de nos fournisseurs qu'ils respectent les mêmes standards que nous, nous comptons sur leur conformité aux réglementations et leur collaboration pour atteindre nos objectifs.

Nos défis

Constellium travaille avec ses fournisseurs pour promouvoir la durabilité dans notre secteur, d'autant plus que les impacts sociaux et environnementaux de notre chaîne d'approvisionnement sont plus importants que ceux de nos propres activités.

Aujourd'hui, nos équipes achats travaillent dans un environnement qui évolue rapidement. Le nombre de réglementations liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est en augmentation. En parallèle, nos parties prenantes externes, en particulier clients et consommateurs, s'intéressent de plus en plus à la manière dont nous gérons les impacts de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement concernant les problématiques environnementales, sociales (y compris les droits de l'homme) et de gouvernance.

Nos politiques et actions

Notre politique d'approvisionnement durable et notre code de conduite des fournisseurs sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies. Ils s'appliquent à nos fournisseurs, consultants, entrepreneurs et agents. Nous veillons à ce que nos politiques et procédures soient conformes aux réglementations en vigueur et cherchons à anticiper les réglementations futures.

Nous exigeons de tous nos fournisseurs sous contrat qu'ils signent notre code de conduite des fournisseurs et qu'ils respectent et adhèrent à ses dispositions en matière d'environnement, de société,

“La récente mise à jour de notre politique consolide notre processus de diligence envers nos fournisseurs, afin de nous assurer de respecter les exigences réglementaires en vigueur et à venir.”

Marcus Becker, Vice-Président Senior, Directeur des Achats, Constellium

d'éthique des affaires, de droits de l'homme et de pratiques de travail.

Notre ligne d'assistance téléphonique dédiée au signalement des éventuels problèmes d'intégrité permet à nos parties prenantes de remonter toute anomalie concernant les activités d'approvisionnement.

La politique d'approvisionnement durable définit ce que signifie la durabilité pour Constellium dans sa chaîne de valeur. Ses objectifs sont de protéger l'environnement et la société, de se conformer aux exigences réglementaires et de gérer les risques de la chaîne d'approvisionnement qui pourraient avoir un impact sur la réputation de l'entreprise et la continuité des achats.

Cette politique propose une approche en trois étapes pour identifier, évaluer et atténuer les risques et les impacts négatifs de la chaîne d'approvisionnement, et pour susciter des changements positifs dans la mesure du possible :

Étape 1 : nous identifions les fournisseurs potentiellement à risque par le biais d'une évaluation générale des risques inhérents qui couvre les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Tous nos fournisseurs d'aluminium situés dans des zones affectées par des conflits et à haut risque (CAHRA) sont suivis et considérés comme présentant un risque inhérent élevé en matière de droits de l'homme et de droits du travail.

Étape 2 : nous évaluons les risques résiduels des fournisseurs identifiés à l'étape 1 à l'aide d'une évaluation détaillée basée sur les risques, telle que la certification ASI (Aluminium Stewardship Initiative), une évaluation EcoVadis ou un recoupement avec la liste des marques approuvées par la Bourse des métaux de Londres (LME), qui sont sujettes à des exigences strictes d'approvisionnement durable. En outre, nous surveillons et réévaluons régulièrement les risques au sein de notre base de fournisseurs.

Étape 3 : nous travaillons avec nos fournisseurs à risque pour définir des mesures d'amélioration et surveiller leur mise en œuvre. Un audit sur site (par exemple, une évaluation des conditions de travail) peut être requis pour les fournisseurs présentant un risque élevé en matière de droits de l'homme et de droits du travail.

Agir sur les émissions indirectes de gaz à effet de serre

Nous recherchons activement les moyens d'atteindre nos objectifs de réduction d'émissions de scopes 2 et 3 avec l'aide de nos fournisseurs d'énergie et de métal. Nos émissions de scope 2 sont liées à notre consommation d'électricité, et nous évaluons actuellement différents moyens d'augmenter notre approvisionnement en électricité bas carbone et renouvelable. Cependant, la majeure partie de nos émissions de GES se trouve dans le scope 3 et est liée au métal que nous achetons (voir page 34). Un approvisionnement responsable et la transparence de notre chaîne d'approvisionnement jouent un rôle crucial dans nos efforts pour les réduire. Il est primordial que nos fournisseurs nous soutiennent car nous avons besoin qu'ils fournissent des informations sur l'origine de leurs matières premières.

En 2022, Constellium a rejoint la First Movers Coalition (FMC), une initiative mondiale visant à accélérer les technologies zéro carbone des industries émettrices et à réduire les émissions de carbone en s'appuyant sur le pouvoir décisionnel de leurs clients. En rejoignant la FMC, nous nous engageons à ce que d'ici 2030, 10 % de nos achats d'aluminium primaire soient proches de zéro émission (soit moins de trois tonnes de CO₂eq par tonne).¹

Conformité à la réglementation sur les minéraux de conflits

Constellium se conforme à la réglementation sur les minéraux de conflit. Nous avons mis en place des mesures de diligence raisonnable et communiquons les informations correspondantes sur notre site web².

Soutien à l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) et à d'autres associations

Nous croyons fermement en l'importance d'une certification par une tierce partie indépendante pour une gestion responsable des achats. Depuis sa création, Constellium participe activement à l'ASI. En 2024, nous avons certifié avec succès toutes les opérations de Constellium selon la norme de Performance ASI V3.0, et nous aspirons à ce que la majorité de nos fournisseurs de métal obtiennent cette certification dans un avenir proche. Nous sommes également membres de diverses autres associations professionnelles dans le monde. Notre équipe d'achat de métal est représentée dans les associations européennes et américaines de l'aluminium, ainsi que dans le comité de l'aluminium du London Metal Exchange.

Nos résultats

Parallèlement à la récente mise à jour de notre politique d'approvisionnement durable, nous avons révisé nos indicateurs clés de performance en conséquence.

Actuellement, 74 % des dépenses du groupe Constellium sont couvertes par des fournisseurs qui ont signé notre code de conduite des fournisseurs (ou qui disposent d'un code de conduite conforme au nôtre, qui couvre des exigences similaires dans une mesure comparable).

En outre, 80 % des dépenses annuelles du Groupe ont été effectuées auprès de fournisseurs à risque ayant fait l'objet d'une évaluation de développement durable détaillée.



¹ Sous réserve que les matières premières concernées soient disponibles et à un prix adéquat.

² <https://www.constellium.com/investors/governance>

RÉPONDRE AUX NORMES RIGOUREUSES DE L'ALUMINIUM STEWARDSHIP INITIATIVE

Constellium est un membre fondateur de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI), un organisme mondial multipartite et à but non lucratif de normalisation et de certification de la chaîne de valeur de l'aluminium.

Nos défis

Il est impossible pour une entreprise de relever seule les défis environnementaux et sociaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'aluminium, notamment en amont. La certification ASI est un moyen efficace d'accroître la transparence et de réduire les risques à long terme associés à l'approvisionnement. Il existe deux normes ASI : la première est axée sur la performance globale en matière de développement durable dans les domaines environnemental, social et de gouvernance, tandis que la seconde s'attache à la gestion des flux de matières en reliant les fournisseurs certifiés.

Nos politiques et actions

La certification ASI est une composante essentielle de notre manière de mener nos activités. Elle garantit que nos usines fonctionnent selon des normes strictes en matière de gouvernance, d'environnement et de responsabilité sociale, couvrant des sujets tels que les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité et les droits des travailleurs. Grâce à la certification ASI de nos sites, Constellium peut offrir à ses clients de l'aluminium dont la production responsable est vérifiée de manière indépendante.

Nous encourageons également nos fournisseurs de métal, de bauxite et d'alumine à devenir membres de l'ASI et à obtenir la certification, afin de mieux gérer les risques liés à l'extraction de bauxite, au respect des droits de l'homme et à la préservation de la biodiversité. Les sites certifiés selon les normes de performance ASI représentent 30 % de la production mondiale de bauxite, 20 % des raffineries d'alumine et 40 % de la production d'aluminium primaire.

En 2024, nous avons certifié avec succès toutes les opérations de Constellium par le biais de certifications groupées selon la norme de Performance ASI V3.0, tout en maintenant nos certifications ASI selon la norme de la Chaîne de Traçabilité sur les sites concernés. Pour obtenir la certification avec la dernière version des normes de performance, nous avons dû démontrer que nous répondions à de nouvelles exigences plus strictes, basées sur des audits d'un échantillon représentatif de nos sites. Ces exigences comprenaient un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre, des évaluations de l'impact social et des droits de l'homme, des considérations sur les écosystèmes, des engagements en faveur d'un approvisionnement responsable, des mesures renforcées en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'une transparence accrue. La prochaine étape consistera en un audit de surveillance en 2026, afin de garantir le respect continu des normes.

Nous sommes également actifs dans la gouvernance de l'ASI, à la fois au niveau du Comité des normes et du Conseil d'administration. Nous participons à la révision des normes en nous impliquant dans différents groupes de travail.

Nos résultats

En 2024, toutes nos sites dans le monde ont obtenus la certification de Performance ASI. Les sites d'Europe et d'Amérique du Nord sont désormais certifiés sur la base des 11 principes englobant les thèmes fondamentaux de la gouvernance, de l'environnement et de la société, tandis que nos sites en Chine sont certifiés sur la base de quatre principes : l'intégrité commerciale, la politique, la

transparence et la gestion des matériaux. Cinq de nos sites sont également certifiés au regard de la norme relative à la Chaîne de Traçabilité : Singen Rolling et Extrusion, Gottmadingen, Dahlenfeld et Neuf-Brisach. Grâce au recyclage des déchets de post-consommation à Neuf-Brisach et à la certification de certains fournisseurs de métaux, nous fournissons du métal ASI à des clients importants du secteur de l'emballage.

“Je suis fier que Constellium ait obtenu la certification ASI pour l'ensemble de ses activités. Cet accomplissement illustre notre engagement résolu envers des pratiques commerciales responsables et notre ambition de proposer des solutions durables. Cette certification, associée à notre capacité de recyclage et à nos engagements en matière de développement durable, représente une avancée significative pour répondre aux attentes de nos clients et de la société.”

Jean-Marc Germain, CEO, Constellium



Performance

En raison des arrondis, les chiffres présentés dans cette section peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

GRI 302-1 CONSOMMATION D'ÉNERGIE AU SEIN DE L'ORGANISATION EN TÉRAJOULES (TJ)

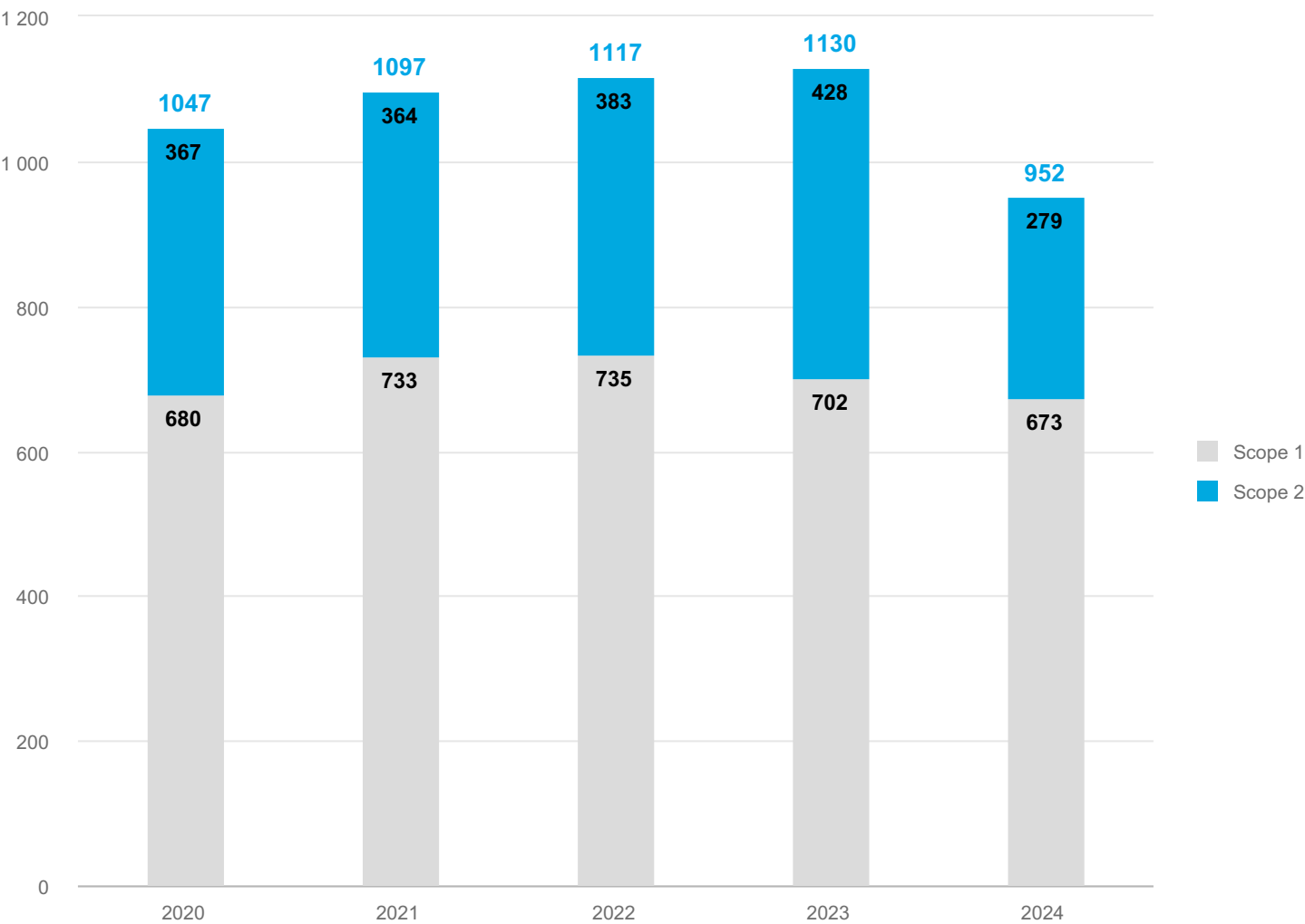
		2020	2021	2022	2023	2024
Énergie directe (TJ)						
	Anthracite	326	408	258	171	87
	GPL	13	17	15	15	15
	Gaz naturel	12 517	13 290	13 512	13 053	12 672
	Diesel	85	195	222	214	217
	Fioul lourd	68	0	0	0	0
	De sources renouvelables	0	0	0	0	0
	TOTAL	13 009	13 910	14 008	13 453	12 991
Énergie indirecte (TJ)						
Électricité	Achetée	5 324	5 749	5 851	5 628	5 341 ¹
	Vendue	0	0	0	0	0
Vapeur	Achetée	0	0	0	0	0
	Vendue	107	121	94	63	29
Consommation totale d'énergie directe + indirecte (TJ)		18 226	19 538	19 765	19 018	18 303 ²

¹ 3TJ d'électricité renouvelable ont été produites et utilisées, mais ne sont pas comptabilisées dans l'électricité achetée.

² Ibid.

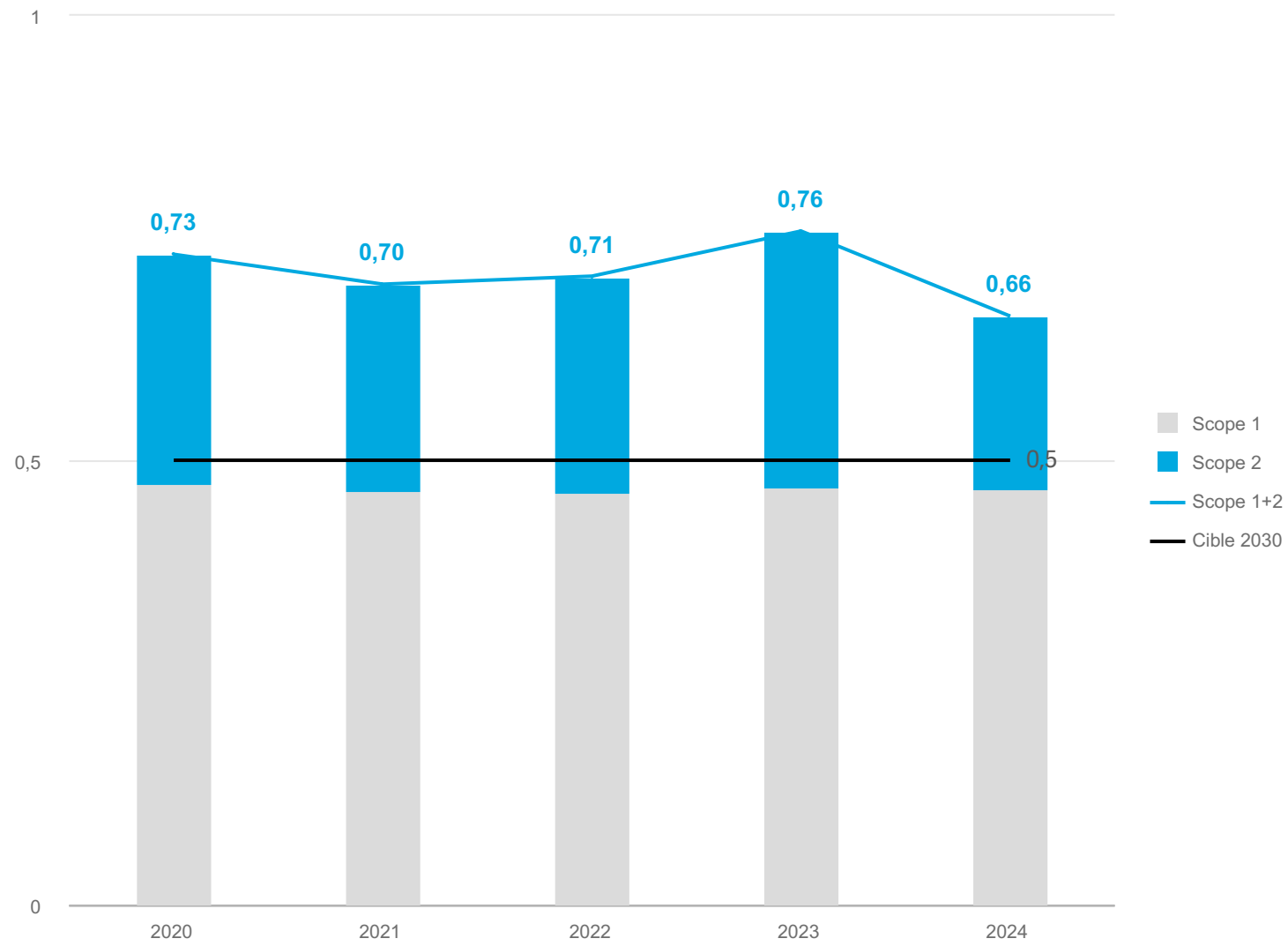
GRI 305-1, 305-2 ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (SCOPE 1&2) (k tonne CO₂eq)

La méthode basée sur le marché est utilisée pour la comptabilisation des émissions de GES de scope 2.



GRI 305-4 INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

Intensité scope 1 et 2 (tonne CO₂eq/t de produits expédiés)



GRI 301-2 MATIÈRES RECYCLÉES UTILISÉES

Constellium utilise une part importante d'aluminium recyclé pour fabriquer ses produits. En moyenne, 42 % de nos approvisionnements en métal en 2024 provenaient du recyclage (calculé selon les directives de la GRI 301-2). Sur ce total, 16 % étaient des déchets de post-consommation (générés en fin de vie des produits finis), et le reste des déchets de pré-consommation (générés par les étapes de production en aval des activités de Constellium). Cet apport de matériaux recyclés ne tient pas compte des déchets générés en interne, conformément à la norme ISO 14021.

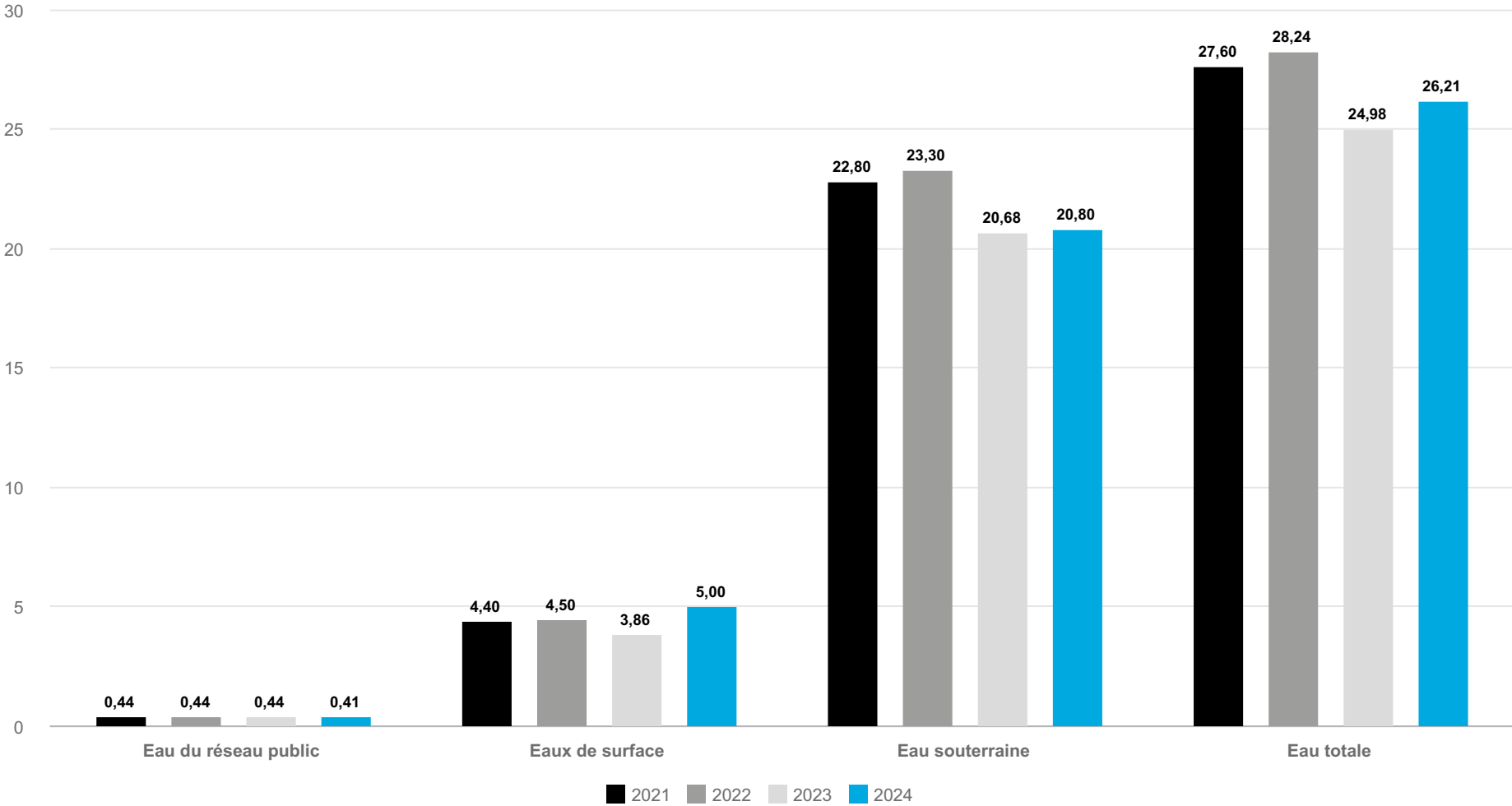
Constellium estime que le contenu recyclé ne devrait pas être considéré comme le seul indicateur pertinent pour évaluer la performance environnementale des produits en aluminium. Nous nous concentrons également sur le recyclage en fin de vie d'un produit, afin de garantir que ces ressources sont collectées et recyclées de manière fiable et efficace.

GRI 306-3 DÉCHETS GÉNÉRÉS (EN TONNES)

Les catégories de déchets dangereux et non dangereux sont définies selon la définition présentée dans la directive-cadre européenne relative aux déchets et harmonisées avec la classification américaine des déchets.

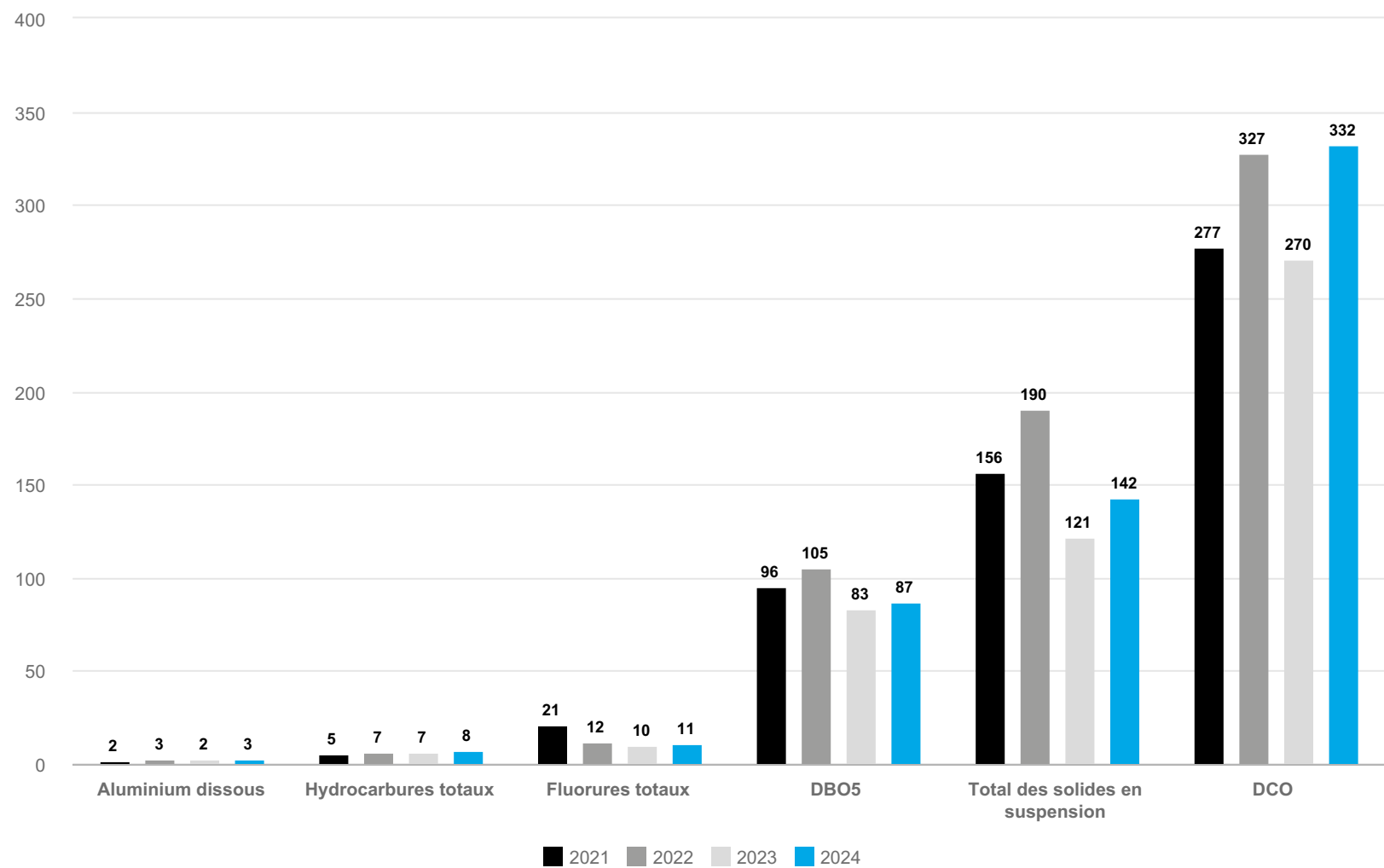
	2021	2022	2023	2024
Recyclage	147 128	149 327	159 759	156 768
% recyclage	84 %	83 %	84 %	84 %
Incinération	5 482	12 467	6 243	5 254
% incinération	3 %	7 %	3 %	3 %
Total décharge	22 543	18 882	23 234	23 901
% total décharge	13 %	10 %	12 %	13 %
Intensité décharge tonnes / milliers de tonnes	14,3	12,0	15,6	16,6
Déchets totaux	175 153	180 676	189 236	185 922
Total des déchets dangereux	69 252	75 021	71 063	70 578
Total des déchets non dangereux	105 901	105 655	118 174	115 344

GRI 303-3 PRÉLÈVEMENT D’EAU EN MILLIONS DE MÈTRES CUBES



GRI 306-1 ÉVACUATION DES EAUX SELON LA QUALITÉ ET LA DESTINATION (EN TONNES)^{1,2}

Certains sites ne mesurent pas toutes les émissions présentées ici, et ce conformément à la législation locale en vigueur.

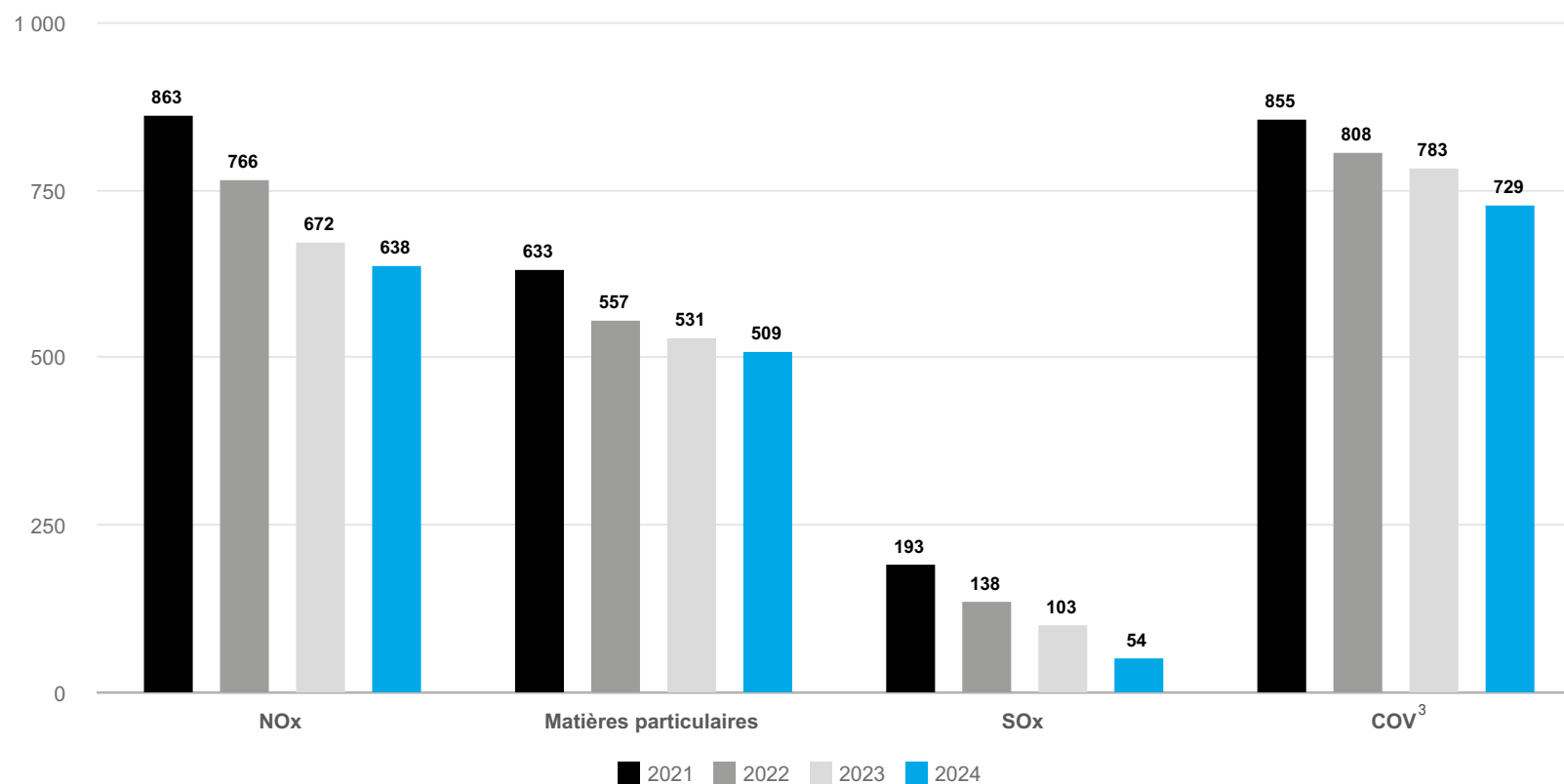


¹ DBO5: Demande Biochimique en Oxygène (5 jours)

² DCO: Demande Chimique en Oxygène

GRI 305-7 OXYDES D'AZOTE (NO_x), OXYDES DE SOUFRE (SO_x) ET AUTRES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES IMPORTANTES (EN TONNES)

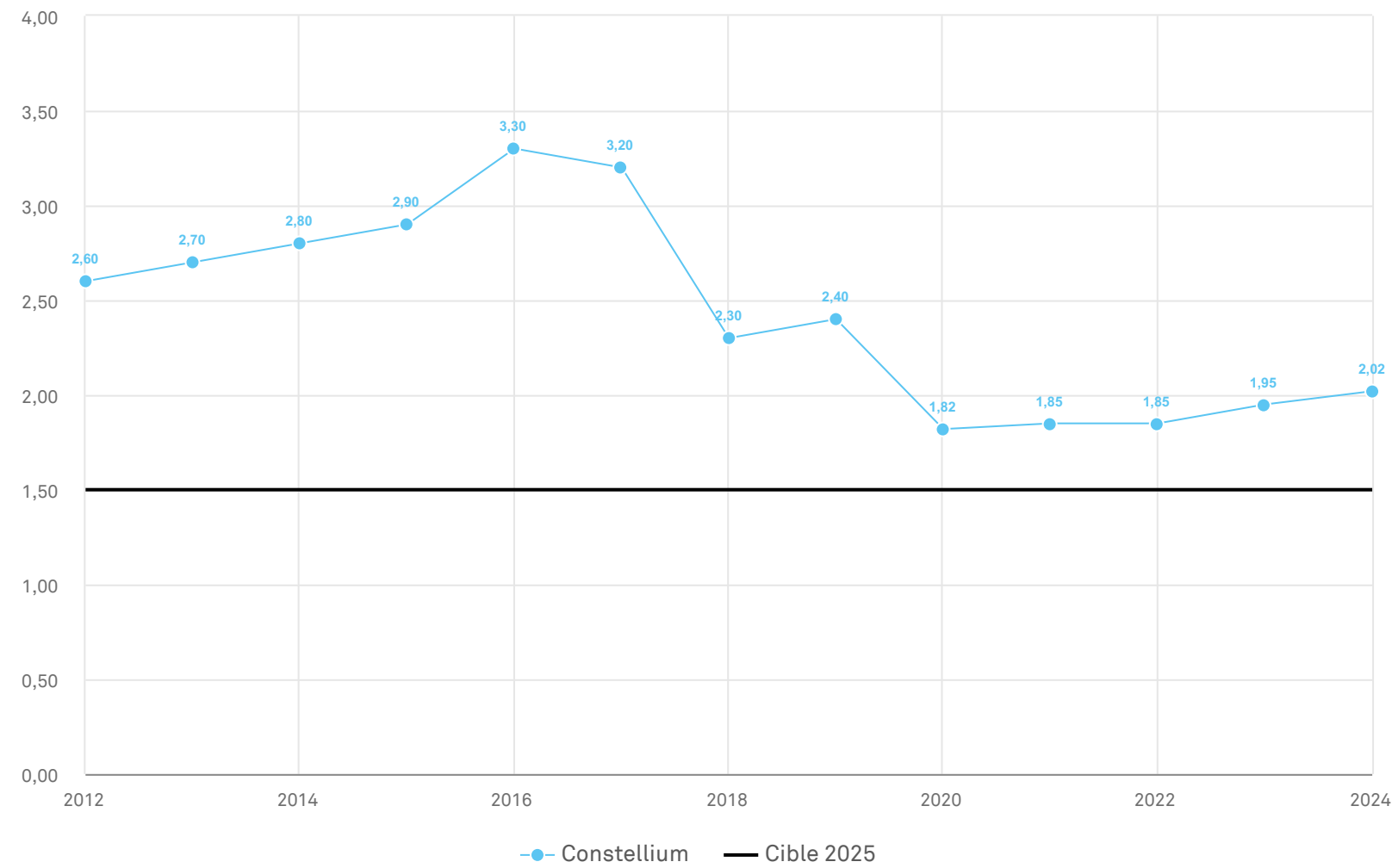
Les émissions atmosphériques sont calculées en fonction d'une ou deux mesures ponctuelles par an, ce qui peut causer des fluctuations importantes d'une année à l'autre. Certains sites ne mesurent pas toutes les émissions présentées ici, et ce conformément à la législation locale en vigueur.



³ COV: composés organiques volatiles.

PERFORMANCE SOCIALE

GRI 403-9 TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS



GRI 2-7 EMPLOYÉS

Employés hors joint-ventures

		Apprenti	Permanent	Durée déterminée	Temporaire (agence, hors sous-traitant)	Total
TOUT CONSTELLUM						
Nombre d'employés avec un type d'emploi spécifique	Homme	227	-	-	-	
	Femme	48	-	-	-	
Nombres d'employés par typologie de contrat	Homme	-	9 348	263	488	
	Femme	-	1 532	63		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	Temps plein	275	10 499	322	488	
	Temps partiel	0	381	4		
TOTAL						11 969
TOTAL CONTRATS PERMANENTS ET A DURÉE DÉTERMINÉE						11 206
EUROPE						
Nombre d'employés avec un type d'emploi spécifique	Homme	226	-	-	-	
	Femme	48	-	-	-	
Nombres d'employés par typologie de contrat	Homme	-	6 781	233	460	
	Femme	-	1 087	45		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	Temps plein	274	7 490	275	460	
	Temps partiel	0	378	3		
TOTAL						8 880
TOTAL CONTRATS PERMANENTS ET A DURÉE DÉTERMINÉE						8 146
ASIE						
Nombre d'employés avec un type d'emploi spécifique	Homme	0	-	-	-	
	Femme	0	-	-	-	
Nombres d'employés par typologie de contrat	Homme	-	5	23	0	
	Femme	-	9	12		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	Temps plein	0	14	35	0	
	Temps partiel	0	0	0		
TOTAL						49
TOTAL CONTRATS PERMANENTS ET A DURÉE DÉTERMINÉE						49
AMÉRIQUE DU NORD						
Nombre d'employés avec un type d'emploi spécifique	Homme	1	-	-	-	
	Femme	0	-	-	-	
Nombres d'employés par typologie de contrat	Homme	-	2 562	7	28	
	Femme	-	436	6		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	Temps plein	1	2 995	12	28	
	Temps partiel	0	3	1		
TOTAL						3 040
TOTAL CONTRATS PERMANENTS ET A DURÉE DÉTERMINÉE						3 011

GRI 401-1 EMBAUCHE DE NOUVEAUX EMPLOYÉS ET ROTATION DU PERSONNEL¹

Employés permanents, hors joint-ventures²

Catégorie d'employés	Nombre de nouveaux employés embauchés en 2024		Nombre d'employés ayant quitté l'entreprise en 2024		Nombre d'employés au 31 décembre 2024		Rotation	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
EUROPE								
Moins de 30 ans	12	89	17	61	135	756	13%	8%
30-50 ans	40	129	67	240	665	3 635	10%	7%
Plus de 50 ans	10	19	47	347	287	2 390	16%	15%
TOTAL	62	237	131	648	1 087	6 781	12%	10%
AMÉRIQUE DU NORD								
Moins de 30 ans	19	125	31	109	74	358	42%	30%
30-50 ans	35	125	50	177	215	1 276	23%	14%
Plus de 50 ans	9	33	26	164	147	928	18%	18%
TOTAL	63	283	107	450	436	2 562	25%	18%
TOUT CONSTELLUM Y COMPRIS ASIE								
Moins de 30 ans	31	214	48	170	209	1 114	23%	15%
30-50 ans	75	254	117	417	887	4 913	13%	8%
Plus de 50 ans	19	52	73	511	436	3 321	17%	15%
TOTAL	125	520	238	1 098	1 532	9 348	16%	12%

¹ Le taux de rotation est calculé comme le nombre de salariés ayant quitté l'entreprise en 2024 divisé par le nombre de salariés au 31 décembre 2024 dans la même catégorie de région géographique, d'âge et de sexe.

² Les employés des joint-ventures ne représentent pas un effectif significatif par rapport au nombre total d'employés de Constellium.

GRI 404-1 NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR AN ET PAR EMPLOYÉ

Employés hors joint-ventures

	Femme	Homme	Cadres ³	Opérateurs ⁴	Tous les employés
Nombre moyen d'heures de formation par an/employé	24,9	24,3	25,6	24,2	24,4

GRI 405-2 RATIO DU SALAIRE DE BASE ET DE LA RÉMUNÉRATION DES FEMMES ET DES HOMMES⁵

Employés permanents, hors joint-ventures

Échelons	Ratio femmes/hommes
Tout CONSTELLIUM	
Vice-Présidents et directeurs ⁶	110%
Cadres supérieurs/Experts seniors/Experts maîtres techniques	93%
Manager, experts et ingénieurs seniors	91%
Cadres et ingénieurs	81%
Techniciens et opérateurs	90%

³ Cadres : désigne les employés ayant un rôle administratif ou de direction.

⁴ Opérateurs : désigne les employés travaillant dans les ateliers.

⁵ Ces ratios reflètent des différences, au sein d'une même catégorie d'employés, de responsabilité, de situation géographique et de degré d'expérience.

⁶ Les vice-présidents et directeurs comprennent les membres du comité exécutif.

GRI 405-1 DIVERSITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DES EMPLOYÉS

Employés permanents, hors joint-ventures⁷

	Fourchette d'âge	Femme	Homme	Total	% Age	% Femmes	% Hommes
Membres du Conseil d'Administration	Moins de 30 ans	0	0	0	--%	--%	--%
	De 30 à 50 ans	1	1	2	18%	50%	50%
	Plus de 50 ans	3	6	9	82%	33%	67%
TOTAL		4	7	11	100%	36%	64%
Échelons	Fourchette d'âge	Femme	Homme	Total	% Age	% Femmes	% Hommes
Tout Constellium							
Membres du Comité Exécutif	Moins de 30 ans	0	0	0	0%	-	-
	De 30 à 50 ans	0	2	2	18%	-	-
	Plus de 50 ans	2	7	9	82%	-	-
	SOUS-TOTAL	2	9	11	100%	18%	82%
Vice-Présidents et directeurs (échelons 38-46)	Moins de 30 ans	0	0	0	0%	-	-
	De 30 à 50 ans	9	31	40	34%	-	-
	Plus de 50 ans	9	67	76	66%	-	-
	SOUS-TOTAL	18	98	116	100%	16%	84%
Managers seniors, experts seniors ou techniques (échelons 35-37)	Moins de 30 ans	0	0	0	0%	-	-
	De 30 à 50 ans	24	75	99	47%	-	-
	Plus de 50 ans	9	103	112	53%	-	-
	SOUS-TOTAL	33	178	211	100%	16%	84%
Cadres, experts et ingénieurs seniors (échelons 32-34)	Moins de 30 ans	1	3	4	1%	-	-
	De 30 à 50 ans	81	222	303	56%	-	-
	Plus de 50 ans	49	181	230	43%	-	-
	SOUS-TOTAL	131	406	537	100%	24%	76%
Cadres et ingénieurs (échelons 28-31)	Moins de 30 ans	46	99	145	15%	-	-
	De 30 à 50 ans	174	413	587	59%	-	-
	Plus de 50 ans	61	196	257	26%	-	-
	SOUS-TOTAL	281	708	989	100%	28%	72%
Techniciens et opérateurs (échelons NP)	Moins de 30 ans	162	1 012	1 174	13%	-	-
	De 30 à 50 ans	599	4 170	4 769	53%	-	-
	Plus de 50 ans	306	2 767	3 073	34%	-	-
	SOUS-TOTAL	1 067	7 949	9 016	100%	12%	88%
TOTAL		1 532	9 348	10 880	100%	14%	86%

⁷ Les employés des joint-ventures ne représentent pas un effectif significatif par rapport au nombre total d'employés de Constellium

INDEX DU CONTENU GRI

Déclaration d'utilisation	Constellium a publié les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 en référence aux normes GRI.		
GRI 1 utilisé	GRI 1: Fondation 2021		

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 2 : Informations générales			
L'organisation et ses pratiques de reporting			
2-1	Détails sur l'organisation	Constellium SE (Constellium) est une société publique qui vise à opérer avec les normes éthiques les plus élevées et les bonnes pratiques, afin de répondre aux attentes de nos actionnaires et des autres parties prenantes, et opère dans le cadre du Code de conduite mondial. Notre siège social est à Paris, France. Nous sommes cotés à la Bourse de New York sous le symbole "CSTM". Nos actionnaires les plus importants au 31 décembre 2024– incluent T. Rowe Price Investment Management, Inc.: 13,8% ; FMR LLC: 10.2 % ; Bpifrance Participations SA: 8,8% ; et Blackrock, Inc. 8,7%	
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Toutes les entités consolidées par Constellium SE (Constellium) et toutes les joints ventures opérationnelles consolidées par Constellium au cours de l'année de référence 2024, sauf mention contraire.	
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	A propos du présent rapport	93
2-4	Reformulations d'informations	Aucun	
2-5	Assurance externe	La déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF) de Constellium, incluse dans le présent rapport (comme détaillé en page 85), et informant les parties prenantes de nos actions sociales, environnementales et sociétales, a été vérifiée par un tiers indépendant, PricewaterhouseCoopers Audit. Le tiers indépendant a vérifié la conformité de notre déclaration avec les dispositions du Code de commerce (article R. 225-105), ainsi que la sincérité d'une sélection d'informations fournies dans notre déclaration, telles que les indicateurs clés de performance et certaines mesures pour faire face aux risques (article R. 225-105 I, 3 et II du Code de commerce). Les travaux de PricewaterhouseCoopers Audit ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, déterminant les conditions dans lesquelles un tiers indépendant exerce son mandat, et suivant l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (« CNCC ») applicable à ces missions, ainsi que suivant la norme ISAE 3000 pour les services autres que des audits ou des examens d'informations financières historiques. Le rapport de PricewaterhouseCoopers Audit (inclus à la page 89-93 du présent rapport) décrit en détail le travail de vérification effectué.	
Activités et ouvriers			
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Notre modèle économique; Nos produits et marchés	6 7
2-7	Employés	Performance sociale	71
Gouvernance			
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance; Rapport 10-K 2024, Rubrique 10, Administrateurs, dirigeants et gouvernance d'entreprise	16
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport 10-K 2024, Rubrique 10, Administrateurs, dirigeants et gouvernance d'entreprise	

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance ; Conseil d'administration ; Jean-Christophe Deslarzes, le Président du conseil, n'est pas un dirigeant de l'entreprise.	16
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Gouvernance	16
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance	16
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Gouvernance	16
2-15	Conflits d'intérêts	Rapport 10-K 2024, Rubrique 10, Administrateurs, dirigeants et gouvernance d'entreprise; L'une des principales fonctions et responsabilités du comité des nominations et de la gouvernance est d'examiner les conflits d'intérêts, les questions relatives aux parties liées et l'indépendance des administrateurs.	
2-16	Communication des préoccupations majeures	Gouvernance ; La ligne d'assistance pour l'intégrité de Constellium est un service indépendant qui permet aux employés, aux sous-traitants et autres parties prenantes externes de signaler de manière anonyme et confidentielle les violations du Code de conduite ainsi que d'autres transactions non éthiques, illégales ou irresponsables, par téléphone ou par Internet, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service d'assistance téléphonique et le formulaire en ligne sont disponibles dans toutes les langues de nos sites. Tous les signalements sont documentés par l'opérateur de la ligne d'assistance et communiqués au gestionnaire de cas désigné dans le pays concerné pour enquête et résolution. En 2024, nous avons enregistré 25 nouveaux signalements (via la ligne d'assistance et d'autres méthodes de signalement) en plus des 4 autres cas de l'année 2023 qui étaient encore ouverts. Ces 4 dossiers ont été clôturés au premier trimestre et, sur les 25 nouvelles demandes, 16 ont fait l'objet d'une enquête et ont été clôturés. Les autres cas restent ouverts et sont en cours de traitement. Les employés ont aussi la possibilité de faire des signalements par d'autres moyens, notamment par l'intermédiaire d'un courrier électronique au Médiateur, de l'option « Contact » de notre site web et de nos médias sociaux d'entreprise, ainsi que via des canaux locaux sur nos sites. Notre comité de conformité rend compte au comité d'audit du conseil d'administration. Notre ligne d'assistance pour l'intégrité est également intégrée à notre Code de conduite des fournisseurs pour renforcer l'importance de recueillir des commentaires tout au long de notre chaîne approvisionnement et auprès des parties prenantes externes.	16
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance ; Trois de nos administrateurs ont suivi des formations en ligne sur le risque climatique et les stratégies de croissance durable.	16
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport 10-K 2024, Rubrique 10, Administrateurs, dirigeants et gouvernance d'entreprise; L'une des principales fonctions et responsabilités du comité des nominations et de gouvernance est de superviser l'autoévaluation annuelle du conseil d'administration et de ses comités.	
2-19	Politiques de rémunération	Rapport 10-K/A 2024, Rubrique 11: Rémunération des dirigeants, Rapport 10-K , Rubrique 10: Administrateurs, dirigeants et gouvernance d'entreprise	
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Rapport 10-K/A 2024, Rubrique 11: Rémunération des dirigeants, Rapport 10-K , Rubrique 10: Administrateurs, dirigeants et gouvernance d'entreprise	
Stratégie, politiques et pratiques			
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Avant-propos	5
2-23	Engagements politiques	Gouvernance	16

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
2-24	Intégration des engagements politiques	Le développement durable au cœur de notre stratégie; Gouvernance	13 16
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Gouvernance	16
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Gouvernance ; La ligne d'assistance pour l'intégrité de Constellium est un service indépendant qui permet aux employés, aux sous-traitants et autres parties prenantes externes de signaler de manière anonyme et confidentielle les violations du Code de conduite ainsi que d'autres transactions non éthiques, illégales ou irresponsables, par téléphone ou par Internet, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service d'assistance téléphonique et le formulaire en ligne sont disponibles dans toutes les langues de nos sites. Tous les signalements sont documentés par l'opérateur de la ligne d'assistance et communiqués au gestionnaire de cas désigné dans le pays concerné pour enquête et résolution. En 2024, nous avons enregistré 25 signalements via la Hotline. Seize de ces cas ont fait l'objet d'une enquête et ont été clôturés. Les autres cas restent ouverts et font activement l'objet d'une enquête en cours. Les employés ont aussi la possibilité de faire des signalements par d'autres moyens, notamment par l'intermédiaire d'un courrier électronique au Médiateur, de l'option « Contact » de notre site web et de nos médias sociaux d'entreprise, ainsi que via des canaux locaux sur nos sites. Notre comité de conformité rend compte au comité d'audit du conseil d'administration. Notre ligne d'assistance pour l'intégrité est également intégrée à notre Code de conduite des fournisseurs pour renforcer l'importance de recueillir des commentaires tout au long de notre chaîne approvisionnement et auprès des parties prenantes externes.	16
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	Aucun cas significatif de non-respect des lois et réglementations, pour lequel des amendes ou des sanctions non pécuniaires sont encourues, n'a été enregistré au cours de l'exercice.	
2-28	Adhésions à des associations	Adhésions aux associations de notre écosystème	87
Engagement des parties prenantes			
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Notre participation à diverses associations sectorielles telles que European Aluminium, Aluminum Association aux États-Unis, et l'Aluminium Stewardship Initiative nous permet de dialoguer avec les parties prenantes grâce des contacts et à des échanges continus.	87
2-30	Négociations collectives	En 2024, 83% de nos employés sont couverts par des conventions collectives ; 95 % des employés de nos sites en dehors des États-Unis sont couverts par une convention collective, tandis qu'environ 50 % des employés aux États-Unis sont couverts par une convention collective.	
GRI 3: Thèmes pertinents			
3-1	Processus pour déterminer les sujets pertinents	Évaluer les risques en matière de développement durable	24
3-2	Liste des thèmes pertinents	Évaluer les risques en matière de développement durable	24
3-3	Gestion des thèmes pertinents	La déclaration consolidée de performance extra-financière incluse dans ce rapport (telle que précisée page 85) indique la manière dont le Groupe gère les sujets pertinents.	85
GRI 205 Lutte contre la corruption			
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Notre cartographie des risques liés à la corruption couvre l'ensemble de nos opérations.	
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Gouvernance ; Nous sensibilisons et formons notre comité exécutif et nos employés à la lutte contre la corruption par le biais de notre formation sur le Code de conduite (CoC). Nous organisons aussi régulièrement des sessions de lutte contre la corruption à destination de certains employés particulièrement exposés. Nous avons inclus nos principes de lutte contre la corruption dans notre code de conduite fournisseur ainsi que dans les contrats que nous signons avec nos clients.	16
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun enregistré pendant l'année de référence.	

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 207 Fiscalité			
207-1	Approche de la politique fiscale	La stratégie fiscale est alignée sur notre stratégie commerciale et nos opérations avec une approche responsable et durable. La structuration de nos investissements à l'échelle mondiale dépend uniquement de nos activités commerciales. Constellium s'assure que les transactions intragroupe respectent le principe de pleine concurrence, que les déclarations fiscales sont déposées et que les impôts sont payés en temps voulu dans chaque juridiction où nous opérons, conformément aux lois et réglementations fiscales en vigueur.	
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Constellium adopte une approche responsable de la gestion et du contrôle des questions fiscales. Le Vice-président du groupe en charge de la fiscalité rend régulièrement compte au Vice-Président Exécutif et Directeur financier du Groupe de la position et de la stratégie fiscales de Constellium, y compris les risques potentiels auxquels le groupe pourrait être confronté. Le Vice-président du Groupe en charge de la fiscalité rend également compte - au moins une fois par an - au comité d'audit du conseil d'administration, de la situation et des risques fiscaux de Constellium. La gestion des risques fiscaux est entièrement intégrée dans le processus de gestion des risques du groupe.	
207-3	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	Nous nous engageons à fournir des informations transparentes et accessibles aux contrôleurs fiscaux et nous entretenons un dialogue continu, ouvert et honnête avec les responsables en matière de politique fiscale et les représentants des autorités fiscales.	
207-4	Reporting pays par pays	Depuis 2017, Constellium a déposé auprès des autorités fiscales compétentes une Déclaration pays par pays (Country by Country Reporting - CbCR), qui est à la disposition de toutes les administrations fiscales des pays dans lesquels Constellium opère.	
GRI 301 Matières			
301-2	Matières recyclées utilisées	L'apport moyen de métal recyclé est de 42 % en 2024. La part des déchets post-consommation est de 16 % et les 26 % restants sont constitués de déchets pré-consommation, selon le standard de la GRI << Ensemble complet de normes GRI >>, téléchargé sur https://www.globalreporting.org/how-to-use-the-gri-standards/resource-center/	
GRI 302 Énergie			
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Performance environnementale	64
302-3	Intensité énergétique	Énergie par tonne produite en 2024: 12,7 GJ/tonne, mesurée par tonne de produit expédié Toutes les énergies listées dans la table 302-1 (rubrique performance environnementale). Le ratio est basé sur l'ensemble des consommations d'énergie au sein du groupe Constellium.	64
302-4	Réduction de la consommation énergétique	a. Économies totales d'énergie en 2024: aucune. La baisse des volumes de production et certains problèmes de production ont contrebalancé les progrès réalisés sur plusieurs sites importants. b. Économies par source d'énergie en 2024: aucune c. L'année de référence est 2023. d. Utilisation d'un outil de calcul interne pour évaluer quelle énergie aurait été utilisée l'année correspondante en appliquant le rapport énergie/tonne de l'année de référence pour chaque unité de production et en appliquant, le cas échéant, un facteur de correction pour tenir compte des changements intervenus dans le mix de produits.	
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	Pour les applications automobiles et aéronautiques, nous prenons en compte la réduction des besoins énergétiques tout au long du cycle de vie d'un produit en calculant les économies d'énergie générées grâce à l'utilisation de nos produits en aluminium, en alternative à des matériaux de référence tels que l'acier pour l'automobile ou les générations précédentes d'alliages d'aluminium pour l'aéronautique. Une estimation basée sur des calculs d'analyse du cycle de vie montre qu'environ 19 000TJ ont été économisées sur les produits livrés en 2024, tout au long de leur durée de vie. Nous prévoyons d'étendre cette évaluation avec une couverture plus complète de notre gamme de produits. Nous avons basé notre hypothèse sur une estimation des gains de masse attendus dans les applications automobiles et aéronautiques et utilisé les données de notre outil d'ACV, selon les normes ISO 14040-44.	

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
	GRI 303 Eau et effluents		
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	a. La consommation d'eau est concentrée sur les opérations de refroidissement pendant la coulée des métaux (principalement) et le laminage. L'utilisation de l'eau est nécessaire tout au long de la chaîne de valeur (en amont pour le raffinage de l'alumine, la fonderie post-électrolyse, la production d'électricité, etc., et en aval pour les opérations de finition). b. La consommation d'eau est traitée dans le cadre de notre certification ISO 14001. Nous vérifions également l'état des risques liés à l'eau à l'aide de l'outil en ligne Aqueduct Water Risk Atlas du WRI, utilisé pour la dernière fois en janvier 2025. Nous continuons de le mettre à jour régulièrement. c. Nous demandons à nos fournisseurs à risque d'être évalués sur leur performance en matière de développement durable, y compris en ce qui concerne les questions liées à l'eau. Nous avons évalué la performance en matière de développement durable de fournisseurs représentant 80 % de nos dépenses à risques en 2024. Avec d'autres partenaires de la chaîne de valeur de l'aluminium, nous nous sommes engagés dans Aluminium Stewardship Initiative (ASI), qui a établi un standard pour la production et l'utilisation responsable de l'aluminium. Les questions relatives à la gestion de l'eau sont incluses dans la norme ASI qui a été définie fin 2017 et révisée en 2022. d. Voir chapitre sur l'eau page 42.	42
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	La gestion des rejets d'eau se fait conformément aux réglementations locales et à notre propre politique de gestion de l'eau. Elle est incluse dans le périmètre de certification ISO 14001 de nos usines.	69
303-3	Prélèvement d'eau	a. Performance environnementale b. En 2024, les prélèvements d'eau dans les zones soumises à un stress hydrique élevé ou très élevé selon les scénarios pessimistes 2030 et 2050 de l'outil en ligne "Aqueduct Water Risk Atlas" du WRI, était de 52,6 mégalitres. Dans tous les cas sauf un, la source d'eau était l'eau municipale, tandis que l'eau de surface était utilisée et recyclée dans le dernier cas. Quatre-vingts pour cent des prélèvements d'eau ont été effectués dans des zones à faible stress hydrique (scénarios pessimistes 2030-2050). c. Tous les chiffres affichés concernent l'eau douce. Aucun "autre type de source d'eau" n'a été utilisé. d. Aucune hypothèse n'a été utilisée, les données ont été collectées auprès des sites et consolidées dans une base de données centrale.	68
303-4	Rejet d'eau	Performance environnementale	69
303-5	Consommation d'eau	Nous avons considéré les volumes de consommation d'eau comme des volumes d'eau consommés auprès d'une catégorie de sources et rejetés dans une autre catégorie (par exemple, l'eau souterraine consommée et rejetée ensuite dans l'eau de surface). a. Performance en matière de développement durable. Tous les volumes doivent être pris en compte, à l'exception de ceux provenant de l'eau de surface quand elle est rejetée dans l'eau de surface. b. En 2024, les prélèvements d'eau dans les zones soumises à un stress hydrique élevé ou très élevé selon les scénarios pessimistes 2030 et 2050 de l'outil en ligne "Aqueduct Water Risk Atlas" du WRI, était de 52,6 mégalitres. Dans tous les cas sauf un, la source d'eau était l'eau municipale, tandis que l'eau de surface était utilisée et recyclée dans le dernier cas. Quatre-vingts pour cent des prélèvements d'eau ont été effectués dans des zones à faible stress hydrique (scénarios pessimistes 2030-2050). c. Pas de changement significatif dans le stockage de l'eau. d. Ne concerne les prélèvements d'eau que de cinq de nos sites : Astrex, San Luis Potosí, White, Dahlenfeld et Montreuil-Juigné. Leurs prélèvements cumulés restent limités, représentant 0,2 % de notre consommation totale.	42

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 305 Émissions			
305-1	Émissions directes (scope 1) de GES	Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique; Performance environnementale	30 65
305-2	Énergie indirecte (scope 2) émissions de GES	Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique; Performance environnementale	30 65
305-3	Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique	30
305-4	Intensité des émissions de GES	Performance environnementale	65
305-5	Réduction des émissions de GES	Performance environnementale	65
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Aucune enregistrée pendant l'année de référence	
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques	Performance environnementale	70
GRI 306 Déchets			
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Réduire les déchets, les émissions atmosphériques, et l'utilisation de l'eau	43
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	a. Réduire les déchets, les émissions atmosphériques, et l'utilisation de l'eau b. Déchets gérés au niveau des sites. Lorsqu'un tiers est impliqué, le contrat est supervisé et géré conformément aux lois et réglementations locales. c. Les données relatives aux déchets sont collectées semestriellement via notre portail EHS interne.	42 67
306-3	Déchets générés	Performance environnementale	67
306-4	Déchets non destinés à l'élimination	Performance environnementale	67
306-5	Déchets destinés à l'élimination	Performance environnementale	67
GRI 307 Conformité environnementale			
307-1	Non-conformité aux lois et règlements	Dix cas de non-conformité sont en cours d'étude, certains d'entre eux nécessitant une investigation poussée et du temps. Nous suivons de près ces cas et nous nous efforçons de les résoudre.	
GRI 308 Évaluation environnementale des fournisseurs			
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Une chaîne d'approvisionnement durable	60
GRI 401 Emploi			
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Performance sociale	73
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Les travailleurs à temps plein et à temps partiel bénéficient des mêmes avantages santé; les travailleurs temporaires n'ont pas droit aux mêmes avantages. Certains avantages liés à l'assurance maladie sont accordés en fonction du niveau de l'emploi ou des heures travaillées et peuvent être calculés au prorata du temps partiel.	
GRI 402 Relations employés/direction			
402-1	Délai de préavis minimum concernant les changements opérationnels	Le délai de préavis minimum varie selon le pays d'opération et est basé sur les réglementations locales. Nous respectons les réglementations du pays en question.	

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 403 Santé et sécurité au travail			
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Faire de la santé et de la sécurité de nos employés notre priorité numéro un a. Nous demandons à nos sites d'être certifiés ISO 45001. b. Le champ d'application de la politique et de la certification couvre les employés de Constellium ainsi que les personnes dont le travail et/ou le lieu de travail est situé dans les locaux de Constellium.	48
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Faire de la santé et de la sécurité de nos employés notre priorité numéro un Réduire les déchets, les émissions atmosphériques, et l'utilisation de l'eau	48 42
403-3	Services de santé au travail	Faire de la santé et de la sécurité de nos employés notre priorité numéro un	48
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	100 % de nos sites ont des représentants du personnel dans les comités de santé et de sécurité	48
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Faire de la santé et de la sécurité de nos employés notre priorité numéro un	48
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Faire de la santé et de la sécurité de nos employés notre priorité numéro un	48
403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Faire de la santé et de la sécurité de nos employés notre priorité numéro un ; Une chaîne d'approvisionnement durable	48 60
403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Faire de la santé et de la sécurité de nos employés notre priorité numéro un ; 100 % de nos sites de production sont certifiés ISO 45001.	48
403-9	Accidents du travail	Faire de la santé et de la sécurité de nos employés notre priorité numéro un ; Performance sociale ; Aucun accident fatal enregistré depuis plus de cinq ans, pour toutes les catégories de travailleurs, employés et sous-traitants. Taux de fréquence des accidents enregistrés : 2,02 par million d'heures travaillées pour les employés et les sous-traitants, 2,14 par million d'heures travaillées pour les employés, 1,34 pour les sous-traitants. Ces taux ont été calculés sans exclure de catégories de travailleurs.	48 71
GRI 404 Formation et éducation			
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié	Performance sociale	74
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Les trois quarts de nos employés font l'objet d'évaluations régulières de leurs performances. Les cadres font l'objet d'évaluations annuelles de leurs performances et de leur évolution de carrière par l'intermédiaire de la plateforme RH mondiale SuccessFactors. L'évaluation des performances des non-cadres est gérée site par site.	
GRI 405 Diversité et égalité des chances			
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Performance sociale	75
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Performance sociale	74
GRI 406 Lutte contre la discrimination			
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	En 2024, notre ligne d'assistance pour l'intégrité a enregistré sept plaintes pour discrimination. Les cas ont fait l'objet d'une enquête et nous n'avons pas trouvé de preuves pour étayer ces allégations.	

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective			
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Une chaîne d'approvisionnement durable ; Notre politique en matière de droits de l'homme et nos pratiques de travail incluent le droit à la liberté d'association et à la négociation collective, et nos opérations sont situées dans des pays où ces risques ne sont pas significatifs. En 2024, 83 % de nos employés sont couverts par des conventions collectives.	60
GRI 408 Travail des enfants			
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Une chaîne d'approvisionnement durable ; Notre politique en matière de droits de l'homme et de pratiques de travail adresse ce point essentiel et est mise en œuvre par le biais de notre Code de conduite. Cette question est également abordée dans notre déclaration sur l'esclavage moderne et notre code de conduite des fournisseurs.	60
GRI 409 Travail forcé ou obligatoire			
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Une chaîne d'approvisionnement durable ; Notre politique en matière de droits de l'homme et de pratiques de travail, ainsi que notre déclaration sur l'esclavage moderne, adressent ce point essentiel et sont mises en œuvre par le biais de notre Code de conduite et notre Code de conduite des fournisseurs.	60
GRI 412 Évaluation des droits de l'homme			
412-1	Opérations ayant fait l'objet d'un examen ou d'une évaluation d'impact sur les droits de l'homme	Depuis fin 2018, nous avons organisé des ateliers d'évaluation des risques en matière de droits de l'homme sur 12 de nos sites : Nanjing, Singen, Neuf-Brisach, Děčín, Levice, Žilina, Muscle Shoals, Ravenswood, White, Van Buren, Bowling Green, and San Luis Potosí. En avril 2019, nous avons organisé un atelier à l'échelle mondiale réunissant des responsables de différentes fonctions clés pour échanger sur ces risques. Cet atelier a permis d'établir une cartographie des risques de Constellium en matière de droits de l'homme qui a été présentée au comité exécutif. En 2023, nous avons mené la première phase d'une procédure de vérification préalable en matière de droits de l'homme à l'échelle de l'entreprise, qui nous a permis d'identifier les principaux risques que nous pourrions rencontrer. En 2024, plusieurs de nos sites ont fait l'objet d'audits sur les droits de l'homme dans le cadre de notre certification selon les normes ASI. À la suite de notre processus de diligence concernant notre approvisionnement en métaux, nous pouvons confirmer qu'en 2024, nous ne nous sommes pas approvisionnés auprès de producteurs d'aluminium situés dans des zones de conflit armé (CAHRA).	60-61
412-2	Formation des employés sur les politiques ou procédures en matière de droits de l'homme	Gouvernance ; Les principes de notre politique en matière de droits de l'homme et de nos pratiques de travail ont été intégrés dans notre Code de conduite. Les employés sont ainsi formés sur les droits de l'homme à travers la formation au Code de conduite.	16
412-3	Accords et contrats d'investissement importants comportant des clauses relatives aux droits de l'homme ou ayant fait l'objet d'un examen approfondi du point de vue des droits de l'homme	Une chaîne d'approvisionnement durable ; Les principes des droits de l'homme sont explicitement mentionnés dans notre Code de conduite des fournisseurs, disponible à l'adresse suivante : https://www.constellium.com/sustainability/downloads/policies-codes-conduct	60
GRI 413 Communautés locales			
413-1	Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations d'impact et programmes de développement	Veiller au bien-être de nos communautés	57
GRI 414 Évaluation sociale des fournisseurs			
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Une chaîne d'approvisionnement durable	60

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Répondre aux normes rigoureuses de l'Aluminium Stewardship Initiative; Une chaîne d'approvisionnement durable	62 60
GRI 415 Politiques publiques			
415-1	Contributions politiques	Aucune - notre politique est de ne pas faire de contributions politiques.	
GRI 416 Santé et sécurité des consommateurs			
416-2	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence.	
GRI 417 Commercialisation et étiquetage			
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	Approvisionnement en matières premières : 100 % de nos produits sont conformes à la réglementation sur les minéraux de conflit et Constellium publie les informations correspondantes sur notre site web : https://www.constellium.com/reports-hub Produits avec des substances susceptibles de produire un impact environnemental ou social et utilisation sûre des produits et services : 100 % de nos demi-produits (moulés, laminés ou extrudés) sont couverts par les fiches de données de sécurité correspondantes des fabricants, disponibles sur notre site web (https://www.constellium.com/sustainability/policies-reports-and-certifications). Constellium est également en conformité avec la réglementation REACH, qui couvre la majorité de nos produits. Élimination des produits et impacts environnementaux et sociaux : nous nous engageons à promouvoir des taux de recyclage encore plus élevés pour l'aluminium dans tous les produits.	
417-2	Incidents de non-conformité concernant l'information et l'étiquetage des produits et des services	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence.	
417-3	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence.	
GRI 418 Confidentialité des données des clients			
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence.	

TABLE DE CONCORDANCE DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF)

Ce rapport comprend notre déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF) établie conformément à l'article L.225-102-1 II du Code de commerce, afin de rendre compte de la manière dont le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités. La table ci-dessous indique les sections de ce rapport qui contiennent des informations fournies dans le cadre de la déclaration consolidée de performance extra-financière. Notre analyse des risques relatifs au développement durable a conclu que certains risques ne sont pas significatifs pour notre activité et, par conséquent, ces risques ne sont pas abordés dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière. En particulier, compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, une politique alimentaire responsable, équitable et durable, les actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves ainsi que la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives ne constituent pas des risques élevés pour Constellium et ne justifient pas de développements spécifiques dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière.

Thème de la Déclaration consolidée de Performance Extra-financière	Section de ce rapport	Pages
Modèle d'affaires du Groupe	Avant-propos; Notre modèle économique; Le développement durable au cœur de notre stratégie	5, 6, 13
Principaux risques liés aux activités du Groupe et, le cas échéant, à ses relations d'affaires, ses produits ou ses services.	Évaluer les risques en matière de développement durable	24
Comment le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités (en ce compris les politiques appliquées au regard des principaux risques et leurs résultats incluant des indicateurs clés de performance)	A propos de Constellium; Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique; Vers une économie circulaire; Réduire les déchets, les émissions atmosphériques, et l'utilisation de l'eau; Social; Une chaîne d'approvisionnement durable; Performance environnementale; Performance sociale; Adhésions aux associations de notre écosystème; A propos de ce rapport	5-28, 30-44, 48-58, 60, 64-75, 87, 93
Conséquences sur le changement climatique de l'activité du Groupe et de l'usage des biens et services qu'il produit	Transformer les idées en réalité grâce à la R&D; Déterminer l'impact environnemental avec des analyses du cycle de vie; Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique; Vers une économie circulaire	9, 12, 30, 36
Engagements sociétaux en faveur du développement durable et de l'économie circulaire	Vers une économie circulaire; Une chaîne d'approvisionnement durable	36, 60
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	Recruter et mobiliser les meilleurs talents	51
Actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités	Notre engagement pour l'égalité des chances en matière d'emploi, signifie aussi œuvrer pour une plus grande diversité	54
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	Recruter et mobiliser les meilleurs talents	51
Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière		89

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS - PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Le rapport contient également des informations sur nos plans d'action destinés à mettre en œuvre les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) dans chacun des quatre domaines (droits de l'homme, travail, environnement, lutte contre la corruption) sur lesquels nous nous sommes engagés en tant que signataire de l'UNGC. Le tableau ci-dessous présente une correspondance entre (i) les informations à fournir conformément à la Communication sur le progrès (COP) de l'UNGC - Active, (ii) l'indice de la Global Reporting Initiative (GRI), et (iii) les sections pertinentes de ce rapport.

Principes du Pacte Mondial des Nations Unies		Index GRI	Pages
Engagement du Directeur Général au pacte de l'UNGC			5
DROITS DE L'HOMME			
Principe 1:	Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.	GRI 405-414	16-23, 82-83
Principe 2:	Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.		
TRAVAIL			
Principe 3:	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.	GRI 2-30	78
Principe 4:	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	GRI 409	83
Principe 5:	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.	GRI 408	83
Principe 6:	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.	GRI 405-406	54-56, 82
ENVIRONNEMENT			
Principe 7:	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.	GRI 301-308	9-10, 12-12, 30-34, 36-42, 42-45, 45
Principe 8:	Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.		
Principe 9:	Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.		
ANTI-CORRUPTION			
Principe 10:	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	GRI 205	16-23, 78

ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS DE NOTRE ÉCOSYSTÈME

Associations	Positions dans la gouvernance	Participation aux projets et aux comités
Aluminum Association (USA)	Membre du conseil	Oui
Aluminium Can Recycling Romania (ALUCRO)	Membre du conseil	Oui
Aluminium Deutschland (GDA)	Membre du conseil	Oui
Aluminium France	Membre du conseil	Oui
Aluminium Stewardship Initiative (ASI)	Membre du conseil, Membre du comité des normes	Oui
Alumobility	Présidence	Oui
Alupro	Membre du conseil	Oui
ARPAL, Spain	Membre du conseil	Non
Association Française des Entreprises Privées (AFEP)	Non	Oui
Association of the United States Army (AUSA)	Non	Non
Can Manufacturers Institute	Non	Oui
Carbon Disclosure Project (CDP)	Non	Non
Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D)	Non	Non
European Aluminium	Membre du conseil, Membre du conseil du groupe Emballages, Membre du conseil du groupe Automobile et Transports, Présidents de plusieurs comités	Oui
European Aluminium Foil Association (EAFA)	Non	Oui
Every Can Counts	Présidence	Oui
Fédération des Forges et Fonderies	Oui	Oui
First Movers Coalition	Non	Oui
France Aluminium Recyclage (FAR)	Présidence	Oui
France Industrie	Non	Oui
Groupement des Fileurs d'Aluminium	Non	Non
NAM (National Association of Manufacturers)	Non	Non
Recal Foundation Poland	Membre du conseil	Oui
SEMI (Microelectronics Association)	Non	Non
Swiss Aluminium Association (alu.ch)	Membre du conseil	Oui
Swissmen	Non	Non
Syndicat National des Fabricants de Boîtes emballages et bouchages Métalliques (SNFBM)	Non	Oui
United Nations Global Compact (UNGC)	Non	Non
Wirtschafts Grosshandel Metallehalbzeug (WGM)	Non	Oui
Wirtschafts Vereinigung Metalle (WVM)	Membre du conseil	Oui

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport peuvent constituer des déclarations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ce rapport peut contenir des « déclarations prospectives » relatives à nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, ainsi que nos attentes ou nos convictions concernant des événements et des conditions futurs. Vous pouvez identifier les déclarations prospectives car elles contiennent des mots tels que, mais sans s'y limiter, « croit », « s'attend », « peut », « devrait », « approximativement », « anticipe », « estime », « a l'intention », « planifie », « cible », « probablement », « sera », « pourrait » et des expressions similaires (ou la négation de ces terminologies ou expressions). Toutes les déclarations prévisionnelles comportent des risques et des incertitudes. De nombreux risques et incertitudes sont inhérents à notre industrie et à nos marchés, tandis que d'autres sont plus spécifiques à nos activités et à nos opérations. Ces risques et incertitudes comprennent, mais ne sont pas limités : à la concurrence sur le marché ; au ralentissement économique ; aux conditions spécifiques de l'industrie, y compris aux impacts des programmes fiscaux et tarifaires, de l'inflation, des taux de change et de la consolidation de l'industrie ; à la perturbation des opérations commerciales ; aux catastrophes naturelles, y compris les inondations graves et autres événements liés aux conditions météorologiques ; aux perturbations liées au conflit entre la Russie et l'Ukraine et aux autres tensions géopolitiques ; à l'incapacité à répondre à la demande des clients et aux exigences de qualité ; la perte de clients, de fournisseurs ou d'autres relations commerciales clés ; aux perturbations dans l'approvisionnement ; à l'augmentation excessive de l'inflation ; à la capacité et l'efficacité de nos activités de politique de couverture ; à la perte d'employés clés ; aux niveaux d'endettement qui pourraient limiter notre flexibilité et nos possibilités d'exploitation ; aux changements dans l'environnement juridique et réglementaire, y compris en ce qui concerne les questions environnementales, de santé et de sécurité, et de changement climatique ; aux changements dans les politiques gouvernementales relatives à ces questions ; ou des changements dans le calendrier prévu des projets ou initiatives liés aux objectifs de notre entreprise résultant de modifications de lois ou politiques gouvernementales et à d'autres facteurs de risque énoncés sous la rubrique « Facteurs de risque » dans notre rapport 10-K, et tels que décrits dans les rapports ultérieurs déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission. La survenance des événements décrits et l'obtention des résultats escomptés dépendent de nombreux événements, dont certains ou tous ne sont pas prévisibles ou sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Par conséquent, les résultats réels peuvent être sensiblement différents des déclarations prévisionnelles contenues dans ce rapport. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les déclarations prévisionnelles à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière. (Exercice clos le 31 décembre 2024)

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Constellium SE (ci-après « l'Entité ») désigné organisme tiers indépendant, « tierce partie » accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1862, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration ») présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'Administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées), fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes – *Intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre septembre 2024 et février 2025 sur une durée totale d'intervention de 8 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 10 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, Ressources humaines, Santé et sécurité, Environnement et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L.225-102-1 du code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe, pour lesquelles nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Muscle Shoals (États-Unis), Issoire (France), Gottmadingen (Allemagne), et couvrent entre 30% et 40% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2025

L'un des commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Thierry Leroux
Associé

Aurélie Castellino
Associée Développement Durable

ANNEXE

Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs pour l'exercice 2024 :

- Consommation d'énergies directes (anthracite, GPL, gaz naturel, diesel, fioul lourd, énergies renouvelables) en gigajoule (GJ) ;
- Consommation d'énergies indirectes (électricité et vapeur - achetée et vendue) en gigajoule (GJ) ;
- Émissions atmosphériques de COV, SOX, NOx et matières particulaires en tonnes (t) ;
- Émissions de gaz à effet de serre scopes 1, 2 et postes métal acheté et déchets du scope 3 ;
- Tonnes (t) et pourcentage (%) d'aluminium recyclé dans les approvisionnements ;
- Tonnes (t) de déchets mis en décharge par 1000 tonne de produit expédié ;
- Tonnes (t) de déchets générés (dangereux, non dangereux, recyclage, incinération et décharge) ;
- Tonnes (t) d'émissions de DCO, DBO5, fluorures, hydrocarbures, solides en suspension et aluminium dissous rejetés dans l'eau ;
- Prélèvement d'eau par 1000 tonnes (t) de produit expédié en mètre cube (m3) ;
- Prélèvement d'eau en millions de mètre cube (m3) (water IN / OUT) ;
- Pourcentage (%) des employés formés au Code de conduite parmi ceux ayant accès au e-learning ;
- Taux (%) de fréquence d'accidents enregistrés (employés et sous-traitants) ;
- Nombre d'heures travaillées ;
- Nombre d'accidents du travail (mortels, blessures graves, LTI, RW, MT) ;

- Répartition en nombre des effectifs permanents par région, par catégories professionnelles, par genre, par type de contrat et par âges ;
- Taux (%) de rotation des employés permanents par genre et par âge ;
- Pourcentage (%) de femmes cadres (du grade 28 et plus) ;
- Ratio du salaire de base et de la rémunération femmes/hommes des travailleurs permanents pour chaque échelon ;
- Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an (femmes, hommes, cadres, opérateurs) ;
- Pourcentage (%) des dépenses annuelles du groupe qui sont couvertes par des fournisseurs qui ont signé notre code de conduite des fournisseurs ;
- Pourcentage (%) des dépenses annuelles du Groupe effectuées auprès de fournisseurs à risque ayant fait l'objet d'une évaluation de développement durable détaillée.

Informations qualitatives (actions et résultats) pour l'exercice 2024 :

- Transition vers des fours à zéro émission de carbone sur le site de Ravenswood ;
- Participation de 40 employés de Constellium à des associations visant à améliorer la représentation de l'industrie, la réputation et la durabilité des marchés ;
- Sélection du site de Muscle Shoals par le Département de la Défense des États-Unis pour un investissement de \$ 23M, afin de reconstruire un centre de coulée d'aluminium ;
- Partenariat (OSR et fabricant automobile) au sujet de la spectroscopie de rupture induite par laser ;

- Partenariat pour un nouveau projet portant sur l'aluminium recyclé ;
- Mise en œuvre du Plan d'Action pour les Espèces Exotiques de Muscle Shoals ;
- Transition de la centrale électrique de Singen du charbon vers le gaz naturel ;
- Projet d'investissement de 2 M€ à Issoire afin de filtrer, refroidir et recycler l'eau de la fonderie Airware® ;
- Signature de l'Accord sur l'Eau et le Climat avec les autorités locales à Neuf-Brisach ;
- Réalisation d'un "exercice Red Hand" pour apprendre les dangers typiques ;
- Publication d'une directive sur la sécurité des mains ;
- Mise en place d'une sensibilisation ludique à la sécurité des nouveaux employés de Issoire ;
- Lancement de la plateforme d'apprentissage de l'Université Constellium ;
- Obtention du Gold Award du Brandon Hall Group par l'Université Constellium ;
- Réalisation d'une enquête mondiale des employés de Constellium ;
- Conférence de la Society of Women Engineers ;
- Organisation d'un webinar à l'occasion de la Journée internationale des femmes ;
- Certifications groupées de la norme ASI V3.0 pour toutes les installations Constellium ;
- Certification de cinq sites à la Chain of Custody Standard.

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Exercice financier 2024
(du 1er janvier au 31 décembre 2024)

DATE DE PUBLICATION

3 mars 2025

PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Toutes les entités contrôlées par Constellium et toutes les joint-ventures contrôlées par Constellium au cours de l'année de référence 2024, sauf indication contraire.

CONTACT

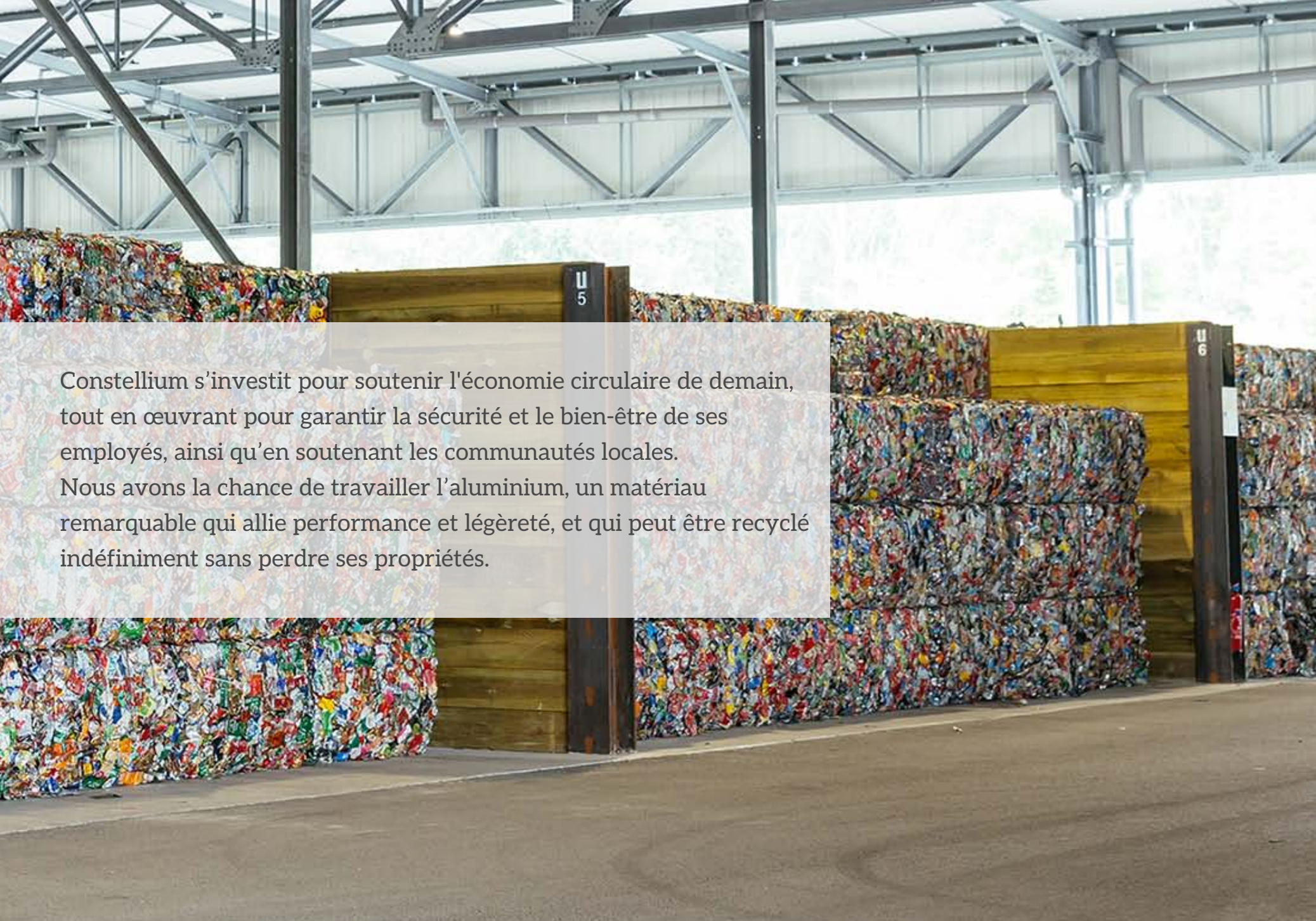
communications@constellium.com or sustainability@constellium.com

ASSURANCE

La déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF) de Constellium, incluse dans le présent rapport (comme détaillé en page 85) et informant les parties prenantes de nos actions sociales, environnementales et sociétales, a été vérifiée par un tiers indépendant, PricewaterhouseCoopers Audit. Le tiers indépendant a vérifié la conformité de notre déclaration avec les dispositions du Code de commerce (article R. 225-105), ainsi que la sincérité d'une sélection d'informations fournies dans notre déclaration, telles que les indicateurs clés de performance et certaines mesures pour faire face aux risques (article R. 225-105 I, 3 et II du Code de commerce). Les travaux de PricewaterhouseCoopers Audit ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, déterminant les conditions dans lesquelles un tiers indépendant exerce son mandat, et suivant l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (« CNCC ») applicable à ces missions, ainsi que suivant la norme ISAE 3000 pour les services autres que des audits ou des examens d'informations financières historiques. Le rapport de PricewaterhouseCoopers Audit (inclus à la page 89-93 du présent rapport) décrit en détail le travail de vérification effectué.

Coordination, design et production: Direction de la Communication et Direction du Développement Durable

Crédits: Istock/Frankpeters, Istock/Alacatr, Istock/Lena_serditova, Istock/101cats, Angie, Vincent Muller, OSR GmbH, Every Can Counts, iStock/ValeriiMinhirov, Franck Ardito, Hubert Raguet, iStock/OrbonAlija, iStock/NanoStockk



Constellium s'investit pour soutenir l'économie circulaire de demain, tout en œuvrant pour garantir la sécurité et le bien-être de ses employés, ainsi qu'en soutenant les communautés locales. Nous avons la chance de travailler l'aluminium, un matériau remarquable qui allie performance et légèreté, et qui peut être recyclé indéfiniment sans perdre ses propriétés.

